# 海外の宗教事情に関する 調 査 報 告 書

資料編3

フランス宗教関係法令集

平成 22 年 3 月

文 化 庁

## はしがき

本書は、文化庁がイギリス、ドイツ、フランス、イタリア、アメリカの5カ 国を調査対象国として、平成16年度から4年間にわたって実施した「海外の宗 教事情に関する調査 | の報告書資料編である。

報告書本編(平成20年3月発行)は、大石眞京都大学公共政策大学院教授を 座長とする「海外宗教事情調査研究協力者会議」において策定された調査方針・ 計画等を基に、宗教(団体)に関する法制度や宗教と社会との関わりを中心に 調査を行った結果をまとめたものである。今回、その報告書の資料編として、 本調査対象国の宗教関連法令を国別に所収することにしたものである。

本書ではフランスの宗教関連法令を取りまとめたが、作成にあたっては、海外宗教事情調査研究協力者であった大石眞京都大学公共政策大学院教授、調査の実施に協力いただいた井上武史岡山大学准教授に、法令の収集と翻訳を担当していただいた。(肩書きは平成22年3月現在)

本書が、宗教界、宗教研究者及び関係各方面をはじめ、各国の宗教事情に関心を持つ方々の参考資料として、広く活用されることを望むものである。

最後に、本書作成にあたって多大な御協力をいただいた大石先生、並びに井 上先生、編集作業に助力を頂いた東京大学大学院生の友成有紀氏には厚く感謝 する次第である。

平成22年3月

文化庁文化部宗務課長 佐藤 透

## 海外の宗教事情に関する調査報告書

## 資料編3 フランス宗教関係法令集

## 目 次

大石真·井上武史 訳

1.	フランスの諸憲法 (1) 1789年8月26日の人及び市民の権利宣言〔抄〕 4 (2) 1791年9月3日憲法〔抄〕 4 (3) 1793年6月24日憲法〔抄〕 6 (4) 共和暦3年実月5日〔1795年8月22日〕憲法〔抄〕 6 (5) 1814年4月6日憲法〔抄〕 8 (6) 1814年6月4日憲章〔抄〕 8 (7) 1830年8月14日憲章〔抄〕 8 (8) 1848年11月4日憲法〔抄〕 10 (9) 1852年1月14日憲法〔抄〕 10 (10) 1946年10月27日憲法〔抄〕 10 (11) 1958年10月4日憲法〔抄〕 12
2.	非営利社団契約に関する1901年7月1日法律〔結社法〕・・・・・・・ 14
3.	非営利社団契約に関する1901年7月1日法律の執行のための 行政規則を定める1901年8月16日デクレ〔結社法施行令〕 · · · · 32
4.	教会と国家の分離に関する 1905年12月9日法律〔政教分離法〕 ···· 58
5.	財産の帰属、礼拝用建造物、信徒会及び宗教活動の規制にかかる 教会と国家の分離に関する1905年12月9日法律の執行のための 行政規則を定める1906年3月16日デクレ〔政教分離法施行令〕 · · · · 112
6.	戦闘団体及び私兵に関する1936年1月10日法律 〔戦闘団体等禁止法〕 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

7.	人権及び基本的権利の侵害をもたらすセクト団体の抑止 及び抑圧の強化に関する2001年6月12日法律〔セクト規制法〕 ····	136
8.	地方民法典 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	144
9.	ライシテ観察委員会を設置する2007年3月25日デクレ・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	178
10.	<ul> <li>贈与・監督関係</li> <li>(1) 贈与及び遺贈における行政後見監督に関する 1901年2月4日法律</li> <li>(2) 民法典〔抄〕</li> <li>(3) 公施設法人又は公益認定施設法人にかかる遺贈において 踏むべき手続に関する1896年2月1日デクレ</li> <li>(4) 非営利社団、財団及び修道会の行政後見監督に関する 1966年6月13日デクレ</li> </ul>	182 182 184 184
11.	教育法典〔抄〕(1) 法律の部・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	186 206
12.	公教育における宗教教育及び施設付司祭に関する 1960年8月8日国民教育省令 ····································	210
13.	租税一般法典〔抄〕・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	214
参考	<b>音資料</b> (1) フランス宗教団体法制比較表・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	
	(4) ノノイへ示釈即俗批明に収入	439

#### 1. フランスの諸憲法

## 1. フランスの諸憲法

## (1) 1789年8月26日の人及び市民の権利宣言〔抄〕

## 第10条

何人も、その意見の表明が法律の定める公の秩序を乱すものでない限り、 たとえ宗教上のものであっても、その意見を理由として脅かされない。

## (2) 1791年9月3日憲法〔抄〕

## 前 文

国民議会は、自ら承認し宣言したばかりの諸原理に基づいてフランス憲法を確定することを希望し、自由と権利の平等を損なう制度を永久に廃止する。

## 第1編 この憲法により保障される基本的規定

[略] この憲法は、自然権及び市民権として、以下に掲げる自由も保障する。すなわち、[略] すべての人が文書の公表以前にいかなる検閲にも審査にも服することなく、その思想を述べ、著し、印刷し、刊行するという自由及び自己の信ずる宗教活動を行う自由。

[略] 宗教活動の費用及びすべての公益的な役務に充てられる財産は国 に属し、常に国の自由な処分に委ねられる。

[略] 市民は、自己の宗教の祭司を選出し又は選択する権利を有する。 [略]

## 第5編 公 租

#### 第2条

[略]憲法制定議会のデクレに維持され、任命された、年金を支給されるカトリック司祭の俸給は、国の債務の一部をなす。[略]

## (1) Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 (Extrait)

### Article 10

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

## (2) Constitution du 3 septembre 1791 (Extrait)

#### Préambule

L'Assemblée nationale voulant établir la Constitution française sur les principes qu'elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions qui blessaient la liberté et l'égalité des droits.

## Titre Premier. Dispositions fondamentales garanties par la Constitution

- [...] La Constitution garantit pareillement, comme droits natureles et civils: ...... la Liberté à tout home de parler, d'écrire, d'imprimer et publier ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication, et d'exercer le culte religieux auquel il est attaché.
- [...] Les biens destinés aux dépenses du culte et à tous services d'utilité publique, appartiennent à la Nation, et sont dans tous les temps à sa disposition ......
- [ ... ] Les citoyens ont le droit d'élire ou choisir les ministres de leurs cultes.

[ ... ]

## Titre V — Des contributions publiques Article 2

[...] Le traitement des ministres du culte catholique pensionnés conservés, élus ou nommés en vertu des décrets de l'Assemblée nationale constituante, fait partie de la dette nationale [...]

## 1. フランスの諸憲法

## (3) 1793年6月24日憲法〔抄〕 人及び市民の権利宣言

## 第7条

出版その他あらゆる方法により自己の思想及び意見を表明する権利、平穏に集会する権利並びに自由な宗教活動は、禁止することができない。

## 憲法

## 権利の保障について

## 第122条

この憲法は、すべてのフランス人に、平等、自由、安全、所有権、公債、自由な宗教活動、普通教育、公の救済、無制限の出版の自由、請願権、会合で集まる権利、人の権利〔1793年憲法に前置された人の権利を指す〕のすべての享有を保障する。

## (4) 共和暦3年実月5日 [1795年8月22日] 憲法 [抄] 憲法

## 第10編 公教育

#### 第300条

市民は、独自の教育及び教化施設を設け並びに科学、文芸及び技芸の進歩に資するための任意の団体を設立する権利を有する。

## 第14編 一般規定

## 第352条

法律は、宗教的宣誓も人の自然権に反するいかなる契約も認めない。

## 第354条

① 何人も法律に従いつつ、その選択した宗教の活動を行うことを妨げられない。

## (3) Constitution du 24 juin 1793 (Extrait) Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen

#### Article 7

Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la vole de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes, ne peuvent être interdits [...]

## Acte constitutionnel De la Garantie des Droits

#### Article 122

La Constitution garantit à tous les Français l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété, la dette publique, le libre exercice des cultes, une instruction commune, des secours publics, la liberté indéfinie de la presse, le droit de pétition, le droit de se réunir en sociétés populaires, la jouissance de tous les Droits de l'homme.

## (4) Constitution du 5 Fructidor An III (Extrait)

## Titre X — Instruction publique Article 300

Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, que des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts.

## Titre XIV — Dispositions générales Article 352

La loi ne reconnaît ni voeux religieux, ni aucun engagement contraire aux droits naturels de l'homme.

#### Article 354

— Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi.

## 1. フランスの諸憲法

② 何人も、宗教活動の費用を負担するよう強制されない。共和国は、いかなる宗教にも俸給を支給しない。

## (5) 1814年4月6日憲法

## 第22条

宗教活動及び良心の自由は、保障する。祭司は、等しく俸給を受け、保 護される。

## (6) 1814年6月4日憲章

## 第5条

各人は、平等な自由をもって、その宗教を表白し、その宗教活動について同一の保護を受ける。

## 第6条

ただし、普遍的な使徒継承のローマの宗教〔カトリック〕は、国教である。

## 第7条

普遍的な使徒継承のローマの宗教〔カトリック〕及び他のキリスト教の 祭司のみが国庫より俸給を受ける。

## (7) 1830年8月14日憲章

## 第5条

各人は、平等な自由をもってその宗教を表白し、その宗教活動について 同一の保護を受ける。

## 第6条

フランス人の大多数により信仰される普遍的な使徒継承のローマの宗教 [カトリック] 及び他のキリスト教の祭司は、国庫より俸給を受ける。 — Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun.

## (5) Constitution du 6 avril 1814 (Extrait)

#### Article 22

La liberté des cultes et des consciences est garantie. Les ministres des cultes sont également traités et protégés.

## (6) Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 (Extrait)

#### Article 5

Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

#### Article 6

Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

## Article 7

Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitements du Trésor royal.

## (7) La Charte Constitutionnelle du 14 août 1830 (Extrait)

#### Article 5

Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

#### Article 6

Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitements du Trésor public.

## 1. フランスの諸憲法

## (8) 1848年11月4日憲法

## 第7条

- ① 各人は自由にその宗教を表白し、その宗教活動について国から平等な 保護を受ける。
- ② 法律により現に公認されている宗教又は将来公認される宗教の祭司 は、国から俸給を受ける権利を有する。

## 第9条

- ① 教育は自由である。
- ② 教育の自由は、法律の定める能力上及び道徳上の要件に従い、かつ国の監督の下に、行使される
- ③ この監督は、いかなる例外もなく、教育施設すべてに及ぶ。

## (9) 1852年1月14日憲法

## 第26条

- ① 元老院は次に掲げる法律の審署に反対する。
  - 一 この憲法、宗教、道徳、宗教活動の自由、身体の自由、法律の前 の市民の平等、所有権の不可侵及び司法官の終身制の原理に違反 し又はこれを侵犯する法律
  - 二 〔略〕

## (10) 1946年10月27日憲法

## 前文

人間の人格を服従させ堕落させようとした諸体制に対して自由な諸国民がおさめた勝利にひきつづき、フランス人民は、人はすべて、人種、宗教、信条による区別なく譲り渡すことのできない神聖な諸権利を有すること

## (8) Constitution du 4 novembre 1848 (Extrait)

#### Article 7

- Chacun professe librement sa religion, et reçoit de l'Etat, pour l'exercice de son culte, une égale protection.
- Les ministres, soit des cultes actuellement reconnus par la loi, soit de ceux qui seraient reconnus à l'avenir, ont le droit de recevoir un traitement de l'Etat.

#### Article 9

- L'enseignement est libre.
- La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois, et sous la surveillance de l'Etat.
- Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement, sans aucune exception.

## (9) Constitution du 14 janvier 1852 (Extrait)

## Titre IV — Du Sénat Article 26

- Le Sénat s'oppose à la promulgation.
  - 1º Des lois qui seraient contraires ou qui porteraient atteinte à la Constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété et au principe de l'inamovibilité de la magistrature;

2° [...]

## (10) Constitution du 27 octobre 1946 (Extrait)

#### Préambule

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne

#### 1. フランスの諸憲法

を、改めて宣明する。フランス人民は、1789年の権利宣言によって承認された人及び市民の権利及び自由、並びに共和国の諸法律によって認められた基本的諸原理をおごそかに再確認する。

フランス人民は、また、われわれの時代に特に必要なものとして、以下 の政治的、経済的および社会的諸原理を宣明する。

[中略]

各人は、労働する義務を有し、職を得る権利を有する。何人も、その労働または職において、その出自、その意見又はその信条を理由として、不利益を受けない。

[中略]

国は、子ども及び成人が教育、職業訓練及び教養を平等に受ける権利があることを保障する。あらゆる段階における無償かつ非宗教的[ライック]な公教育を組織することは、国の義務である。

[後略]

## 第1条

フランスは、不可分の、非宗教的〔ライック〕、民主的かつ社会的な共 和国である。

## (11) 1958年10月4日憲法

## 前文

フランス人民は、1946年憲法の前文によって確認され補完された1789年の宣言によって定められた、人の諸権利と、国民主権に由来する諸原理への愛着をおごそかに宣明する。[後略]

## 第1条

フランスは、不可分の、非宗教的 [ライック]、民主的かつ社会的な共和国である。フランスは、出自、人種又は宗教による区別なく、市民すべてに対し法律の前の平等を保障する。フランスは、信条をすべて尊重する。

humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après: [ ... ]

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. [ ... ]

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat [ ... ]

## Des institutions de la République

## Titre I — De la souveraineté Article 1

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

## (11) Constitution du 4 octobre 1958 (Extrait)

#### Préambule

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

#### Article 1

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

## 2. 非営利社団契約に関する1901年7月1日法律〔結社法〕

(最終改正:2005年7月28日)

## 目 次

第1章 「総 則(第1条~第9条)〕

第2章 〔公益認定社団 (第10条~第12条)〕

第3章 [修道会(第13条~第21条の2)]

第4章 [外国非営利社団 (第22条~第35条)](削除)

## 第1章 〔総 則〕

## 第1条〔定 義〕

非営利社団は、2人又は複数の者が、利益を分配すること以外の目的を もって、永続的にその知識又は活動を共有しようとする合意である。非営 利社団は、その効力について、契約及び債権債務に適用される法の一般原 則によって規律する。

## 第2条〔設立〕

非営利社団は、事前の許可も届出も要することなく、自由に結成することができる。但し、非営利社団は、第5条の規定に従ってのみ、法的能力を享受する。

## 第3条〔無効原因〕

不法な動機から若しくは不法な目的のために結成される結社、法令若しくは善良な風俗に反するもの、又は国土保全及び共和政体に対する攻撃を目的とするものは、無効とする。

## 第4条〔退 会〕

期間の定めのなく結成された非営利社団の構成員はすべて、過年度及び 当該年度の会費を支払った後は、これに反する条項にかかわらず、いつで も退会することができる。

## 2. Loi du ler juillet 1901 relative au contrat d'association

#### Titre I.

#### Article 1

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

## Article 2

Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'Article 5.

## Article 3

Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes moeurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet.

#### Article 4

Tout membre d'une association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

## 第5条[届出]

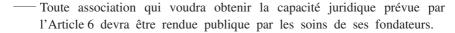
- ① 第6条に規定する法的能力を取得しようとする非営利社団はすべて、 発起人の責任で公にされなければならない。
- ② その届出は、当該非営利社団が本部を置く県の県庁又は郡の郡庁に対して行う。この届出は、当該社団の名称及び目的、その施設の場所並びにいかなる資格であれ管理の責任を負う者の氏名、職業、住所及び国籍を含むものとする。届出には規約を1通添える。届出の受領証は5日以内に発行する。
- ③ 非営利社団が国外に本部を置く場合には、前項に規定する届出は、当該社団の主たる施設が位置する県の県庁に対して行う。
- ④ 非営利社団は、上記受領証の内容を官報に登載することによってのみ 公示されるものとする。
- ⑤ 非営利社団は、管理に関して生じた変更及びその規約の改正のすべて を、3筒月以内に通知しなければならない。
- ⑥ この改正及び変更は、届け出た日からでなければ、第三者に対抗する ことができない。
- ⑦ この改正及び変更は、さらに、特別の記録簿に記載し、要求があれば その都度、行政官庁又は裁判所に提示しなければならない。

〔2005年7月28日オルドナンス856号第5条により第2項及び第5項改正〕

## 第6条 [届出の効果]

① 正規に届出のなされた非営利社団はすべて、特別の許可を得ることなく、訴訟上の当事者能力を有し、現実贈与及び公益施設法人から贈与を受け、国、地域圏、県、市町村及びその公施設法人からの補助金の他、以下のものを有償で取得し、所有し及び管理することができる。

#### Article 5



- La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège sociaL. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles et nationalités de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration. Un exemplaire des statuts est joint à la déclaration. Il sera donné récépissé de celle-ci dans le délai de cinq jours.
- Lorsque l'association aura son siège social à l'étranger, la déclaration préalable prévue à l'alinéa précédent sera faite à la préfecture du département où est situé le siège de son principal établissement.
- L'association n'est rendue publique que par une insertion au Journal officiel, sur production de ce récépissé.
- Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.
- Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.
- Les modifications et changements seront en outre consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

#### Article 6

Toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale, ester en justice, recevoir des dons manuels ainsi que des dons d'établissements d'utilité publique, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer, en dehors des subventions de l'Etat, des régions, des départements, des communes et de leurs établissements publics:

- 一 構成員の会費又はこの会費に代わる相当額のもの。但し、この額 は16ユーロを超えてはならない。
- 二 当該非営利社団の管理及び構成員の集会に供される施設
- 三 当該社団が定める目的の遂行のために厳に必要な不動産
- ② 専ら救援、慈善、科学又は医学研究を目的とし、届出のなされた非営 利社団は、コンセイユ・デタの議を経たデクレで定める要件に基づき、 生前贈与又は潰贈を受けることができる。

[2005年7月28日オルドナンス856号第2条により第3項削除]

## 第7条〔解 散〕

- ① 第3条の規定により無効となった場合には、非営利社団の解散は、関係者の申立てによる場合と、検察官の請求による場合とを問わず、大審裁判所が宣告する。検察官は、指定期日に呼び出すことができ、裁判所は、あらゆる不服申立てにかかわらず、第8条所定の制裁のもとに、暫定的に、施設の閉鎖及び当該非営利社団の構成員によるあらゆる集会の禁止を命ずることができる。
- ② 第5条の規定に違反した場合には、解散は、関係者又は検察官の請求により宣告することができる。

## 第8条〔罰則〕

- ① 第5条の規定に違反した者は、初犯及び再犯の場合、刑法典第131-13 条第5号が第5級の違警罪に対して定める罰金〔1500ユーロ以下〕に 処する。
- ② 解散判決の後、不法に維持され又は再建された非営利社団の設立者、 理事又は管理者は、3年の禁錮及び4万5000ユーロの罰金に処する。

- 1° Les cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées, ces sommes ne pouvant être supérieures à 16 euros;
- 2° Le local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres;
- 3° Les immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose.
- Les associations déclarées qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale peuvent accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

#### Article 7

- En cas de nullité prévue par l'Article 3, la dissolution de l'association est prononcée par le tribunal de grande instance, soit à la requête de tout intéressé, soit à la diligence du ministère public. Celui-ci peut assigner à jour fixe et le tribunal, sous les sanctions prévues à l'Article 8, ordonner par provision et nonobstant toute voie de recours, la fermeture des locaux et l'interdiction de toute réunion des membres de l'association.
- En cas d'infraction aux dispositions de l'Article 5, la dissolution peut être prononcée à la requête de tout intéressé ou du ministère public.

#### Article 8

- Seront punis d'une amende prévue par le 5° de l'Article 131-13 du code pénal pour les contraventions de 5è classe en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'Article 5 [\*sanctions pénales\*].
- Seront punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende, les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée illégalement après le jugement de dissolution.
- Seront punies de la même peine toutes les personnes qui auront

③ 自らの使用に委ねられた施設の使用に同意することにより、解散させられた非営利社団の構成員の集会に便宜を図った者はすべて、前項と同じ刑罰に処する。

## 第9条 〔残余財産の帰属〕

任意解散、規約に基づく解散又は裁判所の宣告による解散の場合には、 当該非営利社団の財産は、規約に従って帰属し、規約に規定がないときは 総会で決定した規則に従って帰属する。 favorisé la réunion des membres de l'association dissoute, en consentant l'usage d'un local dont elles disposent.

## Article 9

En cas de dissolution volontaire, statutaire ou prononcée par justice, les biens de l'association seront dévolus conformément aux statuts ou, à défaut de disposition statutaire, suivant les règles déterminées en assemblée générale.

## 第2章 〔公益認定社団〕

## 第10条〔公益認定手続〕

- ① 非営利社団は、少なくとも3年以上の運営観察期間の経過後、コンセイユ・デタの議を経たデクレにより公益認定を受けることができる。
- ② 公益認定は、同じ手続で取り消すことができる。
- ③ 但し、この認定を申請する非営利社団の3年間に見込まれる資産が収支の均衡を確保できるものであるときは、運営観察期間は要求しない。

## 第11条 [公益認定社団の能力]

- ① 公益認定社団は、その規約が禁じていないあらゆる民事上の行為を行うことができるが、自ら定める目的に必要な不動産以外の不動産を所有し又は取得することができない。但し、有償又は無償で、森林又は植林用地を取得することはできる。公益認定社団のすべての有価証券は、記名証券、貯蓄に関する1987年6月17日法律第416号第55条所定の記名保証明細書が作成されている証券又はフランス銀行が前保証で承認した有価証券の形で所持しなければならない。
- ② 公益認定社団は、民法典第910条所定の要件により贈与及び遺贈を受けることができる。

[2003年8月1日法律709号第16条により第3項削除。2005年7月28日オルドナンス856号第2条により第1項及び第2項改正]

## 第12条(削 除)

## Titre II.

#### Article 10

- Les associations peuvent être reconnues d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat à l'issue d'une période probatoire de fonctionnement d'une durée au moins égale à trois ans.
- La reconnaissance d'utilité publique peut être retirée dans les mêmes formes.
- La période probatoire de fonctionnement n'est toutefois pas exigée si les ressources prévisibles sur un délai de trois ans de l'association demandant cette reconnaissance sont de nature à assurer son équilibre financier.

## Article 11

- Ces associations peuvent faire tous les actes de la vie civile qui ne sont pas interdits par leurs statuts, mais elles ne peuvent posséder ou acquérir d'autres immeubles que ceux nécessaires au but qu'elles se proposent. Cependant, elles peuvent acquérir, à titre onéreux ou à titre gratuit, des bois, for êts ou terrains à boiser. Toutes les valeurs mobilières d'une association doivent être placées en titres nominatifs, en titres pour lesquels est établi le bordereau de références nominatives prévu à l'Article 55 de la loi n° 87-416 du 17 juin 1987 sur l'épargne ou en valeurs admises par la Banque de France en garantie d'avances.
- Elles peuvent recevoir des dons et des legs dans les conditions prévues par l'Article 910 du code civil.

## Article 12 (abrogé)

## 第3章 〔修道会〕

## 第13条 [修道会の承認]

- ① すべての修道会は、コンセイユ・デタの拘束力ある答申に基づくデクレにより法律上の承認を得ることができる。以前に許可された修道会に関する規定 [1942年改正前のもの] は、それらに適用することができる。
- ② 法律上の承認は、コンセイユ・デタの議を経たデクレにより、修道会の新規施設に与えることができる。
- ③ 修道会の解散又は施設の廃止は、コンセイユ・デタの拘束力ある答申 に基づくデクレによらなければ宣言することができない。

## 第14条(削 除)

## 第15条 [修道会の財産]

- ① すべての修道会は、その収入及び支出の明細書を保持するものとする。 修道会は、毎年、前年度の収支計算書並びに動産及び不動産に関する 財産目録を作成するものとする。
- ② 修道会は、構成員の氏名、修道会内部での呼称、国籍、年齢、出生地 及びその入会日を記した完全な構成員名簿を、その本部に備えておか なければならない。
- ③ 修道会は、知事の求めに応じ、知事又はその代理人に対し、前項の計算書、財産目録及び名簿を、その場で提示しなければならない。
- ④ 本条に定める場合において、知事の求めに対し虚偽の事項を伝え又は それに従うことを拒否した修道会の代表者又は指導者は、第8条第2 項に規定する刑に処する。

### Titre III.

## Article 13

- Toute congrégation religieuse peut obtenir la reconnaissance légale par décret rendu sur avis conforme du Conseil d'Etat; les dispositions relatives aux congrégations antérieurement autorisées leur sont applicables.
- La reconnaissance légale pourra être accordée à tout nouvel établissement congréganiste en vertu d'un décret en Conseil d'Etat.
- La dissolution de la congrégation ou la suppression de tout établissement ne peut être prononcée que par décret sur avis conforme du Conseil d'Etat.

## Article 14 (abrogé)

## Article 15

- Toute congrégation religieuse tient un état de ses recettes et dépenses; elle dresse chaque année le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorié de ses biens meubles et immeubles.
- La liste complète de ses membres, mentionnant leur nom de famille, ainsi que le nom sous lequel ils sont désignés dans la congrégation, leur nationalité, âge et lieu de naissance, la date de leur entrée, doit se trouver au siège de la congrégation.
- Celle-ci est tenue de représenter sans déplacement, sur toute réquisition du préfet à lui même ou à son délégué, les comptes, états et listes cidessus indiqués.
- Seront punis des peines portées au paragraphe 2 de l'Article 8 les représentants ou directeurs d'une congrégation qui auront fait des communications mensongères ou refusé d'obtempérer aux réquisitions du préfet dans les cas prévus par le présent article.

## 第16条(削 除)

## 第17条 [無 効]

① 直接に又は仲介者その他あらゆる間接的な方法によりなされた、有償 又は無償の、生前の又は遺言による行為であって、合法又は不法に結 成された団体が第2条、第6条、第9条、第11条、第13条、第14条及 び第16条の規定を免れることを可能とする目的をもつものはすべて、 無効とする。

## 〔第2項削除〕

③ その行為の無効は、検察官の請求又は関係者の申立てにより宣告する。

## 第18条 [解散及び清算]

- ① 本法の審署時に存在する修道会であって、審署以前に許可又は承認を 受けていないものは、3箇月以内に、当該修道会が必要な申立てを行っ た上で本法の諸規定に従うことを証明しなければならない。
- ② この証明のないときは、当該修道会は、当然に解散したものとみなす。 許可が拒否された修道会についても、同様とする。
- ③ 当該修道会の保有する財産の清算は、裁判手続により行う。裁判所は、 検察官の請求に基づき、それに着手するため、清算の全期間を通じて 係争物管理人の全ての権利を行使する清算人を指名する。
- ④ 清算人を指名した裁判所は、民事事件につき、清算人が提起した訴訟 又は清算人に対する訴訟について専属管轄権を有する。
- ⑤ 清算人は、未成年者の財産の売却に関して定める手続に従って、不動 産の売却を行う。
- ⑥ 清算を命ずる裁判は、法律上の公告に関して定める形式で公にする。

## Article 16 (abrogé)

## Article 17

- Sont nuls tous actes entre vifs ou testamentaires, à titre onéreux ou gratuit, accomplis soit directement, soit par personne interposée, ou toute autre voie indirecte, ayant pour objet de permettre aux associations légalement ou illégalement formées de se soustraire aux dispositions des articles 2, 6, 9, 11, 13, 14 et 16.
- La nullité pourra être prononcée soit à la diligence du ministère public, soit à la requête de tout intéressé.

#### Article 18

- Les congrégations existantes au moment de la promulgation de la présente loi, qui n'auraient pas été antérieurement autorisées ou reconnues, devront, dans le délai de trois mois, justifier qu'elles ont fait les diligences nécessaires pour se conformer à ses prescriptions.
- A défaut de cette justification, elles sont réputées dissoutes de plein droit. Il en sera de même des congrégations auxquelles l'autorisation aura été refusée.
- La liquidation des biens détenus par elles aura lieu en justice. Le tribunal, à la requête du ministère public, nommera, pour y procéder, un liquidateur qui aura pendant toute la durée de la liquidation tous les pouvoirs d'un administrateur séquestre.
- Le tribunal qui a nommé le liquidateur est seul compétent pour connaître, en matière civile, de toute action formée par le liquidateur ou contre lui.
- Le liquidateur fera procéder à la vente des immeubles suivant les formes prescrites pour les ventes de biens de mineurs.
- Le jugement ordonnant la liquidation sera rendu public dans la forme prescrite pour les annonces légales.

- ⑦ 修道会入会前に修道会構成員に帰属していた資産、又は修道会入会以 後に直系若しくは傍系の者からの遺言のない相続により若しくは直 系の者からの贈与若しくは遺贈により修道会構成員に帰属すべき資産 は、当該修道会構成員に返還する。
- 8 直系以外の者から修道会構成員に対してなされた贈与及び遺贈は、法 律上取戻しを請求することができる。但し、取戻請求権者は、第17 条所定の仲介者でなかったことを証明しなければならない。
- ⑨ 無償で取得され、かつ、贈与により特に救援事業に充てられなかった 資産について、寄附者、その相続人若しくは承継人又は遺言者の相続 人若しくは承継人は、その取戻しを請求することができる。この場合、 それらの者に対し、清算を宣告する裁判の前に経過した時間を理由に 時効を援用することはできない。
- ⑩ 資産が修道会構成員に供するためでなく救援事業に供するために贈与 又は遺贈された場合には、贈与に定める目的の達成に供するという条 件においてのみ、当該資産の取戻しを請求することができる。
- ① 回復又は取戻しの訴えはすべて、清算の裁判の公示の日から6箇月以内に清算人に対して行わなければならず、これを行わない場合には権利を失う。対審手続による清算人を伴った裁判であって既判力を有するものは、すべての利害関係者に対抗することができる。
- ② 清算人は、6箇月の経過後、取戻しがなされなかった不動産又は救援事業に充てられない不動産のすべてを裁判所の関与の下に売却する。
- ③ 売却益及びすべての有価証券は、預託供託公庫に寄託する。

- Les biens et valeurs appartenant aux membres de la congrégation antérieurement à leur entrée dans la congrégation, ou qui leur seraient échus depuis, soit par succession ab intestat en ligne directe ou collatérale, soit par donation ou legs en ligne directe, leur seront restitués. - Les dons et legs qui leur auraient été faits autrement qu'en ligne directe pourront être également revendiqués, mais à charge par les bénéficiaires de faire la preuve qu'ils n'ont pas été les personnes interposées prévues par l'Article 17. Les biens et valeurs acquis, à titre gratuit et qui n'auraient pas été spécialement affectés par l'acte de libéralité à une oeuvre d'assistance pourront être revendiqués par le donateur, ses héritiers ou ayants droit, ou par les héritiers ou ayants droit du testateur, sans qu'il puisse leur être opposé aucune prescription pour le temps écoulé avant le jugement prononçant la liquidation. - Si les biens et valeurs ont été donnés ou légués en vue de gratifier non les congréganistes, mais de pourvoir à une oeuvre d'assistance, ils ne pourront être revendiqués qu'à charge de pourvoir à l'accomplissement du but assigné à la libéralité. - Toute action en reprise ou revendication devra, à peine de forclusion, être formée contre le liquidateur dans le délai de six mois à partir de la publication du jugement. Les jugements rendus contradictoirement avec le liquidateur, et ayant acquis l'autorité de la chose jugée, sont opposables à tous les intéressés. - Passé le délai de six mois, le liquidateur procédera à la vente en justice de tous les immeubles qui n'auraient pas été revendiqués ou qui ne seraient pas affectés à une oeuvre d'assistance.
- L'entretien des pauvres hospitalisés sera, jusqu'à l'achèvement de la liquidation, considéré comme frais privilégiés de liquidation.

déposé à la Caisse des dépôts et consignations.

Le produit de la vente, ainsi que toutes les valeurs mobilières, sera

- (4) 入院中の貧民の扶養費は、清算が完了するまで、優先的清算経費とみなす。
- (5) 異議申立てがないとき又は定められた期間内に提起されたすべての訴訟に 対する裁判が行われたときは、純積極財産は、権利保有者間で分配する。
- (6) 前項所定の先取りの後の残余積極財産に関して、本法第20条にいう 行政規則は、解散した修道会の構成員であって、確実な生計費を持た ない者又は分配される資産の取得にその個人的な労働の成果によって 貢献したと証明しうる者に対する現金又は終身年金の形式による支給 を定める。

## 第19条(削 除)

## 第20条

本法の執行を確実なものにするための措置は、コンセイユ・デタの議を 経たデクレで定める。

## 第21条 [廃止法令等]

- ① 刑法典第291条、第292条、第293条及び刑法典第294条の非営利社 団に関する規定、1820年7月5-8日オルドナンス第20条、1834年4月 10日法律、1848年7月28日デクレ第13条、1881年6月30日法律第7 条、1872年3月14日法律、1825年5月24日法律第2条第2項、1852年 1月31日デクレ並びにおよそ本法に反するすべての規定は、廃止する。
- ② 職業組合、商事会社及び共済組合に関する特別法は、今後も効力を有する。

## 第21条の2〔適用範囲〕

① 本法は、海外領土及びマヨット島自治体に適用する。

## 第4章 外国非営利社団

## 第22条から第35条まで(削除)

- S'il n'y a pas de contestation ou lorsque toutes les actions formées dans le délai prescrit auront été jugées, l'actif net est réparti entre les ayants droit.
- Le décret visé par l'Article 20 de la présente loi déterminera, sur l'actif resté libre après le prélèvement ci-dessus prévu, l'allocation, en capital ou sous forme de rente viagère, qui sera attribuée aux membres de la congrégation dissoute qui n'auraient pas de moyens d'existence assurés ou qui justifieraient avoir contribué à l'acquisition des valeurs mises en distribution par le produit de leur travail personnel.

## Article 19 (abrogé)

## Article 20

Un décret déterminera les mesures propres à assurer l'exécution de la présente loi.

#### Article 21

- Sont abrogés les articles 291, 292, 293 du code pénal, ainsi que les dispositions de l'Article 294 du même code relatives aux associations; l'Article 20 de l'ordonnance du 5-8 juillet 1820; la loi du 10 avril 1834; l'Article 13 du décret du 28 juillet 1848; l'Article 7 de la loi du 30 juin 1881; la loi du 14 mars 1872; le paragraphe 2, Article 2, de la loi du 24 mai 1825; le décret du 31 janvier 1852 et, généralement, toutes les dispositions contraires à la présente loi.
- Il n'est en rien dérogé pour l'avenir aux lois spéciales relatives aux syndicats professionnels, aux sociétés de commerce et aux sociétés de secours mutuels.

#### Article 21 bis

La présente loi est applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte.

## Titre IV: Des associations étrangères. (abrogé)

- 3. 結社法施行令
- 3. 非営利社団契約に関する1901年7月1日法律の執行のための行政規則を定める1901年8月16日デクレ〔結社法施行令〕

(最終改正:2007年5月11日)

## 目 次

第1章 非営利社団「第1条~第15条]

第2章 修道会及びその施設 [第16条~第26条]

第3章 一般規定及び経過規定[第27条~第33条]

フランス共和国大統領は、内務大臣の報告に基づき、非営利社団契約に関する1901年7月1日法律、とりわけその第20条、1825年5月24日法律第4条及び第7条、1901年7月1日の大臣命令並びに公教育大臣の意見を参照し、コンセイユ・デタの意見を徴し、以下の通り命令する。

## 第1章 非営利社団

## 第1節 届出非営利社団

## 第1条[届 出]

- ① 1901年7月1日法律第5条第2項所定の届出は、いかなる資格であれ 当該非営利社団の管理に責任を負う者が行う。
- ② 非営利社団は、1箇月以内に、届出の日付、当該社団の名称及び目的 並びにその本部の表示を含む抄本を官報に登載することによって、上 記の者の責任で公にされる。

## 〔第3項削除〕

[2007年5月11日デクレ807号第10条により第1項改正]

## 第2条 〔規約等の閲覧権〕

何人も、県庁又は郡庁の事務局において、規約及び届出書、並びに規約 の改正及び管理に関して生じた変更を示す書類を、その場で閲覧する権利 3. Décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association

## Titre Ier

Chapitre ler Associations déclarées.

#### Article 1

- La déclaration prévue par l'Article 5, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1901 est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration de l'association.
- Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique par leurs soins au moyen de l'insertion au journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

#### Article 2

Toute personne a droit de prendre communication sans déplacement, au secrétariat de la préfecture ou de la sous-préfecture, des statuts et déclarations ainsi que des pièces faisant connaître les modifications de statuts et les changements survenus dans l'administration. Elle peut même s'en faire délivrer à ses frais expédition ou extrait.

## 3. 結社法施行令

を有する。何人も、手数料を支払ってその謄本又は抄本の交付を受けることができる。

[2007年5月11日デクレ807号第10条により本条改正]

## 第3条 [管理の変更]

- ① 非営利社団の管理に関して生じた変更に関する届出書は、以下の項目を記載するものとする。
  - 一 管理の責任を負う者の変更
  - 二 新規に設立した施設
  - 三 本部の住所の変更
  - 四 1901年7月1日法律第6条所定の施設及び不動産の取得又は譲渡。 届出書には、取得価格又は譲渡価格を示す書類及び取得の場合に は明細書も添付しなければならない。

[2007年5月11日デクレ807号第10条により柱書及び第1号改正]

## 第4条〔特例〕

パリに本部を置く非営利社団に関しては、届出及び附属書類の提出は、 警視庁に対して行う。

## 第5条〔受領証〕

いかなる届出の受領証も、附属書類の一覧表を含む。当該受領証には、 日付を記入し、県知事、副知事又はその代理人が署名する。

## 第6条〔記録簿〕

- ① 規約に対してなされた改正、及び非営利社団の管理に関して生じた変 更は、すべての届出非営利社団の本部に保管される記録簿に転記する。 改正及び変更に関する受領証の日付は、記録簿に記載する。
- ② 行政当局又は司法当局の求めに基づく上記の記録簿の提示は、本部においてその場で行う。

### Article 3

- Les déclarations relatives aux changements survenus dans l'administration de l'association mentionnent:
  - 1° Les changements de personnes chargées de l'administration;
  - 2° Les nouveaux établissements fondés;
  - 3° Le changement d'adresse du siège social;
  - 4° Les acquisitions ou aliénations du local et des immeubles spécifiés à l'Article 6 de la loi du 1er juillet 1901; un état descriptif, en cas d'acquisition, et l'indication des prix d'acquisition ou d'aliénation doivent être joints à la déclaration.

### Article 4

Pour les associations dont le siège est à Paris, les déclarations et les dépôts de pièces annexées sont faits à la préfecture de police.

### Article 5

Le récépissé de toute déclaration contient l'énumération des pièces annexées; il est daté et signé par le préfet, le sous-préfet ou leur délégué.

- Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration de l'association sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée; les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.
- La présentation dudit registre aux autorités administratives ou judiciaires, sur leur demande, se fait sans déplacement au siège social.

[2007年5月11日デクレ807号第10条により第1項改正]

# 第7条 [連合体]

中央管理機関を有する非営利社団の連合体は、上記の諸規定に従う。連合体は、これに加えて、連合体を構成する非営利社団の名称、目的及び所在地を届け出る。連合体は、新規に加盟した非営利社団を3箇月以内に通知するものとする。

[2007年5月11日デクレ807号第10条により本条改正]

# 第2節 公益認定非営利社団

### 第8条 [公益認定の申請]

公益認定を申請する非営利社団は、届出非営利社団に課せられる手続を 事前に踏まなければならない。

# 第9条 [申請書への署名]

公益認定の申請書には、総会によって特に委任されたすべての者が署名 する。

# 第10条〔添付書類〕

- ① 申請書には以下のものを添付する。
  - 一 届出の抄本を含む官報1部
  - 二 事業の起源、経過及び公益目的を示す説明書
  - 三 当該非営利社団の規約2部
  - 四 所在地を示した施設の一覧表
  - 五 構成員の年齢、国籍、職業及び住所を示した当該非営利社団の構成員の名簿、又は、連合体の場合には、名称、目的及び所在地を示した連合体を構成する非営利社団の一覧表
  - 六 前年度の収支計算書
  - 七 動産及び不動産の積極財産並びに消極財産の一覧表
  - 八 公益認定の申請を認めた総会の議事要録

#### Article 7

Les unions d'associations ayant une administration centrale sont soumises aux dispositions qui précèdent. Elles déclarent, en outre, le titre, l'objet et le siège des associations qui les composent. Elles font connaître dans les trois mois les nouvelles associations adhérentes.

# Chapitre 2 Associations reconnues d'utilité publique.

### Article 8

Les associations qui sollicitent la reconnaissance d'utilité publique doivent avoir rempli au préalable les formalités imposées aux associations déclarées.

## Article 9

La demande en reconnaissance d'utilité publique est signée de toutes les personnes déléguées à cet effet par l'assemblée générale.

- Il est joint à la demande:
  - 1° Un exemplaire du Journal officiel contenant l'extrait de la déclaration:
  - 2° Un exposé indiquant l'origine, le développement, le but d'intérêt public de l'oeuvre;
  - 3° Les statuts de l'association en double exemplaire;
  - 4° La liste de ses établissements avec indication de leur siège;
  - 5° La liste des membres de l'association avec l'indication de leur âge, de leur nationalité, de leur profession et de leur domicile, ou, s'il s'agit d'une union, la liste des associations qui la composent avec l'indication de leur titre, de leur objet et de leur siège;
  - 6° Le compte financier du dernier exercice;
  - $7^{\circ}$  Un état de l'actif mobilier et immobilier et du passif.
  - 8° Un extrait de la délibération de l'assemblée générale autorisant la demande en reconnaissance d'utilité publique.

② これらの書類は、この申請書の署名者が真正かつ真実であることを保証する。

# 第11条 [規 約]

- ① 規約は以下の事項を含む。
  - 一 当該非営利社団の名称、目的、存続期間及び本部の表示
  - 二 構成員の入会及び退会の要件
  - 三 当該非営利社団及びその施設の組織及び運営に関する規則、管理 に責任を負う構成員に与えられた権限に関する決定、並びに定款 の改正及び当該社団の解散の要件
  - 四 管理に関して生じたすべての変更を3箇月以内に県庁又は郡庁に 通知し、知事の求めに応じ、知事又はその代理人に対し会計に関 する帳簿及び書類をその場で提示する義務
  - 五 任意解散、規約に基づく解散、裁判で宣告された解散又はデクレ による解散の場合に財産の帰属を定める規則
  - 六 名目の如何を問わず、一部有料の非営利社団の施設で受領する報 酬の限度額

[2007年5月11日デクレ807号第10条により第3号及び第4号改正]

# 第12条 [内務大臣の権限]

- ① 申請は、内務大臣に提出する。内務大臣は、附属書類の表示のある、 日付を記載し署名した申請受領証を交付する。
- ② 内務大臣は、必要な場合には、申請に関する予備審査を行う。内務大臣は、非営利社団が本部を置く市町村の市町村会の意見を求め、県知事に報告を要求することができる。
- ③ 内務大臣は、関係各大臣に諮った後、一件書類をコンセイユ・デタに送付する。

 Ces pièces sont certifiées sincères et véritables par les signataires de la demande.

### Article 11

## — Les statuts contiennent:

- 1° L'indication du titre de l'association, de son objet, de sa durée et de son siège social;
- 2° Les conditions d'admission et de radiation de ses membres;
- 3° Les règles d'organisation et de fonctionnement de l'association et de ses établissements, ainsi que la détermination des pouvoirs conférés aux membres chargés de l'administration, les conditions de modification des statuts et de la dissolution de l'association;
- 4° L'engagement de faire connaître dans les trois mois à la préfecture ou à la sous-préfecture tous les changements survenus dans l'administration et de présenter sans déplacement les registres et pièces de comptabilité, sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué;
- 5° Les règles suivant lesquelles les biens seront dévolus en cas de dissolution volontaire, statutaire, prononcée en justice ou par décret;
- 6° Le prix maximum des rétributions qui seront perçues à un titre quelconque dans les établissements de l'association où la gratuité n'est pas complète.

- La demande est adressée au ministre de l'intérieur; il en est donné récépissé daté et signé avec l'indication des pièces jointes.
- Le ministre fait procéder, s'il y a lieu, à l'instruction de la demande. Il peut provoquer l'avis du conseil municipal de la commune où l'association a son siège et demander un rapport au préfet.
- Après avoir consulté les ministres intéressés, il transmet le dossier au conseil d'Etat.

### 第13条

公益認定のデクレの写しは、県知事又は副知事に送付し、届出の一件書類に添付する。デクレの謄本は、県知事又は副知事の責任で公益認定を受けた非営利社団に送達する。

# 第13-1条 〔規約の改正等〕

- ① 公益認定非営利社団の規約に対してなされた改正又は任意解散は、内 務大臣の報告に基づいてなされたコンセイユ・デタの議を経たデクレ によって認可された後に、効力を生ずる。
- ② 但し、この認可は、内務大臣の命令によって付与することができる。 この内務大臣の命令は、コンセイユ・デタの意見に従って発しなけれ ばならない。
- ③ 前2項にかかわらず、フランス領土内における公益認定非営利社団の本部の移転に関する規約の改正は、内務大臣の認可の後に効力を生ずる。

# 第3節 届出非営利社団及び公益認定非営利社団に共通する規定

# 第14条 〔残余財産の帰属〕

方式の如何にかかわらず、解散の場合に規約が非営利社団の財産の清算及び帰属の要件を定めていなかったとき、又は任意解散を表明した総会がこの点に関して決定をしなかったときは、裁判所は、検察官の請求に基づき保佐人を指名する。保佐人は、裁判所の定める期間内に、財産の帰属について決定を下すことのみを任務とする総会を招集し、民法典第813条により相続人が存在しない場合に保佐人に付与される権限を行使する。

#### Article 13

Une copie du décret de reconnaissance d'utilité publique est transmise au préfet ou au sous-préfet pour être jointe au dossier de la déclaration; ampliation du décret est adressée par ses soins à l'association reconnue d'utilité publique.

### Article 13-1

- Les modifications apportées aux statuts ou la dissolution volontaire d'une association reconnue d'utilité publique prennent effet après approbation donnée par décret en Conseil d'Etat pris sur le rapport du ministre de l'intérieur.
- Toutefois, l'approbation peut être donnée par arrêté du ministre de l'intérieur à condition que cet arrêté soit pris conformément à l'avis du Conseil d'Etat.
- Par dérogation aux dispositions qui précèdent, la modification des statuts portant sur le transfert à l'intérieur du territoire français du siège de l'association prend effet après approbation du ministre de l'intérieur.

# Chapitre 3 Dispositions communes aux associations déclarées et associations reconnues d'utilité publique.

### Article 14

Si les statuts n'ont pas prévu les conditions de liquidation et de dévolution des biens d'une association en cas de dissolution, par quelque mode que ce soit, ou si l'assemblée générale qui prononce la dissolution volontaire n'a pas pris de décision à cet égard, le tribunal, à la requête du ministère public, nomme un curateur. Ce curateur provoque, dans le délai déterminé par le tribunal, la réunion d'une assemblée générale dont le mandat est uniquement de statuer sur la dévolution des biens; il exerce les pouvoirs conférés par l'Article 813 du code civil aux curateurs des successions vacantes.

# 第15条 [分配の禁止]

総会は、財産帰属の方式の如何にかかわらず、財産の帰属を決定するために総会が招集されたときは、1901年7月1日法律第1条の規定に従い、出資の回復の場合を除き、非営利社団の財産のいかなる部分をも構成員に分与することができない。

## Article 15

Lorsque l'assemblée générale est appelée à se prononcer sur la dévolution des biens, quel que soit le mode de dévolution, elle ne peut, conformément aux dispositions de l'Article 1er de la loi du 1er juillet 1901, attribuer aux associés, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque des biens de l'association.

# 第2章 修道会及びその施設

# 第1節 修道会

### 第1款 許可申請書

# 第16条〔許可の申請〕

- ① 許可を受けていない既存の修道会又は新規の修道会の設立を望む者によって、1901年7月1日法律の審署から3箇月以内に政府に対してなされた許可の申請は、上述の1901年7月1日大臣命令に従うものとする。
- ② その3箇月の経過後に新規の修道会の設立のために政府に対してなされた許可の申請は、以下の条項に規定された要件に従うものとする。

# 第17条 (申請書の提出)

- ① 申請書の提出は、内務大臣宛に行うものとする。申請書には、設立者 全員が署名し、署名者が本人であることを証明する書類を添付する。
- ② 内務大臣は、附属書類の表示のある、日付を記載し署名した受領証を 交付する。

# 第18条〔添付書類〕

- ① 申請書には、以下のものを添付する。
  - 一 修道会の規約案2部
  - 二 修道会の設立に充てられる出資金及び修道会の維持に充てられる 資金の明細書
  - 三 資格の如何を問わず、修道会及びその施設に所属すべき者の名簿であって、氏名、年齢、出生地及び国籍を示すもの。その中に以前に他の修道会に所属していた者がある場合には、その名簿に、その修道会の名称、目的及び所在地、入会及び退会の日付、並びにその修道会内でのその者の呼称を記載するものとする。

# Titre II Des Congrégations religieuses et de leurs établissements

# Chapitre 1er Congrégations religieuses

# Section 1 Demandes en autorisation. Article 16

- Les demandes en autorisation adressées au Gouvernement, dans le délai de trois mois à partir de la promulgation de la loi du 1er juillet 1901, tant par des congrégations existantes et non autorisées que par des personnes désirant fonder une congrégation nouvelle, restent soumises aux dispositions de l'arrêté ministériel du 1er juillet 1901 susvisé.
- Les demandes en autorisation adressées au Gouvernement après ce délai de trois mois, en vue de la fondation d'une congrégation nouvelle, sont soumises aux conditions contenues dans les articles ciaprès.

#### Article 17

- La demande est adressée au ministre de l'intérieur. Elle est signée de tous les fondateurs et accompagnée des pièces de nature à justifier l'identité des signataires.
- Il est donné récépissé daté et signé avec indication des pièces jointes.

- Il est joint à la demande:
  - 1° Deux exemplaires du projet de statuts de la congrégation;
  - 2º L'état des apports consacrés à la fondation de la congrégation et des ressources destinées à son entretien;
  - 3° La liste des personnes qui, à un titre quelconque, doivent faire partie de la congrégation et de ses établissements, avec indication de leurs nom, prénoms, âge, lieu de naissance et nationalité. Si l'une de ces personnes a fait antérieurement partie d'une autre congrégation, il est fait mention, sur la liste du titre, de l'objet et

② これらの書類は、特に他の者の委任を受けた申請書の署名者の1人が真正かつ真実であることを保証する。

## 第19条〔必要的記載事項〕

- ① 規約案は、公益認定社団の場合と同様の記載事項及び義務条項を含む ものとする。但し、解散の場合の財産の帰属に関する1825年5月24 日法律第7条の規定は留保する。
- ② 年齢、国籍、修道期間及び、寄附金、会費、寄宿料又は寄贈の名目で要求される分担金の限度額は、修道会構成員が満たさなければならない入会要件に示すものとする。
- ③ 規約は、さらに以下の事項を含むものとする。
  - 一 修道会及び修道会員が教会裁治権者の裁治権に従うこと
  - 二 修道会が許可を受け又は許可を受けずになしうる民事上の行為の 表示。但し、1825年5月24日法律第4条の規定は留保する
  - 三 修道会の収入及び支出の種類の表示、並びにそれを超過した場合 に手元にある金銭を記名証券として運用しなければならない金額 及び運用がなされるべき期間に関する定め

# 第20条 [司教の届出書]

申請書には、教区の司教が当該修道会及び修道会構成員を自らの裁治権 下に置くことを確約する旨の届出書を添付しなければならない。 du siège de cette congrégation, des dates d'entrée et de sortie et du nom sous lequel la personne y était connue.

— Ces pièces sont certifiées sincères et véritables par l'un des signataires de la demande ayant reçu mandat des autres à cet effet.

#### Article 19

- Les projets de statuts contiennent les mêmes indications et engagements que ceux des associations reconnues d'utilité publique, sous réserve des dispositions de l'Article 7 de la loi du 24 mai 1825 sur la dévolution des biens en cas de dissolution.
- L'âge, la nationalité, le stage et la contribution pécuniaire maximum exigée à titre de souscription, cotisation, pension ou dot, sont indiqués dans les conditions d'admission que doivent remplir les membres de la congrégation.

### — Les statuts contiennent, en outre:

- 1° La soumission de la congrégation et de ses membres à la juridiction de l'ordinaire;
- 2° L'indication des actes de la vie civile que la congrégation pourra accomplir avec ou sans autorisation, sous réserve des dispositions de l'Article 4 de la loi du 24 mai 1825;
- 3° L'indication de la nature de ses recettes et de ses dépenses et la fixation du chiffre au-dessus duquel les sommes en caisse doivent être employées en valeurs nominatives et du délai dans lequel l'emploi devra être fait.

## Article 20

La demande doit être accompagnée d'une déclaration par laquelle l'évêque du diocèse s'engage à prendre la congrégation et ses membres sous sa juridiction.

# 第2款 申請の予備審査 第21条 「内務大臣の申請〕

- ① 内務大臣は、当該修道会が既に設立され又は設立される予定の市町村の市町村会の意見及び知事の報告を特に求めることにより、このデクレの第16条に定める申請の審査を行う。
- ② 内務大臣は、関係各大臣に諮った後、修道会の申請書を両議院のいずれかに提出する。

# 第2節 許可された修道会に属する施設

## 第1款 許可の申請

### 第11条 [申請書の提出]

- ① 一又は複数の施設の設置を既に適法に許可された修道会であって、新たな施設を設置しようとするものはすべて、当該修道会の管理又は監督の責任を負う者が署名した申請書を提出しなければならない。
- ② この申請は、内務大臣に対して行う。内務大臣は、附属書類の表示のある、日付を記載し署名した受領証を交付する。

# 第23条〔添付書類〕

- ① 申請書には、以下のものを添付する。
  - 一 修道会の規約2部
  - 二 その動産及び不動産並びに消極財産の一覧表
  - 三 当該施設の設置に充てられる資金及びその運営に充てられる資産の一覧表
  - 四 資格の如何を問わず、施設に所属すべき者の名簿(名簿は第18条 第3号の規定に従い作成されるものとする。)
  - 五 施設及び施設の構成員がその地の教会裁治権者の裁治権に従うと いう確約

# Section 2 Instruction des demandes Article 21

- La ministre fait procéder à l'instruction des demandes mentionnées en l'Article 16 du présent règlement, notamment en provoquant l'avis du conseil municipal de la commune dans laquelle est établie ou doit s'établir la congrégation et un rapport du préfet.
- Après avoir consulté les ministres intéressés, il soumet à l'une ou à l'autre des deux chambres les demandes des congrégations.

# Chapitre 2 Etablissements dépendant d'une congrégation religieuse autorisée

# Section 1 Demandes en autorisation.

### Article 22

- Toute congrégation déjà régulièrement autorisée à fonder un ou plusieurs établissements et qui veut en fonder un nouveau doit présenter une demande signée par les personnes chargées de l'administration ou de la direction de la congrégation.
- La demande est adressée au ministre de l'intérieur. Il en est donné récépissé daté et signé avec indication des pièces jointes.

- Il est joint à la demande:
  - 1° Deux exemplaires des statuts de la congrégation;
  - 2° Un état de ses biens meubles et immeubles, ainsi que de son passif;
  - 3° L'état des fonds consacrés à la fondation de l'établissement et des ressources destinées à son fonctionnement;
  - 4° La liste des personnes qui, à un titre quelconque, doivent faire partie de l'établissement (la liste est dressée conformément aux dispositions de l'Article 18, 3°);
  - 5° L'engagement de soumettre l'établissement et ses membres à la juridiction de l'ordinaire du lieu.

- ② これらの書類は、特に他の者から委任を受けた、申請書の署名者の1人が真正かつ真実であることを保証する。
- ③ 申請書には、当該施設が置かれる教区の司教が当該施設及びその構成 員を自らの裁治権下に置くことを確約する旨の届出書を添付する。

# 第2款 申請の予備審査 第24条 「予備審査」

- ① 内務大臣は、必要な場合には、当該施設が開設されるべき市町村の市町村会の意見並びに当該修道会が本部を置く県及び当該施設が置かれるべき県の知事の報告を特に求めることにより、予備審査を行う。
- ② 許可のデクレは、当該施設の運営に関する特別な条件を定める。

# 第3節 修道会及びその施設に共通する規定

# 第25条 [申請の許可及び不許可]

- ① 修道会又は施設の許可を拒否する場合には、当該決定は、内務大臣の 責任で事務を通じて申請者に通知する。
- ② 修道会を許可する場合には、一件書類は、当該修道会が本部を置く県の知事に返付する。
- ③ 施設を許可する場合には、一件書類は、当該施設が置かれる県の知事 に送付する。内務大臣は、当該施設が属する修道会が本部を置く県の 知事に対し、許可に関する意見を与える。
- ④ 許可の法律又はデクレの謄本は、知事が申請者に送付する。

- Ces pièces sont certifiées sincères et véritables par l'un des signataires de la demande ayant reçu mandat des autres à cet effet.
- La demande est accompagnée d'une déclaration par laquelle l'évêque du diocèse où doit être situé l'établissement s'engage à prendre sous sa juridiction cet établissement et ses membres.

# Section 2 Instruction des demandes Article 24

- Le ministre fait procéder, s'il y a lieu, à l'instruction, notamment en provoquant l'avis du conseil municipal de la commune où l'établissement doit être ouvert et les rapports des préfets, tant du département où la congrégation a son siège que de celui où doit se trouver l'établissement.
- Le décret d'autorisation règle les conditions spéciales de fonctionnement de l'établissement.

# Chapitre 3 Dispositions communes aux congrégations religieuses et à leurs établissements.

- En cas de refus d'autorisation d'une congrégation ou d'un établissement, la décision est notifiée aux demandeurs par les soins du ministre de l'intérieur et par la voie administrative.
- En cas d'autorisation d'une congrégation, le dossier est retourné au préfet du département où la congrégation a son siège.
- En cas d'autorisation d'un établissement, le dossier est transmis au préfet du département où est situé l'établissement. Avis de l'autorisation est donné par le ministre au préfet du département où la congrégation dont dépend l'établissement a son siège.
- Ampliation de la loi ou du décret d'autorisation est transmise par le préfet aux demandeurs.

# 第26条 [記録簿への記載]

修道会は、1901年7月1日法律第15条の規定に従い保管を義務付けられる計算書、財産目録及び名簿を別個の記録簿に記入するものとする。

## Article 26

Les congrégations inscrivent sur des registres séparés les comptes, états et listes qu'elles sont obligées de tenir en vertu de l'Article 15 de la loi du 1er juillet 1901.

# 第3章 一般規定及び経過規定

## 第27条 [知事の権限]

各知事は、通知する責任のある後見監督の許可等をすべて、日付順に特別の記録簿に記録する。これらの許可がその監視及び統制の下に与えられた場合には、それが与えられた経緯をその記録簿に明記するものとする。

# 第28条〔解散請求〕

- ① 1901年7月1日法律に基づき検察官が職権で提起する無効又は解散の 訴えは、非営利社団又は修道会の監督若しくは管理の責任を負う者に 対する呼出の方法により提起する。
- ② 非営利社団又は修道会に所属し又は所属しないすべての利害関係者は、当該訴訟手続に参加することができる。

# 第29条 [記録簿の公開]

- ① 種類の如何を問わず、非営利社団又は修道会に所属し又は所属しないすべての私立教育施設においては、教員及び職員の氏名、国籍並びに出生日及び出生地、それらの者が以前に就いていた職業並びにそれらの者が住んでいた場所の表示、並びにそれらの者が取得した免許状の種類及び日付を記すための特別の記録簿を公開しなければならない。
- ② この記録簿は、行政機関、大学区の機関又は司法機関の要求に基づき、その場で呈示する。

# 第30条〔適用範囲〕

① このデクレの第2条から第6条までの規定は、公益認定非営利社団及 び修道会に適用する。

# 第31条 [記録簿の記載方法]

第6条及び第26条所定の記録簿は、最初から最後まで番号を付し、非営利社団又は修道会を代表する資格のある者が各頁に略署し、第29条所定の記録簿は、大学区視察官又はその代理人が各頁に略署する。これらの記

# Titre III Dispositions générales et dispositions transitoires

### Article 27

Chaque préfet consigne, par ordre de date sur un registre spécial, toutes les autorisations de tutelle ou autres qu'il est chargé de notifier et, quand ces autorisations sont données sous sa surveillance et son contrôle, il y mentionne expressément la suite qu'elles ont reçue.

### Article 28

- Les actions en nullité ou en dissolution formées d'office par le ministère public en vertu de la loi du 1er juillet 1901 sont introduites au moyen d'une assignation donnée à ceux qui sont chargés de la direction ou de l'administration de l'association ou de la congrégation.
- Tout intéressé, faisant ou non partie de l'association ou de la congrégation, peut intervenir dans l'instance.

### Article 29

- Dans tout établissement d'enseignement privé, de quelque ordre qu'il soit, relevant ou non d'une association ou d'une congrégation, il doit être ouvert un registre spécial destiné à recevoir les nom, prénoms, nationalité, date et lieu de naissance des maîtres et employés, l'indication des emplois qu'ils occupaient précédemment et des lieux où ils ont résidé ainsi que la nature et la date des diplômes dont ils sont pourvus.
- Le registre est représenté sans déplacement aux autorités administratives, académiques ou judiciaires, sur toute réquisition de leur part.

## Article 30

Les dispositions des articles 2 à 6 du présent règlement sont applicables aux associations reconnues d'utilité publique et aux congrégations religieuses.

### Article 31

Les registres prévus aux articles 6 et 26 sont cotés par première et par dernière et paraphés sur chaque feuille par la personne habilitée

録簿には、連続して空白のないように記入する。

# 第32条〔起算日〕

1901年7月1日法律の審署以後に届け出た非営利社団については、このデクレの第1条所定の1箇月の期間は、このデクレの審署の日から起算する。

# 第33条

- ① 1901年7月1日より前に公益認定の申請を提出した非営利社団は、第 10条及び第11条の規定に従って一件書類を補完しなければならない。
- ② 但し、この非営利社団は、届出及び官報への公告の手続きを要しない。

à représenter l'association ou la congrégation, et le registre prévu à l'Article 29 par l'inspecteur d'académie ou son délégué. Les inscriptions sont faites de suite et sans aucun blanc.

### Article 32

Pour les associations déclarées depuis la promulgation de la loi du 1er juillet 1901, le délai d'un mois prévu à l'Article 1er du présent règlement ne court que du jour de la promulgation dudit règlement.

- Les associations ayant déposé une demande en reconnaissance d'utilité publique antérieurement au 1er juillet 1901 devront compléter les dossiers conformément aux dispositions des articles 10 et 11.
- Toutefois, les formalités de déclaration et de publicité au Journal officiel ne seront pas exigées d'elles.

### 4. 政教分離法

# 4. 教会と国家の分離に関する1905年12月9日法律〔政教分離法〕

(最終改正:2005年7月28日)

# 目 次

- 第1章 原 則「第1条~第2条〕
- 第2章 財産の帰属及び年金[第3条~第11条]
- 第3章 礼拝用建造物〔第12条~第17条〕
- 第4章 宗教活動のための非営利社団「第18条~第24条〕
- 第5章 宗教活動の規制 [第25条~第36条]
- 第6章 一般規定[第37条~第44条]

# 第1章 原 則

# 第1条 [宗教活動の自由]

共和国は、良心の自由を保障する。共和国は、公の秩序の利益のために 以下に定める制限のみの下に、自由な宗教活動を保障する。

# 第2条 [公認の禁止等]

- ① 共和国は、いかなる宗教も公認せず、俸給を支給せず、補助金を与えない。従って、この法律の審署に続く1月1日から、宗教活動に関わる支出はすべて、国、県及び市町村の予算から削除する。
- ② 但し、施設付司祭の業務に関わり、かつリセ、コレージュ、小学校、 救援施設、養護施設及び刑事施設等の公施設法人での自由な宗教活動 を保障するために供される支出は、予算に計上することができる。
- ③ 宗教公施設法人は、第3条に定める規定の留保の下に、廃止する。

4. Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

# Titre Ier: Principes.

## Article 1

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.
- Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.
- Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'Article 3.

### 4. 政教分離法

# 第2章 財産の帰属及び年金

## 第3条 [財産の帰属]

- ① 第2条により廃止を命じられた施設法人は、第4章に定める非営利社 団にその財産が帰属するまで、かつ遅くとも以下の期間の満了まで、 現に適用されている規定に従い一時的に運営を続ける。
- ② この法律の審署の後、国有財産管理局の担当官により、次の財産を記載し評価した目録を作成する。
  - 一 上記施設法人の動産及び不動産
  - 二 当該施設法人が用益権を有する国、県及び市町村の財産
- ③ この両者を含む財産目録は、教会施設法人の法定代理人又は行政手続で 行われる通知により正式に呼び出された者の立会いの下に作成する。
- ④ 財産目録作成の任務を負う担当官は、自らの作業に有用なすべての証 書及び資料の提示を求める権限を有する。

# 第4条 [財産の移転]

この法律の審署から1年以内に、司教区財産管理委員会、教会財産管理委員会、長老会議及びその他の宗教公施設法人の動産及び不動産は、その財産に課されるすべての負担及び義務並びにその財産の特別の充当とともに、当該施設法人の法定代理人により非営利社団に移転される。この非営利社団は、上記施設法人の旧来の教区における宗教活動を行うため、当該社団がその活動を行おうとする宗教の一般組織上の規則に従い、第19条の規定により適法に結成されたものでなければならない。

# Titre II: Attribution des biens, pensions.

# Article 3

- Les établissements dont la suppression est ordonnée par l'Article 2 continueront provisoirement de fonctionner, conformément aux dispositions qui les régissent actuellement, jusqu'à l'attribution de leurs biens aux associations prévues par le titre IV et au plus tard jusqu'à l'expiration du délai ci-après.
- Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire descriptif et estimatif:
  - 1° Des biens mobiliers et immobiliers desdits établissements;
  - 2° Des biens de l'Etat, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance.
- Ce double inventaire sera dressé contradictoirement avec les représentants légaux des établissements ecclésiastiques ou eux dûment appelés par une notification faite en la forme administrative.
- Les agents chargés de l'inventaire auront le droit de se faire communiquer tous titres et documents utiles à leurs opérations.

### Article 4

Dans le délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, les biens mobiliers et immobiliers des menses, fabriques, conseils presbytéraux, consistoires et autres établissements publics du culte seront, avec toutes les charges et obligations qui les grèvent et avec leur affectation spéciale, transférés par les représentants légaux de ces établissements aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées, suivant les prescriptions de l'Article 19, pour l'exercice de ce culte dans les anciennes circonscriptions desdits établissements.

### 4. 政教分離法

## 第5条

- ① 前条に掲げる財産のうち、国に由来し、かつ共和暦10年芽月18日 [1802年4月8日] 法律より後に創設された信心基金として用途が特定されていないものは、国に返還するものとする。
- ② 教会施設法人は、第43条に定める行政規則の審署から1箇月後でなければ、財産を帰属させることができない。これに違反する場合、すべての利害関係者又は検察官は、その無効を大審裁判所に請求することができる。
- ③ 解散した公施設法人から引き継いだ財産の一部である有価証券又は不 動産を信徒会が譲渡する場合には、売却益は、記名国債証書又は第22 条第2項に定める要件で運用しなければならない。
- ④ 譲渡された財産を取得した者は、その利用の適正さにつき個人として 責任を負う。
- ⑤ 国、県又は市町村が取戻請求をしている財産は、管轄裁判所が当該取 戻請求につき裁判するまで、譲渡し、加工し又は変更することができ ない。

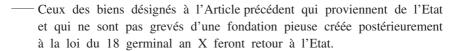
# 第6条 [債務の引受]

① 廃止された教会施設法人の財産が帰属する非営利社団は、本条第3項の規定の留保の下に、当該施設法人の債務及び借入金を引き継ぐ。この社団は、この負債から解放されない間は、第5条の規定により国に返還すべき、収入をもたらす財産の用益権を有する。

## 〔第2項削除〕

③ 宗教建造物に関わる支出のために契約した借入金の年賦償還金は、第 3章の規定の適用により非営利社団が当該建造物を使用する期間に応 じて、その社団が負担する。

### Article 5



- Les attributions de biens ne pourront être faites par les établissements ecclésiastiques qu'un mois après la promulgation du décret en Conseil d'Etat prévu à l'Article 43. Faute de quoi la nullité pourra en être demandée devant le tribunal de grande instance par toute partie intéressée ou par le ministère public.
- En cas d'aliénation par l'association cultuelle de valeurs mobilières ou d'immeubles faisant partie du patrimoine de l'établissement public dissous, le montant du produit de la vente devra être employé en titres de rente nominatifs ou dans les conditions prévues au paragraphe 2 de l'Article 22.
- L'acquéreur des biens aliénés sera personnellement responsable de la régularité de cet emploi.
- Les biens revendiqués par l'Etat, les départements ou les communes ne pourront être aliénés, transformés ni modifiés jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la revendication par les tribunaux compétents.

- Les associations attributaires des biens des établissements ecclésiastiques supprimés seront tenues des dettes de ces établissements ainsi que de leurs emprunts sous réserve des dispositions du troisième paragraphe du présent article; tant qu'elles ne seront pas libérées de ce passif, elles auront droit à la jouissance des biens productifs de revenus qui doivent faire retour à l'Etat en vertu de l'Article 5.
- Les annuités des emprunts contractés pour dépenses relatives aux édifices religieux, seront supportées par les associations en proportion du temps pendant lequel elles auront l'usage de ces édifices par application des dispositions du titre II.

### 4. 政教分離法

### 〔第4項削除〕

# 第7条 [特例]

- ① 慈善のための充当又は宗教活動と無関係なその他のあらゆる充当に用途が特定されている動産又は不動産は、教会施設法人の法定代理人が、上記財産と目的が同一である公役務、公施設法人又は公益施設法人に帰属させる。この帰属は、当該教会施設法人が本部を置く県の知事の承認を受けなければならない。承認されなかった場合には、コンセイユ・デタの議を経たデクレによって裁定する。
- ② 本条を適用することにより移転した財産に関するすべての回復の訴え については、取戻請求、取消又は解除のいずれの訴えであっても、第 9条に定めるところによる。

## 第8条

- ① 第4条に定める期間内に、教会施設法人が先に定めた帰属の手続を行わなかった場合には、デクレによりこれを行う。
- ② 上記期限の満了時に、帰属すべき財産は、その帰属の時まで係争物管理人の管理下に置く。
- ③ 第4条及び本条第1項により帰属する財産が、当初から又は帰属後に、同じ宗教の活動のために結成された複数の非営利社団が要求する場合には、その施設法人の代表者又はデクレによってなされた帰属につき、コンセイユ・デタに異議を申立てることができる。コンセイユ・デタは、争訟裁判部で審理し、あらゆる事実関係を考慮して決定する。
- ④ この請求は、デクレの日付、又は県当局に対して宗教公施設法人の法 定代理人が自ら行った帰属について通知してから1年以内に、コンセ イユ・デタに行う。この通知は、1箇月以内に行わなければならない。

#### Article 7

- Les biens mobiliers ou immobiliers grevés d'une affectation charitable ou d'une toute autre affectation étrangère à l'exercice du culte seront attribués, par les représentants légaux des établissements ecclésiastiques, aux services ou établissements publics ou d'utilité publique, dont la destination est conforme à celle desdits biens. Cette attribution devra être approuvée par le préfet du département où siège l'établissement ecclésiastique. En cas de non-approbation, il sera statué par décret en Conseil d'Etat.
- Toute action en reprise, qu'elle soit qualifiée en revendication, en révocation ou en résolution, concernant les biens dévolus en exécution du présent article, est soumise aux règles prescrites par l'Article 9.

- Faute par un établissement ecclésiastique d'avoir, dans le délai fixé par l'Article 4, procédé aux attributions ci-dessus prescrites, il y sera pourvu par décret.
- A l'expiration dudit délai, les biens à attribuer seront, jusqu'à leur attribution, placés sous séquestre.
- Dans le cas où les biens attribués en vertu de l'Article 4 et du paragraphe 1er du présent Article seront, soit dès l'origine, soit dans la suite, réclamés par plusieurs associations formées pour l'exercice du même culte, l'attribution qui en aura été faite par les représentants de l'établissement ou par décret pourra être contestée devant le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, lequel prononcera en tenant compte de toutes les circonstances de fait.
- La demande sera introduite devant le Conseil d'Etat, dans le délai d'un an à partir de la date du décret ou à partir de la notification, à l'autorité préfectorale, par les représentants légaux des établissements publics du culte, de l'attribution effectuée par eux. Cette notification devra être faite dans le délai d'un mois.

### 4. 政教分離法

⑤ 資産ある社団の分裂がある場合、教区領域の変更に伴い新社団の創設が ある場合及び帰属を受けた社団がもはやその目的を果たすことができな い場合には、帰属に対し、後になって異議を申立てることができる。

# 第9条 [教会施設法人の財産の帰属]

- ① 教会施設法人の財産であって1905年12月9日法律〔本法律〕の審署から1年以内に設立された信徒会が要求しなかったものは、デクレによって、該当する教区領域内にある市町村の慈善施設法人又は救援施設法人に、又はこのような施設法人がない場合には、当該財産からのすべての所得又は収入を慈善事業又は救援事業に充てることを要件として、市町村又は財産区に帰属する。但し、以下の各号については例外とする。
  - 1905年12月9日法律が審署された時に宗教活動に充てられている建造物及びこれに付属する動産は、法定期間内に返還又は取戻請求がなされなかった場合には、その区域内に当該建造物のある市町村の所有物となる。
  - 二 上記の教会施設法人に属していた動産であって、1905年12月9日法律第12条第2項に掲げる建造物に付属するものは、法定期間内に返還又は取戻請求がなされなかった場合には、上記建造物の所有者たる国、県及び市町村の所有物となる。
  - 三 宗教活動に充てられた建造物を除く建物不動産であって、1905年12月9日法律の審署時に収入をもたらさず、かつ大司教及び司教の司教区財産管理委員会、司教座参事会並びに神学校に属していたもの、並びにこれに隣接する中庭及び庭園は、デクレにより、県、市町村又は救援事業、慈善事業若しくは公役務を行う公施設法人に帰属する。

L'attribution pourra être ultérieurement contestée en cas de scission dans l'association nantie, de création d'association nouvelle par suite d'une modification dans le territoire de la circonscription ecclésiastique et dans le cas où l'association attributaire n'est plus en mesure de remplir son objet.

- 1. Les biens des établissements ecclésiastiques, qui n'ont pas été réclamés par des associations cultuelles constituées dans le délai d'un an à partir de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, seront attribués par décret à des établissements communaux de bienfaisance ou d'assistance situés dans les limites territoriales de la circonscription ecclésiastique intéressée, ou, à défaut d'établissement de cette nature, aux communes ou sections de communes, sous la condition d'affecter aux services de bienfaisance ou d'assistance tous les revenus ou produits de ces biens, sauf les exceptions ci-après:
  - 1° Les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés, s'ils n'ont pas été restitués ni revendiqués dans le délai légal;
  - 2º Les meubles ayant appartenu aux établissements ecclésiastiques cidessus mentionnés qui garnissent les édifices désignés à l'Article 12, paragraphe 2, de la loi du 9 décembre 1905, deviendront la propriété de l'Etat, des départements et des communes, propriétaires desdits édifices, s'ils n'ont pas été restitués ni revendiqués dans le délai légal;
  - 3° Les immeubles bâtis, autres que les édifices affectés au culte, qui n'étaient pas productifs de revenus lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et qui appartenaient aux menses archiépiscopales et épiscopales, aux chapitres et séminaires, ainsi que les cours et jardins y attenant, seront attribués par décret, soit à des départements, soit à des communes, soit à des établissements publics pour des services d'assistance ou de bienfaisance ou des services publics;

### 4. 政教分離法

四 大司教及び司教の司教区財産管理委員会、司教座参事会並びに神 学校の財産は、前号の規定を適用するという留保の下に、これら 旧施設の教区内において、この区域に含まれその財産が信徒会に 帰属しなかった諸教会施設法人全体に係る、定期的な又は法律上 の債務の残金支払い、並びに、下記の第3条13節〔本条§13の こと〕に定めるものを除き、係争物管理人がこれらの財産に関し て必要とするすべての費用、及び行ったすべての支出の支払いに 充てる。可処分積極財産は、債務及び支出の返済後、デクレによ り慈善事業又は救援事業を行う県の部局に帰属する。

積極財産が不足する場合には、第5条により国に返還された財 産全体によって、上記の債務及び支出の支払いに充てる。

- 五 教会施設法人が所有していた文書、書籍、手稿及び芸術作品であって本節1号の対象とならないものにつき、国は、文書館、図書館又は博物館に寄託するよう要求し、及びデクレにより国に帰属させることができる。
- 六 老齢又は障害のある司祭のための退職年金基金及び救済施設の財産は、デクレにより、教会施設法人の本部がある県で設立された 共済組合に帰属する。

当該財産を受領する資格を得るために、上記の組合は、1898年4月1日法律が定める要件によって承認され、上記財産の目的に合致した目的を有し、すべての利害関係者に開放されねばならず、かつ、教会規律に係る理由から設けられるいかなる罰金及び除名もその規約に定めてはならない。

退職年金基金及び救済施設の財産であって、この法律の審署から1年以内に設立された共済組合がこの審署の日から18箇月以内に要求しなかったものについては、デクレにより当該教会施設法人の本部がある県に帰属し、かつ1906年12月15日の時点で年金若しくは救済を受け又は入院していた聖職者のために、一時的に継続管理する。

この年金事業又は救済事業に吸収されなかった資産は、年金及び 救済を受けない聖職者が退職年金基金への納付を証明した払込みの 払戻しに用いる。

上記財産の剰余は、県により、退職年金基金及び救済施設の旧

4° Les biens des menses archiépiscopales et épiscopales, chapitres et séminaires, seront, sous réserve de l'application des dispositions du paragraphe précèdent, affectés dans la circonscription territoriale de ces anciens établissements, au paiement du reliquat des dettes régulières ou légales de l'ensemble des établissements ecclésiastiques compris dans ladite circonscription, dont les biens n'ont pas été attribués à des associations cultuelles, ainsi qu'au paiement de tous frais exposés et de toutes dépenses effectuées relativement à ces biens par le séquestre, sauf ce qui est dit au paragraphe 13 de l'Article 3 ci-après. L'actif disponible après l'acquittement de ces dettes et dépenses sera attribué par décret à des services départementaux de bienfaisance ou d'assistance.

En cas d'insuffisance d'actif il sera pourvu au paiement desdites dettes et dépenses sur l'ensemble des biens ayant fait retour à l'Etat, en vertu de l'Article 5:

- 5° Les documents, livres, manuscrits et oeuvres d'art ayant appartenu aux établissements ecclésiastiques et non visés au 1° du présent paragraphe pourront être réclamés par l'Etat, en vue de leur dépôt dans les archives, bibliothèques ou musées et lui être attribués par décret;
- 6° Les biens des caisses de retraite et maisons de secours pour les prêtres âgés ou infirmes seront attribués par décret à des sociétés de secours mutuels constituées dans les départements où ces établissements ecclésiastiques avaient leur siège.

Pour être aptes à recevoir ces biens, lesdites sociétés devront être approuvées dans les conditions prévues par la loi du 1er avril 1898, avoir une destination conforme à celle desdits biens, être ouvertes à tous les intéressés et ne prévoir dans leurs statuts aucune amende ni aucun cas d'exclusion fondés sur un motif touchant à la discipline ecclésiastique.

Les biens des caisses de retraite et maisons de secours qui n'auraient pas été réclamés dans le délai de dix-huit mois à dater de la promulgation de la présente loi par des sociétés de secours mutuels constituées dans le délai d'un an de ladite promulgation, seront attribués par décret aux départements où ces établissements ecclésiastiques avaient leur siège, et continueront à être administrés provisoirement au profit des ecclésiastiques qui recevaient des

### 4. 政教分離法

区域内で行われている慈善事業又は救援事業に充てる。

- ② 非営利社団 [信徒会] が解散した場合には、第4条及び第8条の適用により当該社団に帰属した財産は、コンセイユ・デタの議を経たデクレにより、同一区域若しくはこれを欠くときは最も近接した区域にある類似の社団、又は本条第1節に定める施設法人に帰属する。
- ③ すべての回復の訴えについては、取戻請求、取消又は解除のいずれの訴えであっても、以下に定める期間内に提起しなければならない。 この訴えは、贈与、遺贈又は信心基金寄付を理由としてのみ、かつ、 行為者本人及びその直系の相続人によってのみ行うことができる。

信心基金又は礼拝のための基金のため教会財産管理委員会に支払われるべき定期金の支分金であって、まだ支払われていないものについては、裁判上請求できないものとする。

いかなる種類の訴えも、共和暦10年芽月18日 [1802年4月8日] 法律より前の信心基金寄付を理由として提起することはできない。

- ④ 訴えは、財産の帰属者に対し、又は帰属がない場合には、係争物管理 人として国を代理する国有財産管理局長に対して、行うことができる。
- ⑤ 何人も、事前の趣意書を印紙の貼付されていない用紙に書いて2箇月前に国有財産管理局長に提出し、日付及び署名のある受領証の交付を受けなければ、いかなる性質の訴えも提起することができない。

pensions ou secours ou qui étaient hospitalisés à la date du 15 décembre 1906.

Les ressources non absorbées par le service de ces pensions ou secours seront employées au remboursement des versements que les ecclésiastiques ne recevant ni pension ni secours justifieront avait faits aux caisses de retraites.

Le surplus desdits biens sera affecté par les départements à des services de bienfaisance ou d'assistance fonctionnant dans les anciennes circonscriptions des caisses de retraite et maisons de secours.

- 2. En cas de dissolution d'une association, les biens qui lui auront été dévolus en exécution des articles 4 et 8 seront attribués par décret rendu en Conseil d'Etat, soit à des associations analogues dans la même circonscription ou, à leur défaut, dans les circonscriptions les plus voisines, soit aux établissement visés au paragraphe 1er du présent article.
- 3. Toute action en reprise, qu'elle soit qualifiée en revendication, en révocation ou en résolution doit être introduite dans le délai ci-après déterminé.

Elle ne peut être exercée qu'en raison de donations, de legs ou de fondations pieuses, et seulement par les auteurs et leurs héritiers en ligne directe.

Les arrérages de rentes dues aux fabriques pour fondations pieuses ou cultuelles et qui n'ont pas été rachetées cessent d'être exigibles.

Aucune action d'aucune sorte ne pourra être intentée à raison de fondations pieuses antérieures à la loi du 18 germinal an X.

- 4. L'action peut être exercée contre l'attributaire ou, à défaut d'attribution, contre le directeur général des domaines représentant l'Etat en qualité de séquestre.
- 5. Nul ne pourra introduire une action, de quelque nature qu'elle soit, s'il n'a déposé, deux mois auparavant un mémoire préalable sur papier non timbré entre les mains du directeur général des domaines qui en délivrera un récépissé daté et signé.

- ⑥ 知事は、当該趣意書を審査し、国有財産管理局長の意見を徴した後、 いかなる場合でも、また手続のどの段階でも、アレテその他によって 請求の全部又は一部に応じることができる。
- ① 事前の趣意書が、財産が負い又は引き続き負う負担とともに帰属した 又は帰属すべき財産の目録が官報に公示されてから10箇月以内に提 出されなかった場合、及び通常裁判所への呼出状が受領証の日付から 3箇月以内に交付されなかった場合には、訴権の時効が完成する。 この負担の中には、墓を維持する負担を含めることができる。
- ⑧ この期間の経過後、帰属は確定し、いかなる方法及び事由によってもこれを争うことができない。
  但し、すべての利害関係者は、コンセイユ・デタに、帰属を定める

但し、すべての利害関係有は、コンセイエ・デタに、帰属を定める デクレが課した負担の実行を求めて訴えることができる。コンセイユ・ デタは争訟裁判部で審理する。

- ⑨ その期間内に提起された訴訟の解決の後になされた帰属についても同様とする。
- ⑩ その財産が係争物管理人の管理下にある施設法人の抵当権者、先取特権者又はその他のすべての債権者は、その債権の支払いを確保するために、あらゆる提訴に先立ち、自らの請求を証明する趣意書を印紙の貼付されていない用紙に書いて、証拠とともに国有財産管理局長に提出し、日付及び署名のある受領証の交付を受けなければならない。
- ① 知事は、当該趣意書を審査し、国有財産管理局長の意見に基づき、いかなる場合でも、また手続のどの段階でも、県参事会の議を経たアレテにより、債権者の債権の全部又は一部を廃止された施設を清算する際の消極財産として認めることを決定することができる。

- 6. Au vu de ce mémoire, et après avis du directeur des domaines, le préfet pourra en tout état de cause, et quel que soit l'état de la procédure, faire droit à tout ou partie de la demande par un arrêté [...]
- 7. L'action sera prescrite si le mémoire préalable n'a pas été déposé dans les dix mois à compter de la publication au Journal officiel de la liste des biens attribués ou à attribuer avec les charges auxquelles lesdits biens seront ou demeureront soumis, et si l'assignation devant la juridiction ordinaire n'a pas été délivrée dans les trois mois de la date du récépissé.

Parmi ces charges, pourra être comprise celle de l'entretien des tombes.

8. Passé ces délais, les attributions seront définitives et ne pourront plus être attaquées de quelque matière ni pour quelque cause que ce soit.

Néanmoins, toute personne intéressée pourra poursuivre devant le Conseil d'Etat statuant au contentieux, l'exécution des charges imposées par les décrets d'attribution.

- 9. Il en sera de même pour les attributions faites après solution des litiges soulevés dans le délai.
- 10. Tout créancier, hypothécaire, privilégié ou autre, d'un établissement dont les biens ont été mis sous séquestre, devra, pour obtenir le paiement de sa créance, déposer préalablement à toute poursuite un mémoire justificatif de sa demande, sur papier non timbré, avec les pièces à l'appui au directeur général des domaines qui en délivrera un récépissé daté et signé.
- 11. Au vu de ce mémoire et sur l'avis du directeur des domaines, le préfet pourra en tout état de cause, et quel que soit l'état de la procédure, décider, par un arrêté pris en conseil de préfecture, que le créancier sera admis, pour tout ou parti de sa créance, au passif de la liquidation de l'établissement supprimé.

- ② 事前の趣意書が本条第7節に定める官報での公示後6箇月以内に提出されなかった場合、及び通常裁判所への呼出状が上記公示の日から9箇月以内に交付されなかった場合には、債権者の訴権は確定的に消滅する。
- ③ この法律の適用を受けるすべての事件において、裁判所は、民事訴訟 法典第2編第24章に従い、簡易事件として裁判する。

係争物管理人が必要とする費用は、すべての場合に、係争物管理の下に置かれた財産に関し、訴訟費用の支払いを命じられた相手方への取立ての場合を除き、又は国が受け取った財産総体に関し、優先的費用として扱われる。

贈与者及び贈与者又は遺言者の直系の相続人であって、今後民事裁判所に取戻請求又は取消の訴えを起こす者には、本条第5節、第6節及び第7節に定める手続を免除する。

④ 国、県、市町村及び公施設法人は、これらに対してなされた無償譲与 又はこれらが結んだ契約に係る敬度なる負担又は礼拝のための負担、 及び宗教公施設法人又は教会の役職者の関与を伴って実行されていた 負担を遂行することはできない。

国、県、市町村及び公施設法人は、この法律の審署の前に認可された無償譲与であり、かつ教会役職者の関与にもかかわらず無償譲与の運用について監督権を有する場合でなければ、非宗教的行為の実現のため教会役職者の関与を伴う負担を遂行することができない。

以上の規定は、係争物管理人に適用する。

本節第1項に定める場合及び第2項に定める負担を実行しない場合には、回復の訴えには、取戻請求、取消又は解除のいずれの訴えであっても、無償譲与の行為者本人及びその直系の相続人によってのみ行うことができる。

上記の節は、以下の留保の下にこの訴えに適用する。

趣意書の提出は知事に行い、県参事会の議を経た知事のアレテは、必要がある場合には、県については県常置委員会の意見、市町村については市町村会の意見及び関係公施設法人については管理委員会の意見を徴した後に発する。

- 12. L'action du créancier sera définitivement éteinte si le mémoire préalable n'a pas été déposé dans les six mois qui suivront la publication au Journal officiel prescrite par le paragraphe 7 du présent article, et si l'assignation devant la juridiction ordinaire n'a pas été délivrée dans les neuf mois de ladite publication.
- 13. Dans toutes les causes auxquelles s'appliquent les dispositions de la présente loi, le tribunal statue comme en matière sommaire, conformément au titre 24 du livre II du Code de procédure civile.

Les frais exposés par le séquestre seront, dans tous les cas, employés en frais privilégiés sur le bien séquestré, sauf recouvrement contre la partie adverse condamnée aux dépens, ou, sur la masse générale des biens recueillis par l'Etat.

Le donateur et les héritiers en ligne directe soit du donateur, soit du testateur ayant, dès à présent, intenté une action en revendication ou en révocation devant les tribunaux civils, sont dispensés des formalités de procédure prescrites par les paragraphes 5, 6 et 7 du présent article.

14. L'Etat, les départements les communes et les établissements publics ne peuvent remplir ni les charges pieuses ou cultuelles, afférentes aux libéralités à eux faites ou, aux contrats conclus par eux, ni les charges dont l'exécution comportait l'intervention soit d'un établissement public du culte, soit de titulaires ecclésiastiques.

Ils ne pourront remplir les charges comportant l'intervention d'ecclésiastiques pour l'accomplissement d'actes non cultuels que s'il s'agit de libéralités autorisées antérieurement à la promulgation de la présente loi, et si, nonobstant l'intervention de ces ecclésiastiques, ils conservent un droit de contrôle sur l'emploi desdites libéralités.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent au séquestre.

Dans les cas prévus à l'alinéa 1er du présent paragraphe, et en cas d'inexécution des charges visées à l'alinéa 2, l'action en reprise, qu'elle soit qualifiée en revendication, en révocation ou en résolution, ne peut être exercée que par les auteurs des libéralités et leurs héritiers en ligne directe.

Les paragraphes précédents s'appliquent à cette action sous les réserves ci-après:

国が占有する財産に関しては、デクレによって決定する。

趣意書がこの法律の審署から1年以内に提出されなかった場合、及び通常裁判所への呼出状が受領証の日付から3箇月以内に交付されなかった場合には、訴権の時効が完成する。

- (5) 第14節により国、県、市町村及びすべての公施設法人に要求がなされた財産は、請求又は訴えが認容されたとき、負担が実行されない割合に応じてのみ返還することができる。その際、上記負担が信心基金寄付の無償譲与又は契約に決定的なものであるか否かを区別しない。また、財産の取得時に支払った相応分の費用及び税は、控除する。
- (6) ミサのための基金として用途が特定された財産の占有者又は帰属者である国、県、市町村及び公施設法人は、本条により返還する必要がない場合には、この財産のうち上記に定める負担に相当する部分を留保しておかなければならない。

この部分は、記名国債証書の形で、1905年12月9日法律第9条第1 節第6号に従い設立される共済組合に預託するものとし、ミサのため の永続的な基金の実行をこの共済組合が確保するとの負担を付す。

暫定的な基金に係る資金は、上記の共済組合に払い込むものとする。 但し、1889年4月1日法律第21条に定める優遇利率は、適用されない。 上記の記名証書の預託及び払込みは、その県に設立された共済組合、 又はこれを欠く場合には最も近接する県に設立された共済組合に行う ものとする。

上記の第1節第6号に定める18箇月の期間が満了したときは、上記のいずれの共済組合も自らが権利を有する証書の預託又は払込みを要求しなかった場合には、国、県、市町村及び公施設法人は、確定的に免責を免れる。この場合には、国、県、市町村及び公施設法人は、これらが占有し又はこれらに帰属した財産の用途を特定するいかなるミサのための基金も実行する義務を負わず、引き続きこれらの財産の所有者とする。

上記の規定により留保すべき部分は、寄付行為に掲げる負担額、又はこれを欠く場合には、1905年12月9日現在の負担額に基づいて計算する。

Le dépôt du mémoire est fait au préfet, et l'arrêté du préfet en conseil de préfecture est pris, s'il y a lieu, après avis de la commission départementale pour le département, du conseil municipal pour la commune et de la commission administrative pour l'établissement public intéressé.

En ce qui concerne les biens possédés par l'Etat, il sera statué par décret.

L'action sera prescrite si le mémoire n'a pas été déposé dans l'année qui suivra la promulgation de la présente loi, et l'assignation devant la juridiction ordinaire délivrée dans les trois mois de la date du récépissé.

- 15. Les biens réclamés, en vertu du paragraphe 14, à l'Etat, aux départements, aux communes et à tous les établissements publics ne seront restituables, lorsque la demande ou l'action sera admise, que dans la proportion correspondant aux charges non exécutées, sans qu'il y ait lieu de distinguer si lesdites charges sont ou non déterminantes de la libéralité ou du contrat de fondation pieuse et sous déduction des frais et droits correspondants payés lors de l'acquisition des biens.
- 16. Sur les biens grevés de fondations de messes, l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics possesseurs ou attributaires desdits biens, devront, à défaut des restitutions à opérer en vertu du présent article, mettre en réserve la portion correspondant aux charges ci-dessus visées.

Cette portion sera remise aux sociétés de secours mutuels constituées conformément au paragraphe 1er, 6°, de l'Article 9 de la loi du 9 décembre 1905, sous la forme de titres de rente nominatifs, à charge par celles-ci d'assurer l'exécution des fondations perpétuelles de messes.

Pour les fondations temporaires, les fonds y afférents seront versés auxdites sociétés de recours mutuels, mais ne bénéficieront pas du taux de faveur prévu par l'Article 21 de la loi du 1er avril 1898.

Les titres nominatifs seront remis et les versements faits à la société de secours mutuels qui aura été constituée dans le département, ou à son défaut dans le département le plus voisin.

## 第10条〔課 税〕

- ① 前数条に定める帰属を理由として、国庫のための徴税をすることはできない。
- ② 名義書換、謄記、登記及び解除、記載並びに証明書は、帰属について の確定した裁判、知事その他が発したアレテ又はデクレにより、債務 者たる会杜、営利法人及びその他の施設法人並びに抵当権保存吏が行 い、又は交付する。
- ③ アレテ及びデクレ、並びに上記のアレテ及びデクレ又は裁判により行われ又は交付された名義書換、謄記、登記及び解除、記載及び証明書については、印紙税、登録税及びその他すべての税を課さない。
- ④ 不動産の帰属者は、すべての場合に、法律上の抵当権の解除の手続を 踏むことを要しない。帰属財産は、第9条第7節に定める官報への公 示の日から6箇月以内に登記されなかったすべての抵当権又は先取特 権の負担を負わない。

A l'expiration du délai de dix-huit mois prévu au paragraphe ler, 6° ci-dessus visé, si aucune des sociétés de secours mutuels qui viennent d'être mentionnées n'a réclamé la remise des titres ou le versement auquel elle a droit, l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics seront définitivement libérés et resteront propriétaires des biens par eux possédés ou à eux attribués, sans avoir à exécuter aucune des fondations et messes grevant lesdits biens.

La portion à mettre en réserve, en vertu des dispositions précédentes sera calculée sur la base des tarifs indiqués dans l'acte de fondation, ou, à défaut, sur la base des tarifs en vigueur au 9 décembre 1905.

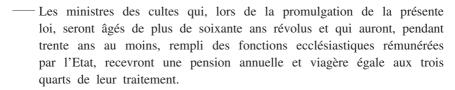
#### Article 10

- 1. Les attributions prévues par les articles précédents ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor.
- 2. Les transferts, transcriptions, inscriptions et mainlevées, mentions et certificats seront opérés ou délivrés par les compagnies, sociétés et autres établissements débiteurs et par les conservateurs des hypothèques, en vertu, soit d'une décision de justice devenue définitive, soit d'un arrêté pris par le préfet [...], soit d'un décret d'attribution.
- 3. Les arrêtés et décrets, les transferts, les transcriptions, inscriptions et mainlevées, mentions et certificats opérés ou délivrés venu desdits arrêtés et décrets ou des décisions de justice susmentionnés seront affranchis de droits de timbre, d'enregistrement et de toute taxe.
- 4. Les attributaires de biens immobiliers seront, dans tous les cas, dispensés de remplir les formalités de purge des hypothèques légales. Les biens attribués seront francs et quittes de toute charge hypothécaire ou privilégiée qui n'aurait pas été inscrite avant l'expiration du délai de six mois à dater de la publication au Journal officiel ordonnée par le paragraphe 7 de l'Article 9.

## 第11条 [聖職者の年金]

- ① この法律の審署の時に、60歳を超え、かつ国が報酬を支払う教会の職務を少なくとも30年間果たしてきた聖職者は、その俸給の4分の3に相当する終身年金を受領する。
- ② 45歳を超え、かつ国が報酬を支払う教会の職務を少なくとも20年間 果たしてきた聖職者は、その俸給の2分の1に相当する終身年金を受 領する。
- ③ 前2項により支給される年金は、(旧)1,500フランを超えることができない。
- ④ 受給資格者が死亡した場合には、当診年金は、総額の2分の1を限度として故人が残した寡婦及び未成年の遺児のために、並びに総額の4分の1を限度として未成年の子のない寡婦に、移譲する。遺児が成年に達したときは、年金は当然に停止する。
- ⑤ 現に国から俸給を支給されている聖職者であって、以上の要件を満たさない者は、宗教のための予算を廃止してから4年間、1年目は俸給の全額、2年目は3分の2、3年目は2分の1、4年目は3分の1に相当する手当を受領する。
- ⑥ 但し、人口1,000人未満の市町村にあっては、その地で引き続き職務 を遂行する聖職者について、上に定めた4つの期間は、それぞれ2倍 にする。
- ⑦ 県及び市町村は、国と同じ要件で、それらが現に俸給を支給している 聖職者に、同じ基礎の上にかつ同一期間について計算された年金又は 手当を与えることができる。
- ⑧ 従前の法律の適用による年金に関する既得権、及び諸宗教の元聖職者 又はその家族に与えられる救済については、従前のままとする。

### Article 11



- Ceux qui seront âgés de plus de quarante-cinq ans et qui auront, pendant vingt ans au moins, rempli des fonction ecclésiastiques rémunérées par l'Etat recevront une pension annuelle et viagère égale à la moitié de leur traitement.
- Les pensions allouées par les deux paragraphes précédents ne pourront pas dépasser 1.500 (anciens) francs.
- En cas de décès des titulaires, ces pensions sont réversibles. jusqu'à concurrence de la moitié de leur montant au profit de la veuve et des orphelins mineurs laissés par le défunt et, jusqu'à concurrence du quart, au profit de la veuve sans enfants mineurs. A la majorité des orphelins, leur pension s'éteindra de plein droit.
- Les ministres des cultes actuellement salariés par l'Etat, qui ne seront pas dans les conditions ci-dessus, recevront, pendant quatre ans à partir de la suppression du budget des cultes, une allocation égale à la totalité de leur traitement pour la première année, aux deux tiers pour la deuxième à la moitié pour la troisième, au tiers pour la quatrième.
- Toutefois, dans les communes de moins de 1.000 habitants et pour les ministres des cultes qui continueront à y remplir leurs fonctions, la durée de chacune des quatre périodes ci-dessus indiquée sera doublée.
- Les départements et les communes pourront, sous les mêmes conditions que l'Etat, accorder aux ministres des cultes actuellement salariés, par eux, des pensions ou des allocations établies sur la même base et pour une égale durée.
- --- Réserve et faite des droits acquis en matière de pensions par

⑨ 本条第1項及び第2項に定める年金は、いかなる名目であっても、国、 県又は市町村が支給するその他すべての年金又はその他すべての俸給 と併せて支給することができない。

廃止されたカトリック神学部の人員に関する1885年6月27日法律は、プロテスタント神学部の教授、講師、助教授及び学生に適用する。

- ⑩ 上に定める年金及び手当は、世俗の年金と同じ要件で、譲渡することができず、差押えしてはならない。これらは、体刑若しくは名誉刑の宣告を受けた場合、又はこの法律第34条及び第35条に定める犯罪の一を理由として有罪の宣告を受けた場合には、当然に停止する。
- ① 年金又は手当を取得し又は享受する権利は、フランス人たる資格を失う事情が発生した場合には、資格喪失の間、停止する。
- ② 年金の請求は、この法律の審署後1年以内に行うものとし、これを徒 過した場合には失権する。

application de la législation antérieure, ainsi que des secours accordés, soit aux anciens ministres des différents cultes, soit à leur famille.

- Les pensions prévues aux deux premiers paragraphes du présent Article ne pourront se cumuler avec toute autre pension ou tout autre traitement alloué, à titre quelconque par l'Etat les départements ou les communes.
- La loi du 27 juin 1885, relative au personnel des facultés de théologie catholique supprimées est applicable aux professeurs, chargés de cours, maîtres de conférences et étudiants des facultés de théologie protestante.
- Les pensions et allocation prévues ci-dessus seront incessibles et insaisissables dans les mêmes conditions que les pensions civiles. Elles cesseront de plein droit en cas de condamnation à une peine afflictive ou infamante ou en cas de condamnation pour l'un des délits prévus aux articles 34 et 35 de la présente loi.
- Le droit à l'obtention ou a la jouissance d'une pension ou allocation sera suspendu par les circonstances qui font perdre la qualité de Français durant la privation de cette qualité.
- Les demandes de pension devront être, sous peine de forclusion, formées dans le délai d'un an après la promulgation de la présente loi.

## 第3章 礼拝用建造物

## 第12条〔建造物の帰属〕

- ① 国家の自由な使用に委ねられた建造物であって、共和暦10年芽月18日〔1802年4月8日〕法律により公の宗教活動又はその聖職者の居住に用いられるもの(大聖堂、教会、小教会堂、ユダヤ教会堂、大司教館、司教館、司祭館、神学校)及びそれらに付属する不動産、並びに上記建造物が宗教活動に供せられた時にそれらに付属していた動産は、引き続き国、県、市町村及び礼拝用建造物に関して権限を有する市町村協同公施設法人の所有物とする。
- ② この建造物については、共和暦10年芽月18日 [1802年4月8日] 法律より後の建造物であって、国、県及び市町村がその所有者であるものと同じく、プロテスタント神学部を含めて、以下の各条の規定に従って取り扱う。

## 第13条〔使用方法〕

- ① 公の宗教活動に用いられる建造物及びそれに付属する動産は、無償で、宗教公施設法人、続いて、これに代わるべき非営利社団であって、第 2章の規定の適用により当該施設法人の財産が帰属するものの自由な 使用に委ねる。
- ② この用益権の停止、及び必要がある場合にはその移転は、訴えにより コンセイユ・デタが争訟裁判部で審理するときを除き、次の場合にデ クレによって宣告する。
  - 一 受益者たる非営利社団が解散するとき
  - 二 不可抗力の場合を除き、引き続き6箇月を超えて宗教活動が行われないとき
  - 三 1887年法律[第16条参照]及びこの法律の第16条により分類された建造物又は動産を保存することが、維持が不十分なために困難であり、かつ市町村会又はこれを欠く場合には知事から正式に要請が通知されたとき

### Titre III: Des édifices des cultes.

#### Article 12

- Les édifices qui ont été mis à la disposition de la nation et qui, en vertu de la loi du 18 germinal an X, servent à l'exercice public des cultes ou au logement de leurs ministres (cathédrales, églises, chapelles, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires), ainsi que leurs dépendances immobilières et les objets mobiliers qui les garnissaient au moment où lesdits édifices ont été remis aux cultes, sont et demeurent propriétés de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale ayant pris la compétence en matière d'édifices des cultes.
- Pour ces édifices, comme pour ceux postérieurs à la loi du 18 germinal an X, dont l'Etat, les départements et les communes seraient propriétaires, y compris les facultés de théologie protestante, il sera procédé conformément aux dispositions des articles suivants.

### Article 13

- Les édifices servant à l'exercice public du culte, ainsi que les objets mobiliers les garnissant, seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations appelées à les remplacer auxquelles les biens de ces établissements auront été attribués par application des dispositions du titre II.
- La cessation de cette jouissance, et, s'il y a lieu, son transfert seront prononcés par décret, sauf recours au Conseil d'Etat statuant au contentieux:
  - 1° Si l'association bénéficiaire est dissoute:
  - 2° Si, en dehors des cas de force majeure, le culte cesse d'être célébré pendant plus de six mois consécutifs:
  - 3° Si la conservation de l'édifice ou celle des objets mobiliers classés en vertu de la loi de 1887 et de l'Article 16 de la présente loi est compromise par insuffisance d'entretien, et après mise en demeure dûment notifiée du conseil municipal ou, à son défaut du préfet:

- 四 非営利社団がその目的を果たさなくなったとき、又は建造物がその目的とは異なる用途に用いられたとき
- 五 非営利社団が、第6条若しくは本条末項[第6項]の義務を履行せず又は歴史的記念物に関する規定に従わないとき
- ③ 以上に定める場合において、当該不動産の割当ての廃止は、コンセイ ユ・デタの議を経たデクレにより宣告する。この場合を除いては、割 当ての廃止は法律によってしか宣告できない。
- ④ 従来宗教活動に充てられていた不動産であって、この法律に先立つ1年間宗教儀式が執り行われなかったもの、及びこの法律の審署後2年以内に信徒会が要求しなかった不動産は、デクレにより割当てを廃止することができる。
- ⑤ 1905年6月1日より前に割当ての廃止が請求されていた建造物についても同様とする。
- ⑥ 宗教公施設法人、続いて受益者たる非営利社団は、あらゆる種類の修 繕費用、並びに建造物及びそれに付属する動産に係る保険費用及びそ の他の負担に責任を負うものとする。
- ② 国、県、市町村及び市町村協同公施設法人は、この法律によりそれら に所有権が認められる礼拝用建造物の維持及び保存に要する支出を行 うことができる。

# 第14条 [宗教施設の無償使用権]

① 大司教館、司教館、司祭館及びその付属物、大神学校並びにプロテスタント神学部は、無償で、宗教公施設法人、続いて第13条に定める非営利社団の自由な使用に委ねる。その期間は、大司教館及び司教館については、この法律の審署から2年間、聖職者が居住する市町村の司祭館、大神学校及びプロテスタント神学部については、同5年間とする。

- 4° Si l'association cesse de remplir son objet ou si les édifices sont détournés de leur destination;
- 5° Si elle ne satisfait pas soit aux obligations de l'Article 6 ou du dernier paragraphe du présent article, soit aux prescriptions relatives aux monuments historiques.
- La désaffectation et ces immeubles pourra, dans les cas ci-dessus prévus être prononcée par décret rendu en Conseil d'Etat. En dehors de ces cas, elle ne pourra l'être que par une loi.
- Les immeubles autrefois affectés aux cultes et dans lesquels les cérémonies du culte n'auront pas été célébrées pendant le délai d'un an antérieurement à la présente loi, ainsi que ceux qui ne seront pas réclamés par une association cultuelle dans le délai de deux ans après sa promulgation, pourront être désaffectés par décret.
- Il en est de même pour les édifices dont la désaffectation aura été demandée antérieurement au 1er juin 1905.
- Les établissements publics du culte, puis les associations bénéficiaires, seront tenus des réparations de toute nature, ainsi que des frais d'assurance et autres charges afférentes aux édifices et aux meubles les garnissant.
- L'Etat, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale pourront engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la présente loi.

### Article 14

Les archevêchés, évêchés, les presbytères et leurs dépendances, les grands séminaires et facultés de théologie protestante seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations prévues à l'Article 13, savoir: les archevêchés, et évêchés pendant une période de deux années; les presbytères dans les communes où résidera le ministre du culte, les grands séminaires et facultés de théologie protestante, pendant cinq années à partir de la

- ② 施設法人及び非営利社団は、当該建造物に関し、第13条末項〔第6項〕 に定める義務に服する。但し、大規模な修繕については責任を負わない。
- ③ 施設法人及び非営利社団の用益権の停止は、第13条に定める要件及び手続に従い宣告する。同条第3項及び第5項の規定は、本条第1項に定める建造物に適用する。
- ④ 信徒会の自由な使用に委ねられる司祭館の余剰部分の転用は、公役務のために、第1項に定める期間の間、コンセイユ・デタの議を経たデクレにより宣告することができる。
- ⑤ 無償用益期間の満了時に、建造物の自由な使用権は、国、県又は市町村に返還するものとする。これらの不動産で国が所有するものは、デクレにより、無償で、1833年6月14日オルドナンスに定める手続に従って、国の公役務又は県若しくは市町村の公役務に割り当て又は譲与することができる。
- ⑥ 司祭館を欠く市町村が現に負担している住居手当は、1884年4月5日 法律第136条の適用により、5年間市町村が引き続き負担する。この 手当は、信徒会が解散した場合には、当然に停止する。

## 第15条〔特例〕

① サヴォワ県、オート・サヴォワ県及びアルプ・マリティム県においては、共和暦10年芽月18日 [1802年4月8日] 法律より前の建造物であって、宗教活動又は聖職者の居住に用いられているものの用益権は、この法律の第12条以下に定める要件により、領域内に当該建造物のある市町村により信徒会に帰属させるものとする。この義務を除き、市町村は、当該建造物の所有権を自由に行使することができる。

promulgation de la présente loi.

- Les établissements et associations sont soumis, en ce qui concerne ces édifices, aux obligations prévues par le dernier paragraphe de l'Article 13. Toutefois, ils ne seront pas tenus des grosses réparations.
- La cessation de la jouissance des établissements et associations sera prononcée dans les conditions et suivant les formes déterminées par l'Article 13. Les dispositions des paragraphes 3 et 5 du même Article sont applicables aux édifices visés par le paragraphe 1er du présent article.
- La distraction des parties superflues des presbytères laissés à la disposition des associations cultuelles pourra, pendant le délai prévu au paragraphe 1er, être prononcée pour un service public par décret rendu en Conseil d'Etat.
- A l'expiration des délais de jouissance gratuite, la libre disposition des édifices sera rendue à l'Etat, aux départements ou aux communes. Ceux de ces immeubles qui appartiennent à l'Etat pourront être, par décret, affectés ou concédés gratuitement, dans les formes prévues à l'ordonnance du 14 juin 1833, soit à des services publics de l'Etat, soit à des services publics départementaux ou communaux.
- Les indemnités de logement incombant actuellement aux communes, à défaut de presbytère, par application de l'Article 136 de la loi du 5 avril 1884, resteront à leur charge pendant le délai de cinq ans. Elles cesseront de plein droit en cas de dissolution de l'association.

## Article 15

Dans les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes, la jouissance des édifices antérieurs à la loi du 18 germinal an X, servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, sera attribuée par les communes sur le territoire desquelles ils se trouvent, aux associations cultuelles, dans les conditions indiquées par les articles 12 et suivants de la présente loi. En dehors de ces obligations, les communes pourront disposer librement de la propriété

② これらの県においては、墓地は引き続き市町村の所有とする。

## 第16条 [建造物の分類]

- ① 公の宗教活動に用いられる建造物(大聖堂、教会、小教会堂、プロテスタント教会堂、ユダヤ教会堂、大司教館、司教館、司祭館、神学校)の補足的な分類を行う。この分類には、全体として又は部分的に芸術的又は歴史的価値を有する建造物をすべて含まなければならない。
- ② 第13条に定める動産又は不動産附着物であって、1887年3月30日法律により作成される分類表に未だ記載されていないものは、この法律により、当該分類表に加える。担当の大臣は、3年以内に、これらの物の中、歴史的又は芸術的観点からその保存に十分な利益があるものにつき、確定的な分類を行う。この期間の満了時に、その他の物は、当然に分類表から外す。
- ③ また、この法律により非営利社団に帰属する不動産及び動産は、公施設法人が所有している場合と同じ要件で分類することができる。
- ④ なお、これは、1887年3月30日法律の規定に抵触しない。
- ⑤ 大司教館、司教館、大神学校、小教区の教会、巡回教会及びその付属物にある教会古文書館及び図書館は、目録に記載し、国の所有物と認められるものは国に返還するものとする。

### 第17条

① 1887年3月30日法律又はこの法律により分類された不動産附着物は、 譲渡できず、時効により権利消滅しない。 de ces édifices.

 Dans ces mêmes départements, les cimetières resteront la propriété des communes.

#### Article 16

- Il sera procédé à un classement complémentaire des édifices servant à l'exercice public du culte (cathédrales, églises, chapelles, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires), dans lequel devront être compris tous ceux de ces édifices représentant, dans leur ensemble ou dans leurs parties, une valeur artistique ou historique.
- Les objets mobiliers ou les immeubles par destination mentionnés à l'Article 13, qui n'auraient pas encore été inscrits sur la liste de classement dressée en vertu de la loi du 30 mars 1887, sont, par l'effet de la présente loi, ajoutés à ladite liste. Il sera procédé par le ministre compétent, dans le délai de trois ans, au classement définitif de ceux de ces objets dont la conservation présenterait, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt suffisant. A l'expiration de ce délai, les autres objets seront déclassés de plein droit.
- En outre, les immeubles et les objets mobiliers, attribués en vertu de la présente loi aux associations, pourront être classés dans les mêmes conditions que s'ils appartenaient à des établissements publics.
- Il n'est pas dérogé, pour le surplus, aux dispositions de la loi du 30 mars 1887.
- Les archives ecclésiastiques et bibliothèques existant dans les archevêchés, évêchés, grands séminaires, paroisses, succursales et leurs dépendances, seront inventoriées et celles qui seront reconnues propriété de l'Etat lui seront restituées.

### Article 17

— Les immeubles par destination classés en vertu de la loi du 30 mars 1887 ou de la présente loi sont inaliénables et imprescriptibles

- ② 分類された物の売買又は交換を担当の大臣が認可する場合には、以下 の者に先買権を認める。
  - 一 信徒会
  - 二 市町村
  - 三県
  - 四 博物館並びに芸術団体及び考古学団体
  - 五、国

この価格は、売却者、取得者及び大審裁判所の長が選任する3名の専門家が決定する。

③ 以上に定める取得者のいずれも先買権を行使しないときは、売買は自由である。但し、分類された物の買主は、それをフランス国外に持ち出してはならない。

## 〔第4~5項削除〕

⑥ 建造物への入場及び分類された動産の展示は、公衆に開かれたものと する。いかなる料金又は使用料も、それらに課すことはできない。

- Dans le cas où la vente ou l'échange d'un objet classé serait autorisé par le ministre compétent, un droit de préemption est accordé:
  - 1° aux associations cultuelles;
  - 2° aux communes;
  - 3° aux départements;
  - 4° aux musées et sociétés d'art et d'archéologie;
  - 5° à l'Etat.

Le prix sera fixé par trois experts que désigneront le vendeur, l'acquéreur et le président du tribunal de grande instance.

- Si aucun des acquéreurs visés ci-dessus ne fait usage du droit de préemption la vente sera libre; mais il est interdit à l'acheteur d'un objet classé de le transporter hors de France.
- La visite des édifices et l'exposition des objets mobiliers classés seront publiques: elles ne pourront donner lieu à aucune taxe ni redevance.

## 第4章 宗教活動のための非営利社団

## 第18条 [信徒会の設立]

宗教の費用、維持及び公の宗教活動をまかなうために結成される非営利 社団は、1901年7月1日法律〔結社法〕第1章第5条以下に従い設立しなけ ればならない。また、この社団は、本法の規定に従うものとする。

# 第19条 [信徒会の目的等]

- ① この社団は、専ら宗教活動を目的とし、少なくとも次の人員で構成しなければならない。
  - ・人口1,000人未滴の市町村では、教区に住民登録し又は居住する成 年者7人
  - ・人口1,000人以上20,000人以下の市町村では、同15人
  - ・人口20.000人を超える市町村では、同25人
- ② 各構成員は、過年度及び当該年度の会費を支払った後は、これに反する条項にもかかわらず、いつでも退会することができる。
- ③ 規約のいかなる反対の条項にもかかわらず、理事又は管理人が行った 財務管理及び財産管理は、少なくとも1年毎に、社員総会の監督を受 け、その承認を得るものとする。
- ④ この社団は、1901年7月1日法律〔結社法〕第6条に定める会費のほか、 宗教活動の費用のための献金及び寄付を受領し、基金寄付によるもの を含めて宗教上の儀式及び役務に対する報酬、椅子及び座席の貸与に 対する報酬並びに宗教的建造物における葬儀及び当該建造物の装飾に 供せられる物品の提供に対する報酬を受け取ることができる。

# Titre IV: Des associations pour l'exercice des cultes.

## Article 18

Les associations formées pour subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public d'un culte devront être constituées conformément aux articles 5 et suivants du titre Ier de la loi du 1er juillet 1901. Elles seront, en outre, soumises aux prescriptions de la présente loi.

#### Article 19

- Ces associations devront avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte et être composés au moins:
  - Dans les communes de moins de 1.000 habitants, de sept personnes:
  - Dans les communes de 1.000 à 20.000 habitants, de quinze personnes;
  - Dans les communes dont le nombre des habitants est supérieur à 20.000, de vingt-cinq personnes majeures, domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse.
- Chacun de leurs membres pourra s'en retirer en tout temps, après payement des cotisations échues et de celles de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.
- Nonobstant toute clause contraire des statuts, les actes de gestion financière et d'administration légale des biens accomplis par les directeurs ou administrateurs seront, chaque année au moins présentés au contrôle de l'assemblée générale des membres de l'association et soumis à son approbation.
- Les associations pourront recevoir, en outre, des cotisations prévues par l'Article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions: pour les cérémonies et services religieux même par fondation; pour la location des bancs et sièges; pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices.

- ⑤ 信徒会は、民法典第910条第2項の定める要件に従い、会の目的の実現に供せられ又は敬虔なる負担若しくは礼拝のための負担により用途を特定された遺言による無償譲与及び生前の無償譲与を、受領することができる。
- ⑥ この社団は、その収入の剰余を、税の徴収を受けることなく、同じ目 的で設立された他の社団に払い込むことができる。
- ② この社団は、形態のいかんを問わず、国、県及び市町村から補助金を 受領することはできない。公の宗教活動に充てられる建造物の修繕の ために支給されるものは、当該建造物が歴史的記念物に分類されてい るか否かにかかわらず、補助金とはみなさない。

[2005年7月28日オルドナンス856号第2条により第5項改正]

## 第20条 [連合の設立]

この社団は、1901年8月16日デクレ第7条に定める手続で、中央の管理 又は指導がある連合を設立することができる。この連合は、この法律第18 条及び第19条末5項[第2項以下]により規律する。

# 第21条〔財務〕

- ① 社団及び連合は、その収入及び支出の計算書を備えるものとする。社 団は、毎年度、前年度の会計報告並びに動産及び不動産の目録を作成 するものとする。
- ② 社団及び連合に対する会計監査は、登録行政機関及び財務監察官が行う。

## 第22条 [準備金]

① 社団及び連合は、その可処分資金を、宗教活動の費用及び維持を確保するに十分であり、かついかなる場合にも他の目的に充てることのできない準備金の設定に用いることができる。この準備額は、(旧)5,000フランを超える収入のある連合及び社団については、過去5年の会計年度の間に宗教活動の費用として各々が支出した額の年平均の3倍、

- Les associations cultuelles pourront recevoir, dans les conditions prévues par les deux derniers alinéas de l'Article 910 du code civil, les libéralités testamentaires et entre vifs destinées à l'accomplissement de leur objet ou grevées de charges pieuses ou cultuelles.
- Elles pourront verser, sans donner lieu à perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet.
- Elles ne pourront, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements et des communes. Ne sont pas considérées comme subventions les sommes allouées pour réparations aux édifices affectés au culte public, qu'ils soient ou non classés monuments historiques.

### Article 20

Ces associations peuvent, dans les formes déterminées par l'Article 7 du décret du 16 août 1901, constituer des unions ayant une administration ou une direction centrale; ces unions seront réglées par l'Article 18 et par les cinq derniers paragraphes de l'Article 19 de la présente loi.

### Article 21

- Les associations et les unions tiennent un état de leurs recettes et de leurs dépenses; elles dressent chaque année le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorié de leurs biens, meubles et immeubles.
- Le contrôle financier est exercé sur les associations et sur les unions par l'administration de l'enregistrement et par l'inspection générale des finances.

## Article 22

— Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles

その他の社団については6倍に相当する額を超えてはならない。

② この準備は記名証券で運用すべきものとし、社団及び連合は、それとは別に、特別準備を設定することができる。その資金は、利息も含め、専ら社団又は連合の必要に供される不動産又は動産の購入、建設、装飾又は修繕に充てるために、現金又は記名証券として預託供託公庫に寄託しなければならない。

## 第23条〔罰則〕

- ① 第18条、第19条、第20条、第21条及び第22条に違反した社団又は連合の理事又は管理人は、第5級違警罪に関する刑法典第131-13条第5号の定める罰金〔1500ユーロ以下〕に処し、累犯の場合には2倍の罰金に処する。
- ② 裁判所は、第22条第1項に達反する場合には、社団又は連合に、市町村の救援施設法人又は慈善施設法人への確認した超過額の払込みを科することができる。
- ③ また、裁判所は、本条第1項に定めるすべての場合に、社団又は連合の解散を宣告することができる。

# 第24条〔免 税〕

- ① 宗教活動に充てられている建造物であって、国、県又は市町村が所有 するものは、不動産税及び門窓税を引き続き免除する。
- ② 聖職者の住居、神学校、プロテスタント神学部に用いられている建造物であって、国、県又は市町村が所有するもの、並びに社団及び連合の所有物である財産は、個人のものと同じ租税に服する。

à la constitution d'un fonds de réserve suffisant pour assurer les frais et l'entretien du culte et ne pouvant, en aucun cas, recevoir une autre destination: le montant de cette réserve ne pourra jamais dépasser une somme égale, pour les unions et associations ayant plus de cinq mille (anciens) francs de revenu, à trois fois et, pour les autres associations, à six fois la moyenne annuelle des sommes dépensées par chacune d'entre elles pour les frais du culte pendant les cinq derniers exercices.

Indépendamment de cette réserve, qui devra être placée en valeurs nominatives, elles pourront constituer une réserve spéciale dont les fonds devront êtres déposés, en argent ou en titres nominatifs, à la Caisse des dépôts et consignations pour y être exclusivement affectés, y compris les intérêts, à l'achat, à la construction, à la décoration ou à la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins de l'association ou de l'union.

### Article 23

- Seront punis d'une amende prévue par le 5° de l'Article 131-13 du code pénal pour les contraventions de la 5ème classe, et, en cas de récidive, d'une amende double, les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union qui auront contrevenu aux articles 18, 19, 20, 21 et 22.
- Les tribunaux pourront, dans le cas d'infraction au paragraphe 1er de l'Article 22, condamner l'association ou l'union à verser l'excédent constaté aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance.
- Ils pourront, en outre, dans tous les cas prévus au paragraphe 1er du présent article, prononcer la dissolution de l'association ou de l'union.

#### Article 24

- Les édifices affectés à l'exercice du culte appartenant à l'Etat, aux départements ou aux communes continueront à être exemptés de l'impôt foncier et de l'impôt des portes et fenêtres.
- Les édifices servant au logement des ministres des cultes, les séminaires, les facultés de théologie protestante qui appartiennent à

- ③ 但し、宗教活動に充てられている建造物であって、この法律の第4条の規定により社団又は連合に帰属したものは、国、県又は市町村が所有するものと同じく、不動産税を免除する。
- ④ [略]

l'Etat, aux départements ou aux communes, les biens qui sont la propriété des associations et unions sont soumis aux mêmes impôts que ceux des particuliers.

- Toutefois, les édifices affectés à l'exercice du culte qui ont été attribués aux associations ou unions en vertu des dispositions de l'Article 4 de la présente loi sont, au même titre que ceux qui, appartiennent à l'Etat, aux départements et aux communes, exonérés de l'impôt foncier et de l'impôt des portes et fenêtres.
- Les associations et unions ne sont en aucun cas assujetties à la taxe d'abonnement ni à celle imposée aux cercles par Article 33 de la loi du 8 août 1890, pas plus qu'à l'impôt de 4 % sur le revenu établi par les lois du 28 décembre 1880 et 29 décembre 1884.

# 第5章 宗教活動の規制

## 第25条 [集会の公開]

信徒会が所有する場所又はその自由な使用に委ねられた場所でなされる 宗教活動を行うための集会は、公衆に開かれたものとする。この集会は、 1881年6月30日法律〔集会法〕第8条の手続を踏むことを要しないが、引 き続き公の秩序の利益のために官庁の監視の下に置かれる。

## 第26条 [政治集会の禁止]

通例宗教活動に用いられる場所で、政治集会を行ってはならない。

## 第27条 [屋外での儀式等]

- ① 屋外での宗教上の儀式、行列及びその他の街頭行動は、市町村行政法典第97条に従い規律する。
- ② 鐘の音は、市町村のアレテにより規律し、市町村長と信徒会の会長又は理事とが合意しない場合には、知事のアレテにより規律する。
- ③ 世俗的な鐘が許される要件及び場合については、この法律の第43条 に定めるコンセイユ・デタの議を経たデクレにより定める。

# 第28条 [公の場所での宗教的標章の禁止]

① 今後、宗教活動に用いられる建造物、墓地における埋葬場所、墓碑及 び博物館又は展覧会を除いては、いかなる宗教的な記号又は標章も、 公の記念物に又はいかなる公の場所であれ掲げ又は貼付してはならな い。

# 第29条〔罰則〕

① 前数条に対する違反は、違警罪の刑に処する。

### Titre V: Police des cultes.

#### Article 25

Les réunions pour la célébration d'une culte tenues dans les locaux appartenant à une association cultuelle ou mis à sa disposition sont publiques. Elles sont dispensées des formalités de l'Article 8 de la loi du 30 juin 1881, mais restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public.

### Article 26

Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte.

### Article 27

- Les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte, sont réglées en conformité de l'Article 97 du Code de l'administration communale.
- Les sonneries des cloches seront réglées par arrêté municipal, et, en cas de désaccord entre le maire et le président ou directeur de l'association cultuelle, par arrêté préfectoral.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'Article 43 de la présente loi déterminera les conditions et les cas dans lesquels les sonneries civiles pourront avoir lieu.

### Article 28

Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.

### Article 29

 Les contraventions aux articles précédents sont punies des peines de police.

② 第25条、第26条及び第27条の場合において集会又は街頭行動を組織した者、聖職者としてそれに参加した者、並びに第25条及び第26条の場合において場所を提供した者も、前項と同様とする。

第30条 〔2000年6月15日オルドナンス549号第7条により削除〕

## 第31条

個人に対し、暴力行為、暴行若しくは脅迫により、又はその職を失うこと若しくはその身体、家族若しくは財産が害を受けると畏怖させることにより、宗教活動を行うこと若しくは行わないこと、信徒会に参加すること若しくは参加をやめること、又は宗教活動の費用を支弁すること若しくは支弁しないことを決心させた者は、第5級違警罪について定める罰金及び10日以上1月以下の拘禁、又はこの2つの刑の一方に処する。

## 第32条

宗教活動に用いられる場所において騒乱又は暴動を起こすことにより、 その活動を妨害し、遅延させ又は中断させた者も、前条と同様とする。

## 第33条

前2条の規定は、刑法典の規定によればより重い刑となる性質又は状況を有しない騒乱、侮辱又は暴力行為にのみ適用する。

## 第34条

① 宗教活動が行われる場所で、演説し、朗読し、文書を配布し又は貼り 札をすることにより、公役務の任を負う市民を公然と侮辱し又はその 名誉を毀損した聖職者はすべて、3750ユーロの罰金及び1月以上1年 以下の拘禁、又はこの2つの刑の一方に処する。 Sont passibles de ces peines, dans le cas des articles 25, 26 et 27, ceux qui ont organisé la réunion ou manifestation, ceux qui y ont participé en qualité de ministres du culte et, dans le cas des articles 25 et 26, ceux qui ont fourni le local.

## Article 30 (abrogé)

### Article 31

Sont punis de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association cultuelle, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte.

#### Article 32

Seront punis des mêmes peines ceux qui auront empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres causés dans le local servant à ces exercices.

### Article 33

Les dispositions des deux articles précédents ne s'appliquent qu'aux troubles, outrages ou voies de fait, dont la nature ou les circonstances ne donneront pas lieu à de plus fortes peines d'après les dispositions du Code pénal.

## Article 34

Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura publiquement par des discours prononcés, des lectures faites, des écrits distribués ou des affiches apposées, outragé ou diffamé un citoyen chargé d'un service public, sera puni d'une amende de 25.000 F. et d'un emprisonnement d'un an, ou de l'une de ces deux peines seulement.

② 名誉を毀損する事実が真実であることの証明は、この事実が職務に関する場合に限り、1881年7月29日法律第52条に定める手続により軽罪裁判所で行うことができる。同法第65条に定める規定は、本条及び次条の軽罪に適用する。

## 第35条 [煽動罪]

宗教活動が行われる場所で公然と行った演説又は掲示し若しくは配布した文書であって、法律の執行又は公の機関の適法な行為に抵抗するよう直接に煽動するものである場合、又は、それが一部の市民を他の市民と同様に蜂起させ若しくは武装させることを目的とするものである場合、これについて責めを負うべき聖職者は、3月以上2年以下の拘禁に処する。その煽動により反乱、内乱又は内戦が生じた場合には、共謀の罪に問うことを妨げない。

## 第36条 [民事責任]

第25条及び第26条、第34条及び第35条の適用により、違警罪裁判所又は軽罪裁判所の有罪判決があった場合には、その犯罪が行われた場所における宗教活動のために設立された非営利社団は、民事上の責任を負う。

La vérité du fait diffamatoire, mais seulement s'il est relatif aux fonctions, pourra être établi devant le tribunal correctionnel dans les formes prévues par l'Article 52 de la loi du 29 juillet 1881. Les prescriptions édictées par l'Article 65 de la même loi s'appliquent aux délits du présent Article et de l'Article qui suit.

#### Article 35

Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte, contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en sera rendu coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile.

#### Article 36

Dans le cas de condamnation par les tribunaux de police ou de police correctionnelle en application des articles 25 et 26, 34 et 35, l'association constituée pour l'exercice du culte dans l'immeuble où l'infraction a été commise sera civilement responsable.

#### 4. 政教分離法

# 第6章 一般規定

#### 第37条〔適用範囲〕

刑法典第463条及び1891年3月26日法律は、この法律が刑罰を定めるすべての場合に適用する。

# 第38条 [修道会]

修道会は、引き続き1901年7月1日法律〔結社法〕に服する。

# 第39条〔神学生〕

神学生として1889年7月15日法律第23条に定める免除を得た青年は、26歳の時点で信徒会により報酬を与えられる聖職者の職に就いていることを要件として、かつ、行政規則により定められる証明の留保の下に、1905年3月21日法律第99条に従い、引き続きその利益を受ける。

#### 第40条

この法律の審署から8年間、聖職者は、聖職を行う市町村の市町村会議員の被選挙資格を有しない。

# 第41条(削除)

### 第42条(削除)

#### 第43条

- ① この法律の適用を確保するために適当な措置については、この法律の 審署に続く3箇月以内に発せられるコンセイユ・デタの議を経たデク レにより定める。
- ② この法律をアルジェリア及び諸植民地に適用する要件については、コンセイユ・デタの議を経たデクレにより定める。

# Titre VI: Dispositions générales.

#### Article 37

L'Article 463 du Code pénal et la loi du 26 mars 1891 sont applicables à tous les cas dans lesquels la présente loi édicte des pénalités.

#### Article 38

Les congrégations religieuses demeurent soumises aux lois des 1er juillet 1901, 4 décembre 1902 et 7 juillet 1904.

#### Article 39

Les jeunes gens, qui ont obtenu à titre d'élèves ecclésiastiques la dispense prévue par l'Article 23 de la loi du 15 juillet 1889, continueront à en bénéficier conformément à l'Article 99 de la loi du 21 mars 1905, à la condition qu'à l'âge de vingt-six ans ils soient pourvus d'un emploi de ministre du culte rétribué par une association cultuelle et sous réserve des justifications qui seront fixées par un décret en Conseil d'Etat.

#### Article 40

Pendant huit années à partir de la promulgation de la présente loi, les ministres du culte seront inéligibles au conseil municipal dans les communes où ils exerceront leur ministère ecclésiastique.

## Article 41 (abrogé)

# Article 42 (abrogé)

- Un décret en Conseil d'Etat rendu dans les trois mois qui suivront la promulgation de la présente loi déterminera les mesures propres à assurer son application.
- Des décrets en Conseil d'Etat détermineront les conditions dans lesquelles la présente loi sera applicable en Algérie et aux colonies.

#### 4. 政教分離法

# 第44条 [廃止規定]

- ① 従来国により公認されていた宗教の公的編成に関するすべての規定、並 びにこの法律に反するすべての規定及び特に以下の各号の規定は、廃止 する。
  - 一 教皇とフランス政府の間で共和暦9年収穫月26日に締結された 条約を、同条約の付属条項及びプロテスタントの付属条項ととも に、共和国の法律として執行することを定めた、共和暦10年芽 月18日法律
  - 二 プロテスタントに関する1852年3月26日デクレ及び1879年8月 1日法律
  - 三 ユダヤ教に関する1808年3月17日デクレ、1831年2月8日法律 及び1844年5月25日オルドナンス
  - 四 1812年12月22日及び1859年3月19日デクレ
  - 五 刑法典第201条から第208条まで、第260条から第264条まで、 及び第294条
  - 六 1884年4月5日法律第100条及び第101条、第136条第11項及び 第12項、並びに第167条
  - 七 1809年12月30日デクレ及び1892年1月26日法律第78条

- Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions relatives à l'organisation publique des cultes antérieurement reconnus par l'Etat, ainsi que toutes dispositions contraires à la présente loi et notamment:
  - 1° La loi du 18 germinal an X, portant que la convention passée le 26 messidor an IX entre le pape et le Gouvernement français, ensemble les articles organiques de ladite convention et des cultes protestants, seront exécutés comme des lois de la République;
  - 2º Le décret du 26 mars 1852 et la loi du 1er août 1879 sur les cultes protestants;
  - 3° Les décrets du 17 mars 1808, la loi du 8 février 1831 et l'ordonnance du 25 mai 1844 sur le culte israélite:
  - 4° Les décrets des 22 décembre 1812 et 19 mars 1859;
  - 5° Les articles 201 à 208, 260 à 264, 294 du Code pénal;
  - 6° Les articles 100 et 101, les paragraphes 11 et 12, de l'Article 136 et l'Article 167 de la loi du 5 avril 1884:
  - 7° Le décret du 30 décembre 1809 et l'Article 78 de la loi du 26 janvier 1892.

- 5. 政教分離法施行令
- 5. 財産の帰属、礼拝用建造物、信徒会及び宗教活動の規制にかか る教会と国家の分離に関する1905年12月9日法律の施行のための 行政規則を定める1906年3月16日デクレ〔政教分離法施行令〕

#### 目 次

- 第1章 財産の帰属「第1条~第25条〕
- 第2章 礼拝用建造物〔第26条~第29条〕
- 第3章 宗教活動のための非営利社団 [第30条~第48条]
- 第4章 宗教活動の規制 [第49条~第53条]

# 第1章 財産の帰属[\*]

#### 第1条~第25条

「\* 第1章の諸規定は、現在ではもはや適用されない。

# 第2章 礼拝用建造物

# 第26条 [礼拝用建造物の帰属]

従前宗教活動に充てられ、かつ教会施設法人に属している建造物は、教会施設法人のほかの財産と同一の要件及び手続に従って信徒会に帰属する。

# 第27条〔使用開始のための調書〕

- ① 上記法律の第13条、第14条及び第15条に定める礼拝用建造物の信徒会による使用開始は、国及び県については知事によって、市長村については市長村長によって信徒会の代表者又は正式に呼び出された者の立ち会いの下に作成された行政調書により確認する。
- ② 国、県又は市長村に属し、かつ公の宗教活動に用いられる建造物に付属する動産の信徒会による自由な処分についても、同様とする。

5. Décret du 16 mars 1906 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat en ce qui concerne: l'attribution des biens, les édifices des cultes, les associations cultuelles, la police des cultes (Extrait)

# Titre I

# Titre II Édifices des cultes

#### Article 26

Les édifices antérieurement affectés au culte et appartenant aux établissements ecclésiastiques sont attribués aux associations cultuelles dans les mêmes conditions et suivant les mêmes formes que les autres biens desdits établissements.

- L'entrée en jouissance par les associations cultuelles des édifices du culte mentionnés dans les articles 13, 14 et 15 de la loi susvisée est constatée par un procès-verbal administratifs dressé soit par le préfet, pour l'État et les départements, soit par le maire, pour les communes, contradictoirement avec les représentants des associations ou eux dûment appelés.
- Il en est de même pour la mise à la disposition des associations des objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements ou aux communes et garnissant ceux des édifices qui servent à l'exercice public du culte.

- ③ この調書には、信徒会が要求した場合には現状を記載し、かつすべての場合に法第3条に定める財産目録の表示に従って作成された上記の動産一覧を記載する。
- (4) 元本は印紙を付さない用紙で二通作成する。

# 第28条〔修繕〕

- ① 1905年12月9日法律第13条及び第14条により信徒会の負担に帰すべき 修繕は、歴史的記念物に関する立法の適用があるとの留保の下に、いか なる点でも宗教建造物を損壊しないように行わなければならない。
- ② 大規模な修繕の計画は、少なくともその施工の1箇月前に、国又は県の財産である物については知事に、市長村の財産である物については 市長村長に、通知しなければならない。

# 第29条 (文部大臣の権限)

- ① 文部大臣は、1887年3月30日法律及び1905年12月9日法律第16条の 適用により分類された動産及び不動産の監察を行う任務を負う。
- ② 信徒会、知事の承認を条件として、1905年12月9日法律第17条に従い、 建造物への入場及び分類された動産の展示が行われる日及び時間を定 める。
- ③ 知事により正式に督促されたにもかかわらず信徒会がその点に関し規定を設けない場合、又は承認が拒否された場合は、文部大臣が定める。

- Le procès-verbal comporte un état des lieux si l'association en fait la demande et, dans tous les cas, un état desdits objets mobiliers dressé d'après les indications de l'inventaire prévu à l'Article 3 de la loi susvisée.
- Il est établi en double minute et sur papier libre.

#### Article 28

- Les réparations incombant aux associations cultuelles en vertu des articles 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 doivent être exécutées, sous réserve de l'application de la législation sur les monuments historiques, de manière à ne préjudicier sous aucun rapport aux édifices cultuels.
- Les projets de grosses réparations doivent, un mois au moins avant leur exécution, être communiqués au préfet pour les édifices appartenant à l'État ou au département, et au maire pour ceux qui sont la propriété de la commune.

- Les ministre des beaux-arts est chargé d'assurer l'inspection des immeubles et objets mobiliers classés par application de la loi du 30 mars 1887 et de l'Article 16 de la loi du 9 décembre 1905.
- Les associations cultuelles fixent, sous réserve de l'approbation du préfet, les jours et heures auxquels auront lieu, conformément à l'Article 17 de la loi du 9 décembre 1905, la visite des édifices et l'expositions des objets mobiliers classés.
- Si l'association, bien que dûment mise en demeure par le préfet, n'a pris aucune disposition à cet effet, ou en cas de refus d'approbation, il est statué par le ministre des beaux-arts.

# 第3章 宗教活動のための非営利社団

### 第1節 非営利社団の設立

#### 第30条〔設 立〕

信徒会は、1905年12月9日法律による制限に服する場合を除き、自由 に設立、組織され、活動する。

#### 第31条〔適用範囲〕

- ① 1901年7月1日法律第1章により設立された非営利社団が服するものとされている1901年8月16日行政規則第1条から第6条まで及び第31条の規定は、1905年12月9日法律により設立された非営利社団に適用する。
- ② すべての信徒会が行わなければならない届出は、当該非営利社団が活動する教区の境界を示すものとする。
- ③ この届出には、当該教区に住民登録し又は居住する成年の構成員の人数の一覧表を添付するものとする。この人数は、非営利社団が本部を有する市長村の人口が1,000人未満、1,000人以上20,000人未満、20,000人以上であるかにより、それぞれ少なくとも7名、15名又は25名でなければならない。
- ④ 非営利社団の管理者又は理事は、添付された書類が真正かつ真実であることを保証する。

# 第32条 (追加の届出)

① 非営利社団がその教区の境界に加えた変更並びに1905年12月9日法律第4条、第8条及び第9条の執行により非営利社団に帰属させられたすべての動産及び不動産の譲渡は、1901年7月1日法律第3条第4項に定める期間内に、追加の届出の対象としなければならない。

# Titre II Associations pour l'exercice public des cultes

# Chapitre 1<sup>er</sup> Constitution des associations

#### Article 30

Les associations cultuelles se constituent, s'organisent et fonctionnent librement sous les seules restrictions résultant de la loi du 9 décembre 1905.

#### Article 31

- Les dispositions des articles 1er à 6 de l'Article 31 du règlement d'administration publique du 16 août 1901, auxquelles sont soumises les associations constituées en vertu du titre Ier de la loi du 1er juillet 1901, sont applicables aux associations constituées en vertu de la loi du 9 décembre 1905.
- La déclaration préalable, que doit faire toute association cultuelle, indique les limites territoriales de la circonscription dans laquelle fonctionnera l'association.
- A cette déclaration est jointe une liste comprenant un nombre de membres majeurs et domiciliés ou résidant dans la circonscription d'au moins 7, 15 ou 25, suivant que l'association a son siège dans une commune de moins de 1 000 habitants, de 1 000 à 20 000 habitants ou de plus de 20 000 habitants.
- Les pièces annexées sont certifiées sincères et véritables par les administrateurs ou directeurs de l'association.

#### Article 32

Doivent faire l'objet d'une déclaration complémentaire, dans le délai prévu par l'Article 3, paragraphe 4, de la loi du 1er juillet 1901, les modifications que l'association apporte aux limites territoriales de sa circonscription ainsi que les aliénations de tous biens meubles et immeubles attribués à l'association en exécution des articles 4, 8 et 9 de la loi du 9 décembre 1905.

- ② 不動産を取得した場合は、非営利社団は、1901年8月16日行政規則 第3条の明細書を追加の届出に添付することを要しない。
- ③ この規則第31条に定める一覧表に引き続き記載されるべき非営利社 団の構成員の数が退会、死亡又はその他のあらゆる原因により、上記 法律第19条第1項に定める最低数を下回ったときは、3箇月以内に届 出を行うものとし、一覧表から削除されるべき構成員と共に、追加さ れるべき構成員を知らせるものとする。
- ④ 追加の届出はすべて、当初の届出と同一の様式で行う。

# 第2節 収入及び支出――準備金

#### 第33条 [収入]

- ① 非営利社団の収入は、1905年12月9日法律第19条第4項に掲げるものに限られる。
- ② 収入は、専ら宗教活動の必要のために充てられるものとする。
- ③ 遺言又は生前贈与により、宗教儀式及び宗教役務のために設けられた 基金から受け取るべき額は、すべて、双務契約により定められなけれ ばならず、専ら儀式及び役務の報酬に充てなければならない。
- ④ 上記法律第4条、第8条及び第9条により、特別の充当付きで非営利 社団に帰属した財産の収入は、他の非営利社団に対する補助金及び連 合の会費の支払いのために使用してはならない。

# 第34条〔準備金〕

① 上記法律第22条第1項に定める準備金の上限を設定するための基礎となる収入高、過去5年間のすべての種類の収入の年平均を考慮して定めるものとする。

- En cas d'acquisition d'immeubles, l'association est dispensée de joindre à sa déclaration complémentaire l'état descriptif visé à l'Article 3 du règlement d'administration publique du 16 août 1901.
- Lorsque, par suite de démissions, de décès ou pour toute autre cause, le nombre des membres de l'association qui continuent à pouvoir figurer sur la liste prévue par l'Article 31 du présent règlement est descendu au-dessous du minimum fixé par le premier paragraphe de l'Article 19 de la loi susvisée, une déclaration effectuée dans les trois mois fait connaître, en même temps que les membres à retrancher de cette liste, ceux qui sont à y ajouter.
- Toute déclaration complémentaire est faite dans les mêmes formes que la déclaration initiale.

# Chapitre II Recettes et dépenses. — réserves

#### Article 33

- Les seules recettes de l'association sont celles qu'énumère le paragraphe 4 de l'Article 19 de la loi du 9 décembre 1905.
- Les recettes sont exclusivement affectées aux besoins du culte.
- Les sommes à percevoir en vertu de fondations instituées pour cérémonies et services religieux, tant par acte de dernière volonté que par acte entre vifs, sont, dans tous les cas, déterminés par contrat commutatif et doivent représenter uniquement la rétribution des cérémonies et services.
- Les revenus des biens attribués avec leur affectation spéciale à des associations, en vertu des articles 4, 8 et 9 de la loi susvisée, ne peuvent être employés à des subventions en faveur d'autres associations, ni au payement de cotisations à des unions.

#### Article 34

— Le montant du revenu, dont il est fait état pour fixer le maximum de la réserve prévue par le paragraphe 1er de l'Article 22 de la loi

- ② このようにして計算された非営利社団の収入が、5,000Fと同額又はそれを下回った後この額を超過するに至ったときは、非営利社団は、準備金の額が支出の年平均の3倍を超える場合であっても、設定した準備金を保持する権利を有する。準備金が、法定の上限を下回ったのでない限り、新たな額を準備金に繰り入れることはできない。
- ③ 非営利社団が設立された年から5年目の年が終了するまで、当分の間、 収入及び支出の年平均は、すでに経過したすべての年度により計算す る。

# 第35条〔特例〕

- ① 上記法律第22条第2項に定める特別準備を構成する現金及び有価証券 は、預託供託公庫及びその係員が受領し、共和暦13年雪月28日、1875 年7月28日及び1893年7月26日の各法律の規定によって管理する。
- ② 現金の払戻又は有価証券の返還は、県の登録管理者の検認を受けた非営利社団の請求に応じ及び引出を行う資格を有する者の簡略証書に基づき、10日以内に、預託公庫が行う。
- ③ 預託供託公庫は、非営利社団の請求に基づき、この請求が公庫管理事務局に記録されてから3日以内に、使用可能な額の全部若しくは一部の使用、有価証券の現金化及びこれらの有価証券の内訳に加えるべき変更を行う。

# 第36条〔検認〕

① 前条に定める検認は、事業者又は納入者の明細計算書、見積書又は請求書及び支出を認める非営利社団の議事録の写し1部の提出のみに基づき、登録管理者が与える。

susvisée, est déterminé en prenant la moyenne annuelle des recettes de toute nature pendant les cinq dernières années.

- Si le revenu d'une association ainsi calculé, après avoir été égal ou inférieur à 5 000 (anciens) francs, vient à excéder cette somme, l'association a le droit de conserver la réserve qu'elle s'est constituée, alors même que cette réserve serait supérieure à trois fois la moyenne annuelle des dépenses. Aucune somme nouvelle ne peut être portée à la réserve tant que celle-ci n'a pas été ramenée au-dessous du maximum légal.
- À titre transitoire et jusqu'à l'expiration de la cinquième année qui suivra celle où l'association s'est formée, la moyenne annuelle des revenus et celle des dépenses sont calculées d'après les années entières déjà écoulées.

#### Article 35

- Les fonds et valeurs constituant la réserve spéciale prévue par l'Article 22, paragraphe 2, de la loi susvisée sont reçus par la caisse des dépôts et consignations et ses préposés et régis par les dispositions des lois des 28 nivôse an XIII, 28 juillet 1875 et 26 juillet 1893.
- Les remboursements de fonds ou remises de valeurs sont effectués par la caisse des dépôts dans un délai de dix jours, à la demande de l'association, visée par le directeur de l'enregistrement du département et sur la simple quittance de la personne ayant qualité pour opérer les retraits.
- Sur la demande de l'association, la caisse des dépôts et consignations fait procéder, dans les trois jours de l'enregistrement de cette demande au secrétariat de la caisse, à l'emploi de tout ou partie des sommes disponibles, ainsi qu'à la réalisation des valeurs déposées et aux changements à apporter dans la composition de ces valeurs.

#### Article 36

— Le visa prévu à l'Article précédent est donné par le directeur de l'enregistrement sur la seule production des décomptes, mémoires ou

② 証明書類は、検認の後、非営利社団に与える。

# 第3節 会計検査

#### 第37条 [会計検査]

- ① 会計検査は、非営利社団に対して、登録行政機関が行う。
- ② 非営利社団は、財務監察官の検査にも服する。

#### 第38条 (収支計算表の記載)

- ① 各々の収支の原因及び目的を表示した信徒会の収支計算表は、県の登録管理者又はその代理人が番号を付し、略書した会計仕訳日記帳に記載する。
- ② この仕訳日記帳は、毎年12月31日に終了する。

# 第39条 [財務勘定書]

- ① 財務勘定書は、各年の1月1日から12月31日までの期間を対象とする。
- ② この財務勘定書は、収入及び行われた支出を、費目ごとに示し、賃借対照表の概要で終わるものとする。
- ③ この財務勘定書は、回収し又は支払うべき残額を示すものとする。

# 第40条 [収入の超過]

- ① 賃借対照表から明らかになった支出に対する収入の超過は、12月31日現在の口座の差引残高によって示されなければならない。
- ② この超過は、最初にかつ負債額に達するまで、12月31日現在の支払うべき残額の履行並びに1905年12月9日法律第4条、第8条及び第9条に従ってその財産が信徒会に帰属した、廃止された施設法人の期限が未到来である債務の履行に留保する。

factures des entrepreneurs ou des fournisseurs et d'une copie de la délibération de l'association approuvant la dépense ce visa intervient dans le délai de quinzaine à partir de la production desdites pièces.

— Les pièces justificatives sont, après visa, renvoyées à l'association.

# Chapitre III Contrôle fingncier

#### Article 37

- Le contrôle financier est exercé sur les associations par l'administration de l'enregistrement.
- Les associations sont également soumises aux vérifications de l'inspection générale des finances.

#### Article 38

- L'état des recettes et des dépenses des associations cultuelles, avec l'indication de la cause et de l'objet de chacune des recettes et des dépenses, est tenu sur un livre-journal de caisse coté et paraphé par le directeur de l'enregistrement du département, ou par son délégué.
- Ce livre est arrêté, chaque année, au 31 décembre.

#### Article 39

- Le compte financier porte que la période écoulée du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Il présente par nature les recettes et les dépenses effectuées et il se termine par une balance récapitulative.
- Il indique les restes à recouvrer et à payer.

- L'excédent des recettes sur les dépenses qui ressort de la balance doit être représenté par le solde en caisse au 31 décembre.
- Il est réservé, en premier lieu et jusqu'à due concurrence, à

③ その余の超過は、同法第22条に定める準備金の設定又は同様の目的を有する他の非営利社団に対する補助金に充てる。

#### 第41条

廃止された教会施設法人の債務の履行を行うべき非営利社団が、それについて国に返還された財産の一時的な用益権を得たときは、これによる収入は、この消極財産の償却のためにのみ利用することができる。この収入は、財務勘定書の特別な項目に収支の形で記入するものとする。

#### 第42条

財務勘定書は、理事又は管理者の行った財務経営行為又は財産の適法な管理行為を上記法律第19条の適用によって承認する非営利社団の総会の議事録抄本に基づいて行う。この抄本は、理事又は管理者が原本と相違ないと保証したものでなければならない。

# 第43条〔財産目録〕

- ① 上記法律第21条に定める財産目録は、以下の通り区別して表示するものとする。
  - 一 上記法律第4条、第8条及び第9条の適用によって非営利社団に 帰属した財産又は第5条第3項に従って再運用で得られた財産
  - 二 その収入が、宗教儀式及び宗教役務のための基金の返済に供する 有価証券
  - 三 上記法律第22条第1項に定める準備金を構成する記名式の有価 証券
  - 四 同条第2項に定める預託供託公庫に置かれた特別準備の額

l'acquittement des restes à payer au 31 décembre et des dettes restant à échoir des établissements supprimés dont les biens ont été attribués à l'association cultuelle conformément aux articles 4, 8 et 9 de la loi du 9 décembre 1905.

Le surplus est affecté à la constitution des réserves prévues par l'Article 22 de cette loi ou à l'attribution de subventions à d'autres associations ayant le même objet.

#### Article 41

Lorsqu'une association, ayant à pourvoir à l'acquittement des dettes d'un établissement ecclésiastique supprimé, a obtenu à cet effet la jouissance provisoire de biens ayant fait retour à l'Etat, les revenus desdits biens ne peuvent être employés qu'à éteindre ce passif. Ils sont portés en recettes et en dépenses à des articles spéciaux du compte fiancier.

#### Article 42

Le compte financier est appuyé d'un extrait, certifié conforme par les directeurs ou administrateurs, du procès-verbal de l'assemblée générale de l'association portant approbation, par application de l'Article 19 de la loi susvisée, des actes de gestions financière et d'administration légale des biens accomplis par les directeurs ou administrateurs.

- L'état inventorié prescrit par l'Article 21 de la loi susvisée indique distinctement:
  - 1° les biens attribués à l'association par application des articles 4, 8 et 9 de la loi susvisée ou ceux acquis en remploi conformément au paragraphe 3 de l'Article 5;
  - 2° les valeurs mobilières dont les revenus servent à l'acquit des fondations pour cérémonies et services religieux;
  - 3° les valeurs placées en titres nominatifs qui constituent la réserve prévue au paragraphe 1er de l'Article 22 de la loi susvisée;
  - 4° le montant de la réserve spéciale prévue au second paragraphe du même Article et placée à la caisse des dépôts et consignations;

五 その他すべての非営利社団の動産及び不動産

② 目録に記入される財産は、物件ごとに評価する。

#### 第44条 [財務勘定書等の作成義務]

- ① 財務勘定書及び財産目録は、遅くともこれらが対象とする年度に続く 年の最初の四半期が終了するまでに作成するものとする。
- ② 財務勘定書は、2部作成し、そのうち1部は、登録行政機関の代表者 の請求に基づき提出しなければならない。登録行政機関の代表者は、 その受領証を交付する。
- ③ 非営利社団は、過去5年間の勘定書及び財産目録を、証明書類、帳簿 及び会計文書と共に保管するものとする。

# 第45条 [書類の呈示]

非営利社団は、登録官及び財務監察官に対し、その現金、預金証書及び保有する有価証券並びに当該年度及び過去5年間の仕訳帳、帳簿、権利証及び収支に関する書類を呈示しなければならない。

# 第46条〔違反行為〕

- ① 登録行政官が、会計監査の執行中に、上記法律第23条で禁止されている違反行為を確認したときは、その調書を作成する。
- ② その調書は、非営利社団が本部を保する郡の共和国検事に送付する。
- ③ 本条第1項に定める違反を構成する行為は、すべての利害関係人又は 検察官がその無効を請求することができる。

5° tous autres biens meubles et immeubles de l'association.

— Les biens portés sont estimés Article par article.

#### Article 44

- Le compte financier et l'état inventorié sont dressés, au plus tard, avant l'expiration du premier trimestre de l'année qui suivra celle à laquelle ils s'appliquent.
- Le compte financier est établi en double et l'un des exemplaires doit être adressé sur sa demande au représentant de l'administration de l'enregistrement, qui en délivre récépissé.
- L'association conserve les comtes et états inventoriés s'appliquant aux cinq dernières années avec les pièces justificatives, registres et documents de comptabilité.

#### Article 45

L'association est tenue de représenter aux agents de l'enregistrement et aux fonctionnaires de l'inspection générale des finances ses espèces, récépissés de dépôt et valeurs en portefeuille, ainsi que les livres, registres, titres, pièces de recettes et de dépenses ayant trait tant à l'année courante qu'à chacune des cinq années antérieures.

- Si, à l'occasion de l'exercice de leur contrôle financier, les agents de l'administration de l'enregistrement constatent des infraction réprimées par l'Article 23 de la loi susvisée, ils en dressent procès-verbal.
- Leurs procès-verbaux sont transmis au procureur de la République de l'arrondissement dans lequel l'association a son siège.
- La nullité des actes constituant des infractions visées au premier paragraphe du présent Article pourra être demandée par toute partie intéressée ou par le ministère public.

# 第4節 非営利社団の解散

# 第47条〔解 散〕

- ① 任意解散、規約による解散又は裁判所の宣告による解散の場合には、 1905年12月9日法律第4条、第8条及び第9条により非営利社団に帰属していた財産は、同法第9条第2項に従って新たな帰属がなされるまで、国有財産管理局にその保存及び管理の権限を与える知事のアレテによって係争物管理人の管理下に置く。
- ② 非営利社団のその他の財産の帰属は、1901年7月1日法律第9条及び 同年8月16日デクレ第14条に従って行う。
- ③ いかなる場合にも、帰属について議決すべく招集された社員総会は、 上記財産のいかなる部分も社員に帰属させることができない。

# 第5節 連 合

# 第48条〔連 合〕

- ① 1905年12月9日法律第20条に定める非営利社団の連合は、本章の規 定に服するものとする。
- ② 但し、連合は、上記第31条及び第32条に定める一覧表を提出することを要しない。
- ③ 連合は、それを構成する非営利社団の目的と本部所在地を届け出るものとする。
- ④ 連合は、新規に加盟した非営利社団を3箇月以内に知らせるものとする。
- ⑤ 連合の資産及び会計並びに収支は、連合を構成する各々の非営利社団 の資産及び会計並びに収支とは完全に区別するものとする。

# Chapitre IV Dissolution des associations

#### Article 47

- En cas de dissolution volontaire, statutaire, ou prononcée par justice, les biens qui auraient été attribués à une association, en vertu des articles 4, 8 et 9 de la loi du 9 décembre 1905 sont, jusqu'à ce qu'il ait été procédé à une nouvelle attribution conformément au second paragraphe dudit Article 9, placés sous séquestre par un arrêté préfectoral qui en confie la conservation et la gestion à l'administration des domaines.
- La dévolution des autres biens de l'association se fait conformément à l'Article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et à l'Article 14 du décret du 16 août de la même année.
- En aucun cas l'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dévolution des biens ne peut attribuer aux associés une part quelconque desdits biens.

# Chapitre V Union

- Les unions d'associations, prévues par l'Article 20 de la loi du 9 décembre 1905, sont soumises aux dispositions contenues dans le présent titre.
- Toutefois, elles n'ont pas à déposer la liste prévue par les articles 31 et 32 cidessus.
- --- Elles déclarent l'objet et le siège des associations qui les composent.
- Elles font connaître, dans les trois mois, les nouvelles associations adhérentes.
- Le patrimoine et la caisse, les recettes et les dépenses d'une union sont entièrement distincts du patrimoine et de la caisse, des recettes et des dépenses de chacune des associations faisant partie de l'union.

# 第4章 宗教活動の規制

# 第49条〔行政機関の監視〕

行政機関の監視は、公の宗教集会に関して、1881年法律6月30日法律 第9条及び1884年4月5日法律第97条<sup>[\*]</sup>に従って行う。

[\*]地方公共団体一般法典L.第2212条の2第3号を参照。

# 第50条 〔鐘使用の規制〕

- ① 世俗的な鐘及び宗教的な鐘に関し、その使用を規制するために、各市 町村において市長村長が発するアレテは、信徒会の長又は理事に通告 する。
- ② 信徒会の長又は理事は、15日間を限度として、市長村長に対し、理由を付した文書により異議を申し立てることができる。この異議に対しては受領証を交付する。
- ③ 市町村長のアレテは、上記の期限が経過した後、1884年4月5日法律 第96条<sup>[\*]</sup>に定める要件に従って、執行可能となる。
- [\*]地方公共団体一般法典L.第2122条の29を参照。

# 第51条〔特 例〕

- ① 公の宗教活動に供する建造物の鐘は、迅速な救助を必要とする公共の 災禍の場合には、世俗的な鐘のために用いることができる。
- ② この鐘は、国、県、市長村若しくは市長村協同公施設法人に属する建物又は1905年12月9日法律第4条、第8条及び第9条により信徒会に帰属する建物に設置されているときは、その使用が法令の規定に定められ又は地方の慣習により許されている状況においても、用いることができる。

#### Titre IV Police des cultes

# Article 49

La surveillance des autorités s'exerce sur les réunions cultuelles publiques conformément aux dispositions des articles 9 de la loi du 30 juin 1881 et 97 de la loi du 5 avril 1884.

#### Article 50

- L'arrêté pris dans chaque commune par le maire à l'effet de régler l'usage des cloches tant pour les sonneries civiles que pour les sonneries religieuses est communiqué au président ou directeur de l'association cultuelle.
- Un délai de quinze jours est laissé à celui-ci pour former à la mairie, s'il y a lieu, une opposition écrite et motivée, dont il lui est délivré récépissé.
- À l'expiration dudit délai, l'arrêté du maire est exécutoire dans les conditions prévues par l'Article 96 de la loi du 5 avril 1884.

- Les cloches des édifices servant à l'exercice du culte public peuvent être employées aux sonneries civiles dans les cas de péril commun qui exigent un prompt secours.
- Si elles sont placées dans un édifice appartenant à l'État, au département ou à la commune ou attribué à l'association cultuelle en vertu des articles 4, 8 et 9 de la loi du 9 décembre 1905, elles peuvent, en outre, être utilisées dans les circonstances où cet emploi est prescrit par les dispositions des lois ou règlements ou par les usages locaux.

# 第52条 〔鍵の預託〕

- ① 鐘楼の鍵は、1本は信徒会の長又は理事に、他の1本は市町村長に預けられる。市町村長は、前条に定める世俗的な鐘のため及び公共の時計の維持のためにのみそれを使用することができる。
- ② 鐘楼の入口が教会の入口とは独立しているときは、教会の門の鍵の1 本は、市町村長に預託する。

#### 第53条〔所管大臣〕

文部大臣、財務大臣及び内務大臣は、各々、その関係事項について、このデクレを執行する任を負うものとする。このデクレは、官報で交付し、法令公報に登載するものとする。

#### Article 52

- Une clef du clocher est déposée entre les mains du président ou directeur de l'association cultuelle, une autre entre les mains du maire qui ne peut en faire usage que pour les sonneries civiles mentionnées à l'Article précédent et l'entretien de l'horloge publique.
- Si l'entrée du clocher n'est pas indépendante de celle de l'église, une clef de la porte de l'église est déposée entre les mains du maire.

#### Article 53

— Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, le ministre des finances et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel et inséré au Bulletin des lois.

#### 6. 戦闘団体等禁止法

# 6. 戦闘団体及び私兵に関する1936年1月10日法律 〔戦闘団体等禁止法〕

### 第1条〔解散事由〕

- ① 以下の各号に該当する結社又は事実上の団体はすべて、共和国大統領 が閣議を経て発するデクレにより解散する。
  - 一 道路において武装示威行為を引き起こすもの
  - 二 軍事的な形態及び組織により戦闘団体又は私兵としての性格を有するもの。但し、政府が認める軍事訓練団体並びに体育団体及びスポーツ団体については、この限りではない。
  - 三 国土保全に対する侵害をもたらし又は武力により共和政体に攻撃 を加えることを目的とするもの
  - 四 共和政的合法性の回復に関する措置を著しく妨げるおそれのある 活動を行うもの
  - 五 敵国協力首謀者として処罰対象となった個人を再び糾合し又はこ の協力を賛美することを目的とするもの
  - 六 出身又は特定の種族、国民、人種若しくは宗教に属し若しくは属していないことを理由としてある人又は人の集団に対する差別、 憎悪若しくは暴力を引き起こし、又はこのような差別、憎悪若し くは暴力を正当化し若しくは助長することを企てる思想又は理論 を宣伝するもの
  - 七 フランス又は外国においてテロ行為を引き起こすため、フランス 領土で又はフランス領土から謀略に専従するもの
- ② コンセイユ・デタは、本条第1項に定めるデクレの取消しを求める訴えが提起されたときは、緊急に裁定しなければならない。

### 第2条から第4条まで (削除)

# 6. Loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées (Extrait)

#### Article 1er

- Seront dissous, par décret rendu par le Président de la République en conseil des ministres, toutes les associations ou groupements de fait:
  - 1° Qui provoqueraient à des manifestations armées dans la rue;
  - 2º Ou qui, en dehors des sociétés de préparation au service militaire agréées par le Gouvernement, des sociétés d'éducation physique et de sport, présenteraient, par leur forme et leur organisation militaires, le caractère de groupes de combat ou de milices privées;
  - 3° Ou qui auraient pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou d'attenter par la force à la forme républicaine du Gouvernement:
  - 4° Ou dont l'activité tendrait à faire échec aux mesures concernant le rétablissement de la légalité républicaine;
  - 5° Ou qui auraient pour but soit de rassembler des individus ayant fait l'objet de condamnation du chef de collaboration avec l'ennemi, soit d'exalter cette collaboration.
  - 6° Ou qui, soit provoqueraient à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, soit propageraient des idées ou théories tendant à justifier ou encourager cette discrimination, cette haine ou cette violence [\*lutte contre le racisme\*].
  - 7° Ou qui se livreraient, sur le territoire français ou à partir de ce territoire, à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou à l'étranger.
- Le Conseil d'Etat, saisi d'un recours en annulation du décret prévu par le premier alinéa du présent article, devra statuer d'urgence.

#### 7. セクト規制法

7. 人権及び基本的権利の侵害をもたらすセクト団体の抑止及び抑 圧の強化に関する2001年6月12日法律〔セクト規制法〕(2001年法 律504号)

(最終改正:2007年3月6日)

# 第1章 特定法人の民事解散

#### 第1条〔解散事由〕

- ① 法的形式又は目的のいかんを問わず、活動に参加する者に対し心理的若しくは身体的な隷属を醸成し、維持し若しくは活用する目的又は効果をもつ活動を行う法人については、法人自体又はその法律上若しくは事実上の主宰者に対し、以下に掲げるいずれかの罪に当たるとして刑罰が宣告されたときはすべて、本条の定める手続に従い、解散を宣告することができる。
  - 一 [下記の刑法典各条に掲げられた] 人類に対する罪、人の生命又は身体的若しくは心理的一体性に対する侵害に対する罪、人を危険に陥れる行為に対する罪、身体の自由に対する侵害、人の尊厳に対する侵害、人格に対する侵害、未成年者を危険に曝す行為又は財産に対する侵害に対する罪 [第2141条から第2144条まで、第2211条から第221-6条まで、第222-1条から第222-40条まで、第223-1条から223-15条まで、第223-15-2条、第224-1条から第224-4条まで、第225-5条から第225-15条まで、第225-17条及び第225-18条、第226-1条から第226-23条まで、第227-1条から第227-27条まで、第311-1条から第311-13条まで、第312-1条から第312-12条まで、第313-1条から313-3条まで、第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条から第314-1条を同じませた。第312-1条から第312-12条目
  - 二 公衆衛生法典L.第4161-5条及び第4223-1条に定める医療品又は 薬品の違法な使用
  - 三 消費法典L.第121-6条及び第213-1条から第213-4条までに定める 虚偽広告、詐欺又は偽造
- ② 解散手続は、検察官の職権又は関係人の要求に基づく検察官の請求に

7. Loi n°2001-504 du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (Extrait)

Chapitre I<sup>er</sup> Dissolution civile de certaines personnes morales.

#### Article 1er

- Peut être prononcée, selon les modalités prévues par le présent article, la dissolution de toute personne morale, quelle qu'en soit la forme juridique ou l'objet, qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités, lorsque ont été prononcées, contre la personne morale elle-même ou ses dirigeants de droit ou de fait, des condamnations pénales définitives pour l'une ou l'autre des infractions mentionnées ci-après:
  - 1° Infractions contre l'espèce humaine, infractions d'atteintes volontaires ou involontaires à la vie ou à l'intégrité physique ou psychique de la personne, de mise en danger de la personne, d'atteinte aux libertés de la personne, d'atteinte à la dignité de la personne, d'atteinte à la personne, d'atteinte à la personne, d'atteintes aux biens prévues par les articles 214-1 à 214-4, 221-1 à 221-6, 222-1 à 222-40, 223-1 à 223-15, 223-15-2, 224-1 à 224-4, 225-5 à 225-15, 225-17 et 225-18, 226-1 à 226-23, 227-1 à 227-27, 311-1 à 311-13, 312-1 à 312-12, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6 et 511-1-2 du code pénal;
  - 2° Infractions d'exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie prévues par les articles L. 4161-5 et L. 4223-1 du code de la santé publique;
  - 3° Infractions de publicité mensongère, de fraudes ou de falsifications prévues par les articles L. 121-6 et L. 213-1 à L. 213-4 du code de la consommation.
- --- La procédure de dissolution est portée devant le tribunal de grande

### 7. セクト規制法

より大審裁判所に対して行う。

- ③ 前項の請求は、期日における手続に従って、提訴、予審及び裁判がなされるものとする。
- ④ 控訴の期限は、14日とする。事件が配属された部長は、事件を審理する弁論を直ちに設定する。審理は、指定された日に、新民事訴訟法典第760条から第762条までに定める手続に従って行う。
- ⑤ 本条の規定を適用して解散が行われた法人が、公然若しくは隠然に存 続し又は再建した場合は、刑法典第434-43条2項に定める罪にあたる ものとする。
- ⑥ 大審裁判所は、第1項に定める複数の法人が同一の目的を追求し、共通の利益でつながっており、かつ、そのいずれかの法人又は法律上若しくは事実上の主宰者に対して少なくとも1号から3号に掲げる罪のいずれかについて有罪宣告があったときは、同一手続において複数の法人の解散を宣告することができる。これらの複数の法人は、手続において当事者とならなければならない。

# 第2章 法人の刑事責任の特定犯罪への拡大

第2条~第15条 [公衆衛生法典・消費法典・刑法典の改正] [略]

# 第3章 刑事責任のある法人に科された解散刑に関する規定

第16条~第18条 〔結社法・刑法典の改正〕 〔略〕

instance à la demande du ministère public agissant d'office ou à la requête de tout intéressé.

- La demande est formée, instruite et jugée conformément à la procédure à jour fixe.
- Le délai d'appel est de quinze jours. Le président de chambre à laquelle l'affaire est distribuée fixe à bref délai l'audience à laquelle l'affaire sera appelée. Au jour indiqué, il est procédé selon les modalités prévues aux articles 760 à 762 du code de procédure civile.
- Le maintien ou la reconstitution, ouverte ou déguisée, d'une personne morale dissoute en application des dispositions du présent Article constitue le délit prévu par le deuxième alinéa de l'Article 434-43 du code pénal.
- Le tribunal de grande instance peut prononcer au cours de la même procédure la dissolution de plusieurs personnes morales mentionnées au premier alinéa dès lors que ces personnes morales poursuivent le même objectif et sont unies par une communauté d'intérêts et qu'a été prononcée à l'égard de chacune d'entre elles ou de ses dirigeants de droit ou de fait au moins une condamnation pénale définitive pour l'une des infractions mentionnées aux 1° à 3°. Ces différentes personnes morales doivent être parties à la procédure.

Chapitre II: Extension de la responsabilité pénale des personnes morales à certaines infractions.

[...]

Chapitre II: Dispositions concernant la peine de dissolution encourue par les personnes morales pénalement responsables.

[ ... ]

#### 7. セクト規制法

# 第4章 セクト的団体の広告を制限する規定

#### 第19条 [青少年向け宣伝の禁止]

- ① 法的形式又は目的のいかんを問わず、活動に参加する者に対し心理的若しくは身体的な隷属を醸成し、維持し若しくは活用する目的又は効果をもつ活動を行う法人で、法人自体又はその法律上若しくは事実上の主催者が以下に掲げるいずれかの罪に関して過去に刑の宣告を受けている法人が、何らかの手段によって、自らの法人を宣伝する文書を青少年に配布したときは、7500ユーロの罰金に処する。
  - 一 [下記の刑法典各条に掲げられた] 人の生命又は身体的若しくは 心理的一体性に対する侵害に対する罪、人を危険に陥れる行為に 対する罪、身体の自由に対する侵害、人の尊厳に対する侵害、人 格に対する侵害、未成年者を危険に曝す行為又は財産に対する侵 害に対する罪 [第221-1条から第221-6条まで、第222-1条から第 222-40条まで、第223-1条から223-15条まで、第223-15-2条、第 224-1条から第224-4条まで、第225-5条から第225-15条まで、第 225-17条及び第225-18条、第226-1条から第226-23条まで、第 227-1条から第227-27条まで、第311-1条から第311-13条まで、 第312-1条から第312-12条まで、第313-1条から313-3条まで、第 314-1条から第314-3条まで、第324-1条から324-6条まで]
  - 二 公衆衛生法典L.第4161-5条及びL.第4223-1条に定める医療品又は薬品の違法な使用
  - 三 消費法典L.第121-6条及びL.第213-1条からL.第213-4条までに定める虚偽広告、詐欺又は偽造
- ② 第1項に定める文書が当該法人への入会を勧誘するときも、同じ刑に 処する。
- ③ 法人は、刑法典第121-2条の要件に従い、本条の定める犯罪につき刑事責任を宣告されることがある。法人は、刑法典第131-38条の定める手続に従い、罰金刑を受ける。

# Chapitre IV: Dispositions limitant la publicité des mouvements sectaires.

- Est puni de 7500 euros d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit, des messages destinés à la jeunesse et faisant la promotion d'une personne morale, quelle qu'en soit la forme juridique ou l'objet, qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités, lorsque a été prononcée au moins une fois, contre la personne morale elle-même ou ses dirigeants de droit ou de fait, une condamnation pénale définitive pour l'une ou l'autre des infractions mentionnées ci-après:
  - 1º Infractions d'atteintes volontaires ou involontaires à la vie ou à l'intégrité physique ou psychique de la personne, de mise en danger de la personne, d'atteinte aux libertés de la personne, d'atteinte à la dignité de la personne, d'atteinte à la personnalité, de mise en péril des mineurs ou d'atteintes aux biens prévues par les articles 221-1 à 221-6, 222-1 à 222-40, 223-1 à 223-15, 223-15-2, 224-1 à 224-4, 225-5 à 225-15, 225-17 et 225-18, 226-1 à 226-23, 227-1 à 227-27, 311-1 à 311-13, 312-1 à 312-12, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3 et 324-1 à 324-6 du code pénal;
  - 2° Infractions d'exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie prévues par les articles L. 4161-5 et L. 4223-1 du code de la santé publique;
  - 3° Infractions de publicité mensongère, de fraudes ou de falsifications prévues par les articles L. 121-6 et L. 213-1 à L. 213-4 du code de la consommation.
- Les mêmes peines sont applicables lorsque les messages visés au premier alinéa du présent Article invitent à rejoindre une telle personne morale.
- Les personnes morales peuvent être déclarées pénalement responsables dans les conditions prévues par l'Article 121-2 du code pénal des infractions définies au présent article. La peine encourue par les

# 7. セクト規制法

# 第5章 無知又は耗弱状態を利用した詐欺行為に関する規定 第20条~第21条 [刑法典の改正] [略]

# 第6章 雑則

第22条~第24条 [刑事訴訟法典の改正等] [略]

personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'Article 131-38 du code pénal.

Chapitre V: Dispositions relatives à l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse.

[...]

Chapitre VI: Dispositions diverses.

[...]

# 8. 地方民法典

## 第1編 総 則

# 第1章 設 立

## 第21条 〔設立及び法律上の能力〕

- ① 非営利社団は、自由に設立することができる。
- ② 非営利社団は、管轄する小審裁判所の社団登記簿に登記をすることにより、権利能力を取得する。

# 第22条(削除)

## 第23条(削除)

## 第24条〔住 所〕

非営利社団の住所は、別段の定めがない限り、その管理の行われる地とする。

## 第25条

非営利社団の根本規則は、次条以下の規定に基づくものを除き、社団の 規約により定める。

## 8. Code Civil Local

# Titre 1 Dispositions générales

#### Article 21

- Les associations peuvent se former librement.
- Une association acquiert la capacité juridique par l'inscription au registre des associations du tribunal d'instance compétent.

Article 22 (abrogé)

Article 23 (abrogé)

#### Article 24

Est réputé siège d'une association, s'il n'en a pas été disposé autrement, le lieu où en est exercée l'administration.

#### Article 25

La constitution d'une association est régie par les statuts, sous réserve des dispositions édictées par les articles suivants.

## 第2章 組織及び運営

## 第26条〔理事会〕

非営利社団には、理事会を置かなければならない。理事会は、2人以上の者により構成することができる。理事会は、裁判上及び裁判外において非営利社団を代理し、法定代理人たる地位を有する。理事会の代理権の範囲は、規約により、第三者に対抗しうる制限を加えることができる。

## 第27条 [理事会の選任]

- ① 理事会の選任は、社員総会の決議による。
- ② この選任は、いつでも撤回することができる。ただし、契約上の補償 の請求を妨げない。この撤回は、規約により、重大な撤回事由のある 場合に限定することができ、特に、重大な義務違反又は正常な業務執 行の不能は、重大な事由とする。
- ③ 理事会の業務執行については、委任に関する民法典の諸規定(第1991 条、第1994条、第1372条から第1375条まで、第1993条、第1996条、 第1999条及び第2001条)を準用する。

# 第28条 [理事会の決議]

- ① 理事会が2人以上の者から構成されるときは、その決議は、非営利社 団の社員の決議に関する第32条及び第34条の規定にしたがって行う。
- ② 非営利社団に対して意思表示をなすべきときは、理事会構成員の1人に対してなせば足りる。

#### 第29条

理事会構成員が必要とされる最低数を下回ったときは、その管轄区域内 に非営利社団が住所を有する小審裁判所は、緊急の場合には、すべての利 害関係人の請求により、欠員が補充されるまでの期間について、理事会構 成員を選任することができる。

L'association doit posséder une direction. La direction peut se composer de plusieurs personnes. La direction assure la représentation judiciaire et extra-judiciaire de l'association; elle a la situation d'un représentant légaL. L'étendue de son pouvoir de représentation peut être limitée par les statuts avec effet à l'égard des tiers.

#### Article 27

- La direction est nommée par résolution de l'assemblée des membres.
- La direction est librement révocable, sans préjudice de l'indemnité prévue par voie de contrat. Le droit de révocation peut être limité par les statuts au cas où il existe un motif important de révocation; un motif de cette nature réside en particulier dans une violation grave des devoirs ou dans une incapacité de gestion régulière.
- Les dispositions (des articles 1993, 1994, 1999, 2000) du Code civil relatives au mandat s'appliquent par analogie à la gestion de la direction.

#### Article 28

- Lorsque la direction se compose de plusieurs personnes, les résolutions sont prises conformément aux règles des articles 32 et 34, applicables aux résolutions des membres de l'association.
- S'il y a une déclaration de volonté à émettre envers l'association, il suffit qu'elle le soit envers l'un des membres de la direction.

#### Article 29

Lorsque le nombre des membres de la direction est devenu inférieur au minimum requis, le tribunal d'instance dans le ressort duquel l'association a son siège, est tenu en cas d'urgence, à la requête de tout intéressé, de pourvoir à la vacance jusqu'à ce que celle-ci ait pris fin.

## 第30条 [規 約]

規約は、特定の行為について理事の他に特別代理人の選任を定めることができる。特別代理人の権限は、疑義があるときは、その指定された業務の範囲に通常伴う一切の法律行為に及ぶものとする。

## 第31条 [責任]

理事会、理事会構成員、又は規約に基づいて選任されたその他の代理人が、その職務を行うについてなした損害賠償義務を発生させるべき行為によって第三者に加えた損害については、非営利社団が責任を負う。

## 第32条〔社員総会〕

非営利社団の事務は、理事会又はその他の社団の機関が処理すべきものを除き、社員総会の決議によって規律する。この決議が有効であるためには、招集に際してその決議の目的が示されていることを要する。決議は、出席社員の過半数の決するところによる。決議は、全社員が書面によりそれに同意を表示するときは、社員総会によらなくても有効とする。

# 第33条 〔規約の変更〕

- ① 規約の変更を内容とする決議には、出席社員の4分の3の多数を要する。非営利社団の目的を変更するには全社員の同意を要し、出席しない社員の同意は、書面によって行わなければならない。
- ② 非営利社団の権利能力が特許に基づくときは、規約の変更にはすべて 国の認可を要する。

# 第34条〔利益相反〕

決議が、社員と法律行為をなすことを目的とし、又は社員と非営利社団との間における法律上の争訟の開始もしくは解決を目的とするときは、その社員は議決権を有しない。

Les statuts peuvent prévoir la nomination à côté des dirigeants de représentants spéciaux chargés d'accomplir des actes déterminés. Leur pouvoir s'étend en cas de doute à tous les actes juridiques que comporte habituellement la mission de représentation qui leur a été impartie.

#### Article 31

L'association est responsable du dommage que la direction, un membre de la direction ou un autre représentant institué conformément aux statuts a causé à un tiers par un fait générateur de responsabilité, accompli dans l'exécution de ses fonctions.

#### Article 32

Les affaires de l'association qui ne relèvent pas des attributions de la direction ou d'un autre organe de l'association sont réglées par voie de résolution prise en assemblée des membres. Pour la validité de la résolution, il est exigé que son objet ait été désigné dans la convocation. La résolution est arrêtée à la majorité des membres présents. Une résolution est également valable en dehors de toute assemblée des membres de l'association, lorsque tous les membres donnent par écrit leur accord à la résolution.

#### Article 33

- Pour une résolution comportant une modification des statuts, la majorité des trois quarts des membres présents est exigée. Pour une modification du but de l'association, l'assentiment de tous les membres est requis; l'assentiment des membres non présents doit être donné par écrit.
- Lorsque la capacité juridique de l'association se fonde sur une concession, l'approbation de l'Etat est exigée pour toute modification des statuts.

#### Article 34

Un membre de l'association n'a pas droit de vote, lorsque la résolution a pour objet la conclusion d'un acte juridique avec lui,

## 第35条 [社員の固有権]

社員の固有権は、その社員の同意がなければ、社員総会の決議によって 侵害することはできない。

## 第36条〔社員総会の招集〕

社員総会は、規約に定める場合及び非営利社団の利益のために必要とされる場合に、招集するものとする。

## 第37条 [招集手続]

- ① 規約に定める一定数の社員又はこの定めのない場合には社員の10分の1が、目的及び理由を示して書面により請求するときは、社員総会を招集しなければならない。
- ② この請求が認められないときは、その管轄区域内に社団が住所を有する小審裁判所は、この請求をした社員に総会を招集する権限を付与し、総会における議長職に関する措置について裁判することができる。その社員は、総会の招集に際し、この権限が与えられた旨を示さなければならない。

# 第38条〔社員の地位〕

社員たる地位は、譲渡することも相続することもできない。社員権の行使は、他の者に委ねることができない。

# 第39条 [社員の退会]

- ① 社員は、非営利社団を退会する権利を有する。
- ② 規約により、事業年度末又は告知期間経過後でなければ退会は許されない旨を定めることができる。ただし、この告知機関は2年を超えてはならない。

ou l'introduction ou la clôture d'une instance judiciaire entre lui et l'association.

#### Article 35

Il ne peut être porté atteinte, par une résolution de l'assemblée des membres de l'association, aux droits propres d'un membre, sans l'assentiment de celui-ci.

#### Article 36

L'assemblée des membres de l'association doit être convoquée dans les cas déterminés par les statuts et chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige.

#### Article 37

- L'assemblée des membres doit être convoquée lorsque la fraction fixée par les statuts, ou, à défaut d'une telle disposition, un dixième des membres, demande cette convocation sous forme écrite avec indication du but et des motifs.
- S'il n'est pas fait droit à la demande, le tribunal d'instance dans le ressort duquel l'association a son siège peut habiliter les membres qui ont formé la demande à convoquer l'assemblée, et il peut statuer sur les mesures relatives à la présidence de l'assemblée. Dans la convocation de l'assemblée il doit nécessairement être fait mention de l'habilitation.

#### Article 38

La qualité de membre de l'association n'est ni cessible, ni transmissible. L'exercice des droits attachés à cette qualité ne peut être abandonné à une autre personne.

#### Article 39

- Les membres de l'association ont le droit de se retirer de l'association.
- Il peut être décidé par les statuts que l'exercice de ce droit ne sera admis qu'à la clôture d'une année sociale ou qu'après l'expiration d'un délai de préavis; le délai de préavis ne peut être supérieur à deux

# 第40条

規約により、第27条1項及び3項、第28条1項、並びに第32条、第33 条及び第38条の規定は適用しない旨を定めることができる。 années.

# Article 40

— Les statuts peuvent déroger aux dispositions de l'Article 27, alinéa 1 et 3, de l'Article 28 alinéa 1 et des articles 32, 33, 38.

# 第3章 解散及び清算

#### 第41条 [解 散]

非営利社団は、社員総会に決議により、解散することができる。この決議には、規約に別段の定めのないときは、出席社員の4分の3の多数を要する。

#### 第42条 [清算の開始]

非営利社団が、自己の積極財産をもって支払期限のきた負債に対処することができなくなったときは、理事会は、裁判上の更生手続又は清算手続の開始を申し立てなければならない。開始の申立てが遅滞した場合、過失のある理事会の構成員は、それにより生じた損害について、債権者に対し連帯して責任を負う。

## 第43条 [権利能力の剥奪]

- ① 社員総会の違法な決議又は理事会の違法な行為により、非営利社団が 公益を害するおそれのあるときは、その権利能力を剥奪することがで きる。
- ② 国の特許に基づいて権利能力を取得した非営利社団が、規約に定める 以外の目的を追求するときは、その権利能力を剥奪することができる。

## 第44条(削除)

# 第45条 〔残余財産の帰属〕

- ① 非営利社団の解散又は権利能力の剥奪がなされたときは、その財産は、 規約に定める者に帰属する。
- ② 規約により、社員総会又は非営利社団のその他の機関の決議により帰属権利者を決定する旨を、定めることができる。そのような規約の定めがない場合であっても、社員総会は、財産を公の財団又は公施設法人に帰属させることができる。

L'association peut être dissoute par résolution de l'assemblée des membres. Pour cette résolution, une majorité des trois quarts des membres présents est exigée, à moins de dispositions statutaires différentes.

#### Article 42

Lorsque l'association est dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible, la direction doit requérir l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaires. En cas de retard dans le dépôt de la demande d'ouverture, les membres de la direction auxquels une faute est imputable sont responsables envers les créanciers du dommage qui en résulte. Ils sont tenus comme débiteurs solidaires.

#### Article 43

- Peut être privée de la capacité juridique l'association qui compromet l'intérêt public par une résolution illégale de l'assemblée de ses membres ou par des agissements illicites de la direction.
- Peut être privée de la capacité juridique l'association dont la capacité se fonde sur une concession, lorsqu'elle poursuit un but autre que celui établi dans les statuts.

## Article 44 (abrogé)

#### Article 45

- Lorsqu'il y a dissolution de l'association ou retrait de la capacité juridique, le patrimoine est dévolu aux personnes désignées dans les statuts.
- Il peut être prescrit par les statuts que les ayants droit à la dévolution seront désignés par résolution de l'assemblée des membres ou de tout autre organe. L'assemblée des membres peut, même à défaut d'une telle disposition statutaire, attribuer le patrimoine à une fondation ou à

③ 帰属権利者の定めのない場合において、社団が規約上専ら社員の利益 に仕えるものであるときは、社団の財産は、解散又は権利能力剥奪の ときに現在する社員に平等に帰属し、その他の場合においては、国庫 に帰属する。

## 第46条 [準 用]

非営利社団の財産が国庫に帰属するときは、法定相続人としての国への相続による帰属に関する規定を準用する。国は、できる限りその社団の目的に適う方法で、この財産を用いなければならない。

#### 第47条

非営利社団の財産が国庫に帰属しないときは、清算を行わなければならない。

## 第48条〔清算手続〕

- ① 清算は、理事会が行う。その他の者も清算人に選任することができる。 その者は、理事会構成員と同じ条件で選任される。
- ② この清算人は、理事会構成員と同一の法的地位を有するが、清算の目的からしてそれが相当ではない場合は、その限りではない。
- ③ 2人以上の清算人がいるときは、別段の定めがない限り、その議決に は全員の一致を要する。

## 第49条 〔残余財産の帰属〕

- ① 清算人は、現務を終え、債権を取り立て、その他の財産を換価し、債権者に弁済し、及び残余財産を帰属権利者に引き渡さなければならない。清算人は、現務を終えるために、新たな行為であっても行うことができる。債権の取立て及びその他の財産の換価は、債権者への弁済又は残余財産の帰属権利者への分配に必要でない限り、行うことを要しない。
- ② 非営利社団は、清算の目的に必要である限り、清算の終了まで存続す

un établissement public.

Lorsqu'il n'y a pas désignation des ayants droit, si l'association, d'après les statuts, a pour objet exclusif de servir les intérêts de ses membres, le patrimoine est dévolu par parts égales aux personnes membres de l'association au moment de la dissolution ou du retrait de la capacité juridique, et en tout autre cas à l'Etat.

#### Article 46

Lorsque le patrimoine social est dévolu à l'Etat, les dispositions régissant la dévolution successorale à l'Etat en tant qu'héritier légal s'appliquent par analogie. L'Etat doit dans la mesure du possible employer le patrimoine à une destination correspondant au but de l'association.

#### Article 47

Dans tous les cas où le patrimoine social n'est pas dévolu à l'Etat, il y a nécessairement lieu à liquidation.

#### Article 48

- Il incombe à la direction de procéder à la liquidation. D'autres personnes peuvent également être désignées comme liquidateurs. Elles sont désignées dans les mêmes conditions que la direction.
- Les liquidateurs ont la situation juridique de la direction, sauf s'il résulte du but de la liquidation qu'il doit en être autrement.
- S'il y a plusieurs liquidateurs, l'unanimité est exigée pour leurs résolutions à moins qu'il n'en ait été disposé autrement.

#### Article 49

Les liquidateurs ont mission de terminer les affaires en cours, de recouvrer les créances, de rendre liquide ce qui reste de l'actif, de désintéresser les créanciers et de remettre le boni aux ayants droit à la dévolution. En vue de régler les affaires en cours, les liquidateurs peuvent aussi en conclure de nouvelles. Il peut être sursis au recouvrement des créances comme à la conversion en argent du solde

るものとみなす。

## 第50条 [解散の公告]

- ① 清算人は、社団の解散及び権利能力の剥奪を公告しなければならない。 その公告において、債権者に対し、請求の申し出をするよう催告しなければならない。公告は、規約で公示のために指定する新聞紙により、これがないときはその管轄区域内に社団が住所を有する小審裁判所の公告のために指定された新聞紙により行う。公告は、新聞紙への掲載後、又は複数回行った場合は最初の掲載後、2日を経過したときに効力を生ずる。
- ② 知れたる債権者には、各別の通知により申出を催告しなければならない。

## 第51条

非営利社団の財産は、社団の解散又は権利能力の剥奪の公告のあと1年 が経過する前には、帰属権利者に引き渡すことはできない。

## 第52条

- ① 知れたる債権者が申出をしない場合において、供託すべき事由があるときは、その債権額を債権者のために供託しなければならない。
- ② 債務の完済が当面実行できず又は債務につき争いのあるときは、債権 者に担保を供する場合に限り、財産を帰属権利者に引き渡すことがで きる。

de l'actif, si ces mesures ne sont pas exigées pour le désintéressement des créanciers ou pour le partage du boni entre les ayants droit.

— L'association est réputée subsister jusqu'à la clôture de la liquidation pour autant que le but de la liquidation l'exige.

#### Article 50

- La dissolution de l'association ou le retrait de la capacité juridique doivent être publiés par les soins des liquidateurs. Dans la publication, les créanciers doivent être invités à faire connaître leurs prétentions. La publication se fait dans le journal désigné dans les statuts pour les annonces, et à défaut d'une telle désignation, dans celui choisi pour les publications du tribunal d'instance dans le ressort duquel l'association avait son siège. La publication est opposable à l'expiration du second jour après l'insertion ou après la première des insertions.
- Les créanciers connus doivent être invités par notification individuelle à faire leur déclaration.

#### Article 51

Le patrimoine ne peut être délivré aux ayants droit à la dévolution avant expiration d'une année à compter de la publication de la dissolution de l'association ou du retrait de la capacité juridique.

#### Article 52

- Lorsqu'un créancier connu ne fait pas de déclaration, le montant dû doit être consigné pour son compte si les conditions pour une telle consignation sont remplies.
- Si le règlement d'un engagement ne peut être opéré à ce moment ou si un engagement est contesté, il n'est permis de délivrer le patrimoine aux ayants droit à la dévolution que moyennant fourniture d'une sûreté au créancier.

#### 第53条

清算人は、第42条2項及び第50条から第52条までによって負う義務に 違反し又は債権者に弁済する前に財産を帰属権利者に引き渡した場合において、その職務につき過失があるときは、これにより生じた損害について、 債権者に対し連帯して責任を負う。

## 第54条〔未登記非営利社団〕

未登記の非営利社団に帰属する財産は、当該社団の名において締結された契約から生じる負債についてのみ充当することができる。ただし、このような社団の名において、第三者に対してなされた法律行為については、行為者自らが義務を負い、行為者が複数いるときは、連帯して責任を負う。人数が非常に多い場合は、匿名民事組合を規律する諸準則を適用するものとする。

Les liquidateurs qui contreviennent aux obligations qui leur incombent en vertu des articles 42, alinéa 2 et 50 à 52 ou qui font une délivrance d'actif aux ayants droit à la dévolution avant que les créanciers aient été désintéressés, sont, s'il y a une faute à leur charge, responsables envers les créanciers du dommage qui en sera résulté. Ils sont tenus comme débiteurs solidaires.

#### Article 54

Seul le patrimoine affecté à l'association non inscrite garantit les dettes contractées au nom de cette association. Toutefois, l'auteur d'actes juridiques accomplis envers les tiers au nom d'une telle association est tenu personnellement; si ces actes sont accomplis par plusieurs personnes, celles-ci sont tenues comme débiteurs solidaires. Pour le surplus, il y a lieu d'appliquer les règles régissant la société civile en participation.

## 第2編 登記済非営利社団

## 第1章 設立及び申請

#### 第55条〔設立登記〕

第21条に掲げる非営利社団の、非営利社団登記簿への登記は、その管轄区域内に社団が住所を有する小審裁判所で行わなければならない。

#### 第56条 [最低人数]

登記は、社員が少なくとも7人存する場合にのみ、行うことができる。

## 第57条〔必要的記載事項〕

- ① 規約には、非営利社団の目的、名称及び住所を記載し、かつ社団の登記を行うべき旨を明らかにしなければならない。
- ② 非営利社団の名称は、同一地区又は同一市町村に存する登記済非営利社団の名称と明瞭に区別されることを要する。

#### 第58条

規約には、以下に関する規定を置くものとする。

- 一 社員の入会及び退会
- 二 社員が支払うべき分担金の有無及び性質
- 三 理事会の組織
- 四 社員総会招集の要件及び手続、並びに決議の確認方法

#### 第59条〔登記の申請〕

- ① 理事会は、非営利社団の登記を申請しなければならない。
- ② 申請には、以下のものを添付しなければならない。

#### Titre II Associations inscrites

#### Article 55

L'inscription au registre des associations d'une association de la nature définie à l'Article 21 doit être faite auprès du tribunal d'instance dans le ressort duquel l'association a son siège.

#### Article 56

L'inscription ne peut avoir lieu que si le nombre des membres est au moins de sept.

#### Article 57

- Les statuts doivent contenir le but, le nom et le siège de l'association et indiquer que l'association doit être inscrite.
- Il faut que le nom se distingue nettement des noms des associations inscrites qui existent au même lieu ou dans la même commune.

#### Article 58

- Il y a lieu de faire figurer dans les statuts des dispositions relatives
  - 1° à l'entrée et au retrait des membres:
  - 2° à l'existence et à la nature des contributions qui devront être fournies par les membres de l'association;
  - 3° à la formation de la direction;
  - 4° aux conditions de convocation de l'assemblée des membres, à la forme de la convocation et au mode de constatation des résolutions de l'assemblée.

#### Article 59

- La direction est chargée de déclarer l'association en vue de l'inscription.
- Il y a lieu de joindre à la déclaration

- 一 規約の原本及び謄本
- 二 理事会の組織に関する文書の謄本
- ③ 規約には、少なくとも7人の社員が署名し、かつ作成の日付を記載することを要する。

## 第60条 [申請の却下]

- ① 申請が第56条から第59条までの要件を具備していないときは、小審 裁判所は、理由を付して当該申請を却下しなければならない。
- ② 申請を却下する命令に対しては、民事訴訟法典の定めに従い、即時の 破毀申立てを行うことができる。

## 第61条 [申請の受理]

- ① 登記の申請が受理された場合は、小審裁判所は、当該申請を管轄行政 庁に通知しなければならない。
- ② 非営利社団の目的が重罪及び軽罪を抑制する刑事法に反する場合、もしくは非営利社団が国土保全及び共和政体に対する攻撃を目的とする場合は、この行政庁は、登記に対して異議を申し立てることができる。

## 第62条〔行政庁の異議〕

- ① 行政庁が異議を述べたときは、小審裁判所は、この異議を当該非営利 社団の理事会に通知しなければならない。
- ② この異議については、行政争訟手続の規則に従って、争うことができる。

# 第63条 (異議申し立て期間)

異議は、届出の通知から6週間以内に申し立てなければならない。この 期間が徒過したときは、裁判所は非営利社団を、その目的のための登記簿 に登録する。

- 1° l'original et la copie des statuts
- 2° une copie des titres relatifs à la constitution de la direction.
- Il faut que les statuts comportent la signature de sept membres au moins et l'indication du jour de leur établissement.

- Lorsqu'il n'a pas été satisfait aux exigences des articles 56 à 59, la déclaration doit être repoussée par le tribunal d'instance avec indication des motifs.
- L'ordonnance qui repousse la déclaration peut faire l'objet d'un pourvoi immédiat formé conformément aux règles du code de procédure civile.

#### Article 61

- Si la déclaration est admise, le tribunal d'instance doit la communiquer à l'autorité administrative compétente.
- L'autorité administrative peut faire opposition contre l'inscription lorsque les buts de l'association sont contraires aux lois pénales réprimant les crimes et délits ou lorsque l'association aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire et à la forme républicaine du Gouvernement.

#### Article 62

- Si l'autorité administrative élève opposition, le tribunal d'instance doit communiquer l'opposition à la direction.
- L'opposition peut être attaquée selon les règles de la procédure administrative contentieuse.

#### Article 63

L'opposition doit être formée dans un délai de six semaines à compter de la communication de la déclaration. Passé ce délai, le tribunal inscrit l'association sur le registre prévu à cet effet.

## 第64条〔登 記〕

登記に際しては、非営利社団の名称及び住所、規約作成の日付並びに理事会構成員を、非営利社団登記簿に記載しなければならない。理事会の代理権の範囲を制限し、又は理事会の決議権に関する第28条1項の規定と異なる定めをする規則についても、登記しなければならない。

## 第65条 [名称の使用]

非営利社団は、登記の時から登記済非営利社団の名称を用いることができる。

## 第66条〔公告〕

- ① 小審裁判所は、公告のために指定した新聞紙により、登記を公告しなければならない。
- ② 規約の原本は、登記済である旨を記載して返却しなければならない。 その謄本は、小審裁判所が認証し、その他の書類とともに保管する。

Lors de l'inscription, il y a lieu de porter sur le registre des associations le nom et le siège de l'association, le jour de l'établissement des statuts ainsi que l'indication des membres de la direction. Il y a lieu également de comprendre dans l'inscription les stipulations qui viendraient restreindre l'étendue du pouvoir de représentation de la direction ou déroger aux règles de l'Article 28 alinéa 1er relatives au pouvoir de décision de la direction.

#### Article 65

A partir de l'inscription, l'association prend le titre d'association inscrite.

#### Article 66

- Le tribunal d'instance a charge de publier l'inscription dans le journal désigné pour recevoir ses publications.
- L'original des statuts doit être revêtu de la mention de l'inscription et être restitué. La copie est certifiée par le tribunal d'instance et conservée avec les autres pièces.

## 第2章 組織及び運営

#### 第67条 [理事会の変更]

- ① 理事会の変更及び理事会構成員の交代はすべて、理事会により登記を 変更しなければならない。この申請には、変更及び交代の決定の謄本 を添付しなければならない。
- ② 小審裁判所が選任した理事会構成員の登記は、その職権で行う。

## 第68条〔対抗要件〕

旧理事会構成員と第三者との間で法律行為がなされた場合において、理事会の変更は、法律行為の当時それが登記簿に登記されていたとき、又は第三者がそれを知っていたときに限り、第三者に対抗することができる。その変更が登記されていても、第三者が変更を知らず、かつそれにつき過失がないときは、第三者は登記が対抗できないことを援用することができる。

## 第69条〔証明〕

理事会が登記簿に登記された者により構成されていることの証明は、官 庁に対しては、登記に関する小審裁判所の証明書により行う。

## 第70条 [理事の代理権]

第68条の規定は、理事会の代理権の範囲を制限し、又は理事会の決議権 に関する第28条1項の規定と異なる定めをする規則についても適用する。

## 第71条 〔規約変更の登記〕

① 規約の変更はすべて、効力を生ずるためには、社団登記簿への登記を要する。この変更は、理事会によって登記を申請しなければならない。この申請には変更を内容とする決議の原本及び謄本を添付しなければならない。

- Toute modification de la direction ainsi que tout renouvellement d'un de ses membres doivent être déclarés à fin d'inscription par la direction. A cette déclaration doit être jointe une copie de la décision de modification ou de renouvellement.
- L'inscription des membres de la direction nommés par le tribunal est faite d'office.

#### Article 68

Si un acte juridique est conclu entre les anciens membres de la direction et un tiers, une modification de la direction ne peut être opposée au tiers que si elle était inscrite au registre des associations ou qu'elle était connue du tiers à la date de conclusion de l'acte. Si la modification a été inscrite, le tiers peut invoquer l'inopposabilité de l'inscription, s'il n'en avait pas connaissance et que son ignorance ne soit pas imputable à la négligence.

#### Article 69

A l'égard des autorités, la preuve que la direction se compose des personnes inscrites au registre est établie par une attestation du tribunal d'instance relative à l'inscription.

#### Article 70

Les dispositions de l'Article 68 s'appliquent également aux stipulations qui viennent restreindre l'étendue du pouvoir de représentation de la direction ou déroger aux règles de l'Article 28 alinéa 1er, relatives au pouvoir de décision de la direction.

#### Article 71

Toute modification des statuts exige pour son efficacité d'être inscrite au registre des associations. La modification doit être déclarée par la direction à fin d'inscription. A cette déclaration doivent être joints l'original et une copie de la décision ayant pour objet la modification.

② 第60条から第64条まで、及び第66条2項の規定は、この場合に準用する。

# 第72条〔社員数の証明書〕

理事会は、小審裁判所の請求に応じ、いつでも、理事会の認めた社員数 の証明書を、小審裁判所に提出しなければならない。

## 第73条 [権利能力の剥奪]

- ① 社員数が3人未満に減少したときは、小審裁判所は、理事会の申請により、又は3月以内に申請がないときは理事会の意見を聴いたあと職権により、非営利社団の権利能力を剥奪することができる。この命令は、社団に通知しなければならない。即時の破毀申立ては、民事訴訟法典の規定に従い、行うことができる。
- ② 非営利団体は、この命令によって既判力が確定した時から、権利能力を失う。

— Les règles des articles 60 à 64 et de l'Article 66 alinéa 2 s'appliquent par analogie.

#### Article 72

La direction doit, à toute époque, fournir au tribunal d'instance sur sa demande une attestation, certifiée par elle du nombre des membres de l'association.

#### Article 73

- Lorsque le nombre des membres de l'association descend en dessous de trois, le tribunal d'instance doit sur requête de la direction et d'office si la requête n'a pas été présentée dans un délai de trois mois, après avoir entendu la direction, retirer la capacité juridique à l'association. L'ordonnance doit être signifiée à l'association. Un pourvoi immédiat peut être interjeté conformément aux règles du code de procédure civile.
- L'association perd la capacité juridique à dater de l'acquisition de la force de chose jugée par l'ordonnance.

## 第3章 解散及び清算

## 第74条〔解散手続〕

- ① 非営利社団の解散及び権利能力の剥奪は、社団登記簿に登記しなければならない。破産開始の場合には、この登記は行うことを要しない。
- ② 非営利社団が、社員総会の決議により又は社団の存続期間の経過により解散したときは、理事会は解散の登記を申請しなければならない。 前者の場合、申請には解散決議の謄本を添付しなければならない。
- ③ 非営利社団が第43条に基づいて権利能力を剥奪されたとき又は解散が社団に関する公法規定の適用によりなされたときは、管轄行政庁の意見に基づいて登記を行う。

#### 第75条 [破産開始の手続]

破産開始の手続は、職権により登記するものとする。手続開始決定の取消しについても同様とする。

## 第76条 [清算人の氏名の登記]

- ① 清算人の氏名は、非営利社団登記簿に登記しなければならない。清算 人が決定を行う方法について、第48条3項の規定と異なる定めをする 規則についても、登記しなければならない。
- ② この申請は理事会が、その後の変更は清算人が、行うものとする。清算人が社員総会の決議により選任されたときは、清算に係る登記の申請にはその決議の謄本を添付しなければならない。清算人が決定を行う方法に関する規則については、その規則を内容とする書類の謄本を添付しなければならない。

- La dissolution de l'association, de même que le retrait de la capacité juridique doivent être inscrits au registre des associations. Il n'y a pas lieu de procéder à cette inscription en cas d'ouverture de la faillite.
- Si l'association est dissoute par résolution de l'assemblée des membres ou par expiration du temps fixé pour la durée de l'association, la direction doit déclarer la dissolution à fin d'inscription. Dans le premier cas, il y a lieu de joindre à la déclaration une copie de la résolution prononçant la dissolution.
- Si le retrait de la capacité juridique est prononcé en vertu de l'Article 43 ou que la dissolution a lieu en application des règles du droit public des associations, l'inscription est faite sur avis de l'autorité compétente.

#### Article 75

L'ouverture de la faillite est inscrite d'office. Il en est de même de la mainlevée du jugement prononçant l'ouverture de la procédure.

#### Article 76

- Les noms des liquidateurs doivent être inscrits au registre des associations. Sont également soumises à inscription les dispositions relatives au mode de formation de la décision des liquidateurs, qui dérogeraient à la règle de l'Article 48, alinéa 3.
- La déclaration incombe à la direction et, pour des modifications ultérieures, aux liquidateurs. Lorsque les liquidateurs sont constitués par résolution de l'assemblée des membres de l'association, à la déclaration qui les concerne, il y a lieu de joindre une copie de la résolution; lorsqu'il s'agit d'une disposition régissant le mode de formation de la décision des liquidateurs, il y a lieu de joindre à la déclaration une copie de l'acte comportant cette disposition.

③ 裁判所が選任した清算人の登記は、職権により行う。

#### 第77条

第55条から第79-I条までの規定を執行する措置、とりわけ登記申請の方法及び非営利社団登記簿の管理方法を定めるもの並びに第79-I条を適用する際に非営利社団を登記簿から抹消する要件を定めるものは、デクレによって定める。

## 第78条

- ① 小審裁判所は、理事会構成員に科される強制金により、第67条1項、 第71条1項、第72条、第74条2項及び第76条の規定を遵守するよう 強制することができる。
- ② 第76条の規定を遵守させるため、清算人に対し同様の制裁を科すことができる。

## 第79条〔書類閲覧権〕

何人も、非営利社団登記簿及び非営利社団が小審裁判所に提出した書類を閲覧することができる。何人も、登記の謄本を請求することができ、この謄本は、請求があれば、公証しなければならない。

# 第79- I 条 [登記簿からの抹消]

権利能力の剥奪又は解散の対象となった非営利社団については、小審裁 判所が非営利社団登記簿から抹消する。すべての活動を停止し、理事会が 5年以上存在しないことを小審裁判所が認定する非営利社団についても、 同様とする。

# 第79- Ⅱ条〔準用〕

法律又は規則が、非営利社団契約に関する1901年7月1日法律に基づいて設立される届出社団の枠内において、ある種の活動を展開することができると定める場合、当該規定は、地方民法典に基づいて設立される登記社団にも適用されるものとして読まれなければならない。

— L'inscription des liquidateurs constitués par justice se fait d'office.

#### Article 77

Sont fixées par décret les mesures d'exécution des articles 55 à 79-I, notamment en vue de préciser les modalités d'instruction des demandes d'inscription et de tenue du registre des associations, ainsi que pour définir les conditions dans lesquelles les associations peuvent être radiées du registre des associations en application de l'Article 79-I.

#### Article 78

- Le tribunal d'instance peut, au moyen de pénalités disciplinaires infligées aux membres de la direction imposer l'observation des règles de l'Article 67, alinéa 1, de l'Article 71, alinéa 1, de l'Article 72, de l'Article 74, alinéa 2 et de l'Article 76.
- Les mêmes sanctions peuvent être prononcées à l'encontre des liquidateurs en vue de l'observation des règles de l'Article 76.

## Article 79

Toute personne peut consulter le registre des associations ainsi que les pièces remises par l'association au tribunal d'instance. Copie des inscriptions peut être demandée; cette copie doit être certifiée sur demande.

#### Article 79-I

Les associations ayant fait l'objet d'un retrait de capacité juridique ou d'une dissolution sont radiées du registre des associations par le tribunal d'instance. Il en est de même des associations pour lesquelles le tribunal d'instance constate qu'elles ont cessé toute activité et ne possèdent plus de direction depuis plus de cinq ans.

#### Article 79-II

Chaque fois qu'une disposition législative ou réglementaire prévoit qu'une activité peut se développer dans le cadre d'une association déclarée constituée sur le fondement de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, il y a lieu de lire cette référence comme visant également les associations inscrites constituées sur le

# 第79- Ⅲ条〔準 用〕

公益認定社団に認められるすべての権利及び特典は、地方民法典が定め、1985年予算法(1984年12月29日法律第1208号)第80条 I 項に従い任務の公益性が承認される非営利社団も同様に享受する。

fondement du code civil local.

#### Article 79- III

L'ensemble des droits et avantages attribués aux associations reconnues d'utilité publique bénéficie également aux associations régies par le code civil local dont la mission aura été reconnue d'utilité publique conformément au I de l'Article 80 de la loi de finances pour 1985 (n° 84-1208 du 29 décembre 1984).

# 9. ライシテ観察委員会を設置する2007年3月25日デクレ (2007年デクレ425号)

## 第1条〔設置〕

首相の下に、ライシテ観察委員会を設置する。

## 第2条〔任 務〕

- ① ライシテ観察委員会は、公役務におけるライシテ原則の遵守に向けた 内閣の活動を助ける。
- ② このため、委員会は、ライシテについて公権力機関に啓蒙することのできる資料を収集し、そのような分析、調査及び研究を行い又は行わせる。
- ③ 委員会は、首相に対し、ライシテに関する調査又は研究を実施するあらゆる要求を提出することができる。
- ④ 委員会は、首相に対し、とくに公務員及び公役務利用者への周知を図るため、同原則の適切な実施になると思料するあらゆる措置を提案することができる。
- ⑤ 委員会は、首相又は大臣から、法律案又は命令案について諮問を受けることができる。

# 第3条〔報告書〕

- ① 観察委員会は、毎年、首相に報告書を提出し、この報告書は公表するものとする。
- ② 委員会は、主題別の調査書を作成することもできる。

# 第4条〔委 員〕

① 観察委員会は、4年の任期でデクレにより任命する委員長のほか、以下の者で構成する。

# 9. Décret n° 2007-425 du 25 mars 2007 créant un observatoire de la laïcité.

#### Article 1

Il est institué, auprès du Premier ministre, un observatoire de la laïcité.

#### Article 2

- L'observatoire de la laïcité assiste le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité dans les services publics.
- A ce titre, il réunit les données, produit et fait produire les analyses, études et recherches permettant d'éclairer les pouvoirs publics sur la laïcité.
- Il peut saisir le Premier ministre de toute demande tendant à la réalisation d'études ou de recherches dans le domaine de la laïcité.
- Il peut proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en oeuvre de ce principe, notamment pour assurer l'information des agents publics et des usagers des services publics.
- Il peut être consulté par le Premier ministre ou les ministres sur des projets de textes législatifs ou réglementaires.

#### Article 3

- L'observatoire remet chaque année au Premier ministre un rapport qui est rendu public.
- Il peut également rédiger des études thématiques.

#### Article 4

— Outre son président, nommé par décret pour une durée de quatre ans, l'observatoire est composé:

#### 9. ライシテ観察委員会を設置する2007年3月25日デクレ

- a) 内務事務次官、司法事務次官、公務員総局長、医政局長、国民教育・高等教育・研究省の法務局長、海外領土省の政治・行政・財政局長、外務省の宗務評議官、
- b) 国民議会議長及び元老院議長がそれぞれ指名する国民議会議員2 名及び元老院議員2名、
- c) 能力及び経験を理由として指名される人物10名。
- ② b) 及びc) に掲げる構成員は、4年の任期で、首相の決定により任命する。国民議会議員の任期は、いかなる場合であれ、選出された立法期とともに終了する。元老院議員の任期は、それぞれの改選期に終了する。

#### 第5条〔統括報告者〕

統括報告者は、首相の決定により任命する。統括報告者は、審議計画を 提案し、観察委員会の議事を整理する。統括報告者は、会議の事務を司る。

# 第6条〔所管大臣〕

国務大臣たる内務・国土開発大臣、外務大臣、国民教育・高等教育・研究大臣、国璽尚書たる司法大臣、厚生・連帯大臣、公職大臣及び海外領土 大臣は、それぞれに関係する事項につき、フランス共和国官報に公布する このデクレを執行する任務を負う。

- a) Du secrétaire général du ministère de l'intérieur:
  - du secrétaire général du ministère de la justice;
  - du directeur général de l'administration et de la fonction publique;
  - du directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins;
  - du directeur des affaires juridiques au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche;
  - du directeur des affaires politiques, administratives et financières du ministère de l'outre-mer;
  - du conseiller pour les affaires religieuses au ministère des affaires étrangères;
- b) De deux députés et de deux sénateurs désignés respectivement par le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat;
- c) De dix personnalités désignées en raison de leur compétence et de leur expérience.

Les membres visés aux b et c sont nommés pour une durée de quatre ans par arrêté du Premier ministre. Le mandat des députés prend en tout état de cause fin avec la législature au titre de laquelle ils ont été élus. Le mandat des sénateurs prend fin lors de chaque renouvellement partiel du Sénat.

#### Article 5

Un rapporteur général est nommé par arrêté du Premier ministre. Il propose un programme de travail et assure la coordination des travaux de l'observatoire. Il assure le secrétariat des séances.

#### Article 6

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de la santé et des solidarités, le ministre de la fonction publique et le ministre de l'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

# 10. 贈与・監督関係

(1) 贈与及び遺贈における行政後見監督に関する1901年2月4日法律

#### 第7条 「家族の異議申立ての場合の許可」

贈与及び遺贈に関して家族の異議申立てが成された場合、その受領の許可は、コンセイユ・デタの議を経たデクレが行うものとする。

#### 第8条 [施設法人の一時的受領]

施設法人はすべて、事前の許可なしに、譲与された贈与及び遺贈を、一時的に又は保存のために受領することができる

#### 第10条〔適用除外〕

本法第7条及び第8条は、民法第910条第2項が適用される組織については、適用しない。

[2005年7月28日オルドナンス856号第2条により本条追加]

# (2) 民法典〔抄〕

# 第3編 財産取得の方法

# 第2部 恵 与

# 第2章 生前贈与及び遺贈を譲渡又は取得する能力

# 第910条〔恵 与〕

① 公衆衛生施設、社会施設及び社会医療施設、市町村の貧困対策施設若 しくは公益認定施設のためにする生前の無償譲与若しくは遺言による 無償譲与は、デクレによる許可がなければ、効力を有しない。

[2006年6月23日法律728号第9条により改正]

# (1) Loi du 4 février 1901 sur la tutelle administrative en matière de dons et legs

#### Article 7

Dans tous les cas où les dons et legs donnent lieu à des réclamations des familles, l'autorisation de les accepter est donnée par décret en Conseil d'Etat.

#### Article 8

Tous les établissements peuvent, sans autorisation préalable, accepter provisoirement ou à titre conservatoire les dons et legs qui leur sont faits.

### Article 10

Les articles 7 et 8 de la présente loi ne sont pas applicables aux organismes auxquels s'appliquent les deux derniers alinéas de l'Article 910 du code civil.

# (2) Code Civil (Extrait)

#### Article 910

— Les dispositions entre vifs ou par testament , au profit des établissements de santé, des établissements sociaux et médico-sociaux, des pauvres d'une commune, ou d'établissements d'utilité publique, n'auront décret.

#### 10. 贈与・監督関係

② ただし、財団、修道会及び恵与を受贈する能力を有する非営利社団(ただし、団体の活動及び団体代表者の活動が、人権及び基本的諸自由を侵害するセクト活動の予防及び抑圧を強化する2001年6月12日法律〔いわゆるセクト規制法〕第1条に該当する非営利社団若しくは財団を除く)のためにする生前の無償譲与若しくは遺言による無償譲与は、それを受贈若しくは受遺する組織が当該恵与を規約の目的に従って使用することができないという異議の申し立てがなされた場合を除き、自由に受領することができる。異議の申し立ては、コンセイユ・デタの定める要件に従い、恵与の届出が行なわれる行政機関が行う。この異議の申し立てがなされるとき、恵与の取得は、その効力を失う。

[2005年7月28日オルドナンス856号第1条により改正]

(3) 公施設法人又は公益認定施設法人にかかる遺贈において踏むべき手 続に関する1896年2月1日デクレ

〔非営利社団、財団、修道会及び宗教公施設法人並びに民法典910条の適用に関する2007年5月11日デクレ807号第11条により廃止〕

(4) 非営利社団、財団及び修道会の行政後見監督に関する1966年6月13 日デクレ

# 第3条 [国又は外国施設に対する贈与等]

1901年2月4日法律第7条及び第8条の留保の下で行う、外国又は外国施設に対する贈与及び遺贈は、外務大臣の意見を聴いた後、内務大臣の決定でこれを許可する。

[非営利社団、財団、修道会及び宗教公施設法人並びに民法典第910条の適用に関する2007年5月11日デクレ807号第11条により本条以外削除]

- Toutefois les dispositions entre vifs ou par testament, auprofit des fondations, des congrégations et des associations ayant la capacité à recevoir des libéralités, à l'exception des associations ou foundations don't les activités ou celles de leurs dirigeants sont visées à l'Article 1er de la loi du 12 juin 2001 tendant à renforcer la préventionet la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, sont acceptées librement par celles-ci, sauf opposition motivée par l'inaptitude de l'organisme légataire ou donataire à utiliser la libéralité conformément à son objet statutaire. L'opposition est formée par l'autorité administrative à laquelle la libéralité est déclarée, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État. L'opposition prive d'effet cette acceptation.
- (3) Décret du 1er février 1896 relatif à la procedure à suivre en matière de legs soumis à autorisation (abrogé)
- (4) Décret n°66-388 du 13 juin 1966 relatif à la tutelle administrative des associations, fondations et congrégations.

#### Article 3

Sous reserve des dispositions des articles 7 et 8 de la loi du 4 février 1901, l'acceptation des dons et legs faits à des États ou des établissements étrangers est autorisée par arrêté du minister de l'intérieur après avis du minister des affaires étrangères.

# 11. 教育法典〔抄〕

(1) 法律の部

# 第1部 一般規定及び共通規定

第1編 教育の一般原理

第4章 公教育のライシテ

# 第1節

#### L. 第141-1条 [基本原則]

1958年10月4日憲法前文で確認された1946年10月27日憲法前文第13項に定めるように、国は、子ども及び大人が教育、職業訓練及び教養を平等に受ける機会があることを保障する。あらゆる段階における無償でライックな公教育を整備することは、国の義務である。

# L. 第141-2条 [国の責務] [旧1959年12月31日法律第3条1項・3項]

- ① 国は、憲法所定の諸原理に従い、公立学校の青少年に対し、そのすべての信条を平等に尊重し、それぞれの適性に応じた教育を受けられることを保障する。
- ② 国は、公立学校の生徒に対し、礼拝及び宗教教育の自由を保障するために有用なあらゆる措置を講ずる。

# L. 第141-3条 [宗教教育] [旧1882年3月28日法律第2条]

- ① 公立の初等学校は、親が望むときは、その子どもに学校施設外で宗教 教育を施すことができるように、日曜日のほか週1日を休校とする。
- ② 宗教教育は、私立学校においては任意に行うことができる。

# 11. Code de l'éducation (Extrait)

# (1) Partie législative

Première partie: Dispositions générales et communes

Livre Ier: Principes généraux de l'éducation

Titre IV: La laïcité de l'enseignement public

# Chapitre unique

#### Article I 141-1

Comme il est dit au treizième alinéa du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 confirmé par celui de la Constitution du 4 octobre 1958," la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation et à la culture; l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat".

#### Article L141-2

- Suivant les principes définis dans la Constitution, l'Etat assure aux enfants et adolescents dans les établissements publics d'enseignement la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances.
- L'Etat prend toutes dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté des cultes et de l'instruction religieuse.

#### Article L141-3

- Les écoles élémentaires publiques vaquent un jour par semaine en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires.
- L'enseignement religieux est facultatif dans les écoles privées.

#### L. 第141-4条 [宗教教育の実施時間] [旧1905年12月9日法律第30条]

- ① 宗教教育は、公立学校に在籍する子供に対しては、授業時間外にしか行うことができない。
- L. 第141-5条 [公立初等学校の教育] [1886年10月30日法律第17条] 公立の初等教育施設においては、教育は聖職者でない職員にのみ委ねる。

#### L. 第141-5-1条 [禁止行為] [2004年3月15日法律第1条]

- ① 公立の学校、コレージュ及びリセにおいては、生徒が宗教上の所属を 誇示する標章又は服装を着用することを禁止する。
- ② 学校の内部規則により、懲戒手続の実施に先立って生徒との面談を行うことを定める。

# L. 第141-6条 [高等教育のライシテ] [旧1984年1月26日法律第3条1項]

高等教育の公役務は、ライックであらゆる政治的、経済的、宗教的又は イデオロギー的な支配から独立し、知識の客観性を志向し、意見の多様性 を尊重するものとする。その役務は、教育及び研究に、科学的、創造的及 び批判的な自由な発展の途を保障しなければならない。

#### Article L141-4

— L'enseignement religieux ne peut être donné aux enfants inscrits dans les écoles publiques qu'en dehors des heures de classe.

#### Article L141-5

Dans les établissements du premier degré publics, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque.

#### Article L141-5-1

Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Le règlement intérieur rappelle que la mise en oeuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève.

#### Article L141-6

Le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique; il tend à l'objectivité du savoir; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique.

# 第2部 学校教育

第4編 学校教育施設

第4章 私立学校

# 第2節 国と私立学校との関係

#### 第1款 国による私立学校の監督

# L. 第442-1条 [原則] [旧1959年12月31日法律第1条]

L.第442条-5及びL.第442-12条で定める契約の1つを締結した私立学校においては、その契約による制度の下におかれた教育は、国の監督に服する。当該学校は、その固有の性格を保持するが、良心の自由を十分に尊重してその教育を行わなければならない。すべての児童は、その生まれ、意見又は信条による区別なくそこに入学することができる。

# L. 第442-2条 [国の監督] [旧1959年12月31日法律第2条]

- ① 国と契約を締結していない私立学校に対する国の監督は、学校長及び 教育に必要な資格、就学義務、義務的教科、公序良俗の尊重並びに衛 生上及び社会上の予防措置に限られる。
- ② 大学区視学官は、契約外学級においてなされる教育が、L.第131-1-1 条が要求する最小限の知識基準を遵守していること及びL.第111-1条 で定められた教育を受ける権利がこの学級の生徒に保障されているこ とを確認するために、毎年この学級の監察を行うことができる。
- ③ この監察は、契約外学級が属する私立学校において行う。
- ④ 監察の結果は、学校長に対し、説明を行い又は現状を改善するよう命 じられた期間及びそれに違反した場合に科される制裁を示して、通知 する。

Deuxième partie: Les enseignements scolaires

Livre IV: Les établissements d'enseignement scolaire

Titre IV: Les établissements d'enseignement privés

Chapitre II: Rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés

Section 1: Contrôle de l'Etat sur les établissements d'enseignement privés Article L442-1

Dans les établissements privés qui ont passé un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'Etat. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyances, y ont accès.

#### Article L442-2

- Le contrôle de l'Etat sur les établissements d'enseignement privés qui ne sont pas liés à l'Etat par contrat se limite aux titres exigés des directeurs et des maîtres, à l'obligation scolaire, à l'instruction obligatoire, au respect de l'ordre public et des bonnes moeurs, à la prévention sanitaire et sociale.
- L'inspecteur d'académie peut prescrire chaque année un contrôle des classes hors contrat afin de s'assurer que l'enseignement qui y est dispensé respecte les normes minimales de connaissances requises par l'Article L. 131-1-1 et que les élèves de ces classes ont accès au droit à l'éducation tel que celui-ci est défini par l'Article L. 111-1.
- Ce contrôle a lieu dans l'établissement d'enseignement privé dont relèvent ces classes hors contrat.
- Les résultats de ce contrôle sont notifiés au directeur de l'établissement

- ⑤ 学校長が、現状の改善を拒否したとき及び特に大学区視学官の命令にかかわらず、L.第131-1-1条及びL.第131-10条に定める義務的教科の目的に応じた教育を行うことを拒否したときは、大学区の機関は、検事正に、犯罪を構成する事実を通知する。
- ⑥ 前項の場合に、関係する生徒の両親に対し、その子どもを他の学校に 登録することを命じることができる。

#### L. 第442-3条 [私立小学校の場合]

国と契約を締結していない私立小学校の学校長は、L.第131-1-1条1及び L.第131-10条に定める義務的教科の目的を尊重するという条件の下で、授 業方法、時間割及び教科書を自由に選択することができる。

#### 第2款 私立学校の公立学校への統合の要求

L. 第442-4条 [公立学校への統合] [旧1959年12月31日法律第3条] 私立学校は、公立学校に統合されることを求めることができる。

# 第3款 私立学校と国との公教育への協同契約 - 第442.5条 (物間初約) (III.1050 年12.8.21 日共律策)

L. 第442-5条 [協同契約] [旧1959年12月31日法律第4条]

① 私立の初等及び中等学校は、承認された学校の必要性を満たすとき、 公教育への協同契約を国と締結することを請求することができる。こ の必要性は、L.第141-1条、L.第151-1条及びL第442-1条の定める諸 原理に照らして判断しなければならない。 avec l'indication du délai dans lequel il sera mis en demeure de fournir ses explications ou d'améliorer la situation et des sanctions dont il serait l'objet dans le cas contraire.

- En cas de refus de sa part d'améliorer la situation et notamment de dispenser, malgré la mise en demeure de l'inspecteur d'académie, un enseignement conforme à l'objet de l'instruction obligatoire, tel que celui-ci est défini par les articles L. 131-1-1 et L. 131-10, l'autorité académique avise le procureur de la République des faits susceptibles de constituer une infraction pénale.
- Dans cette hypothèse, les parents des élèves concernés sont mis en demeure d'inscrire leur enfant dans un autre établissement.

#### Article L442-3

Les directeurs d'écoles élémentaires privées qui ne sont pas liées à l'Etat par contrat sont entièrement libres dans le choix des méthodes, des programmes et des livres, sous réserve de respecter l'objet de l'instruction obligatoire tel que celui-ci est défini par les articles L. 131-1-1 et L. 131-10.

# Section 2: Demande d'intégration d'établissements d'enseignement privés dans l'enseignement public Article L442-4

Les établissements d'enseignement privés peuvent demander à être intégrés dans l'enseignement public.

# Section 3: Contrat d'association à l'enseignement public passé avec l'Etat par des établissements d'enseignement privés. Article L442-5

Les établissements d'enseignement privés du premier et du second degré peuvent demander à passer avec l'Etat un contrat d'association à l'enseignement public, s'ils répondent à un besoin scolaire reconnu qui doit être apprécié en fonction des principes énoncés aux articles L. 141-2, L. 151-1 et L. 442-1.

- ② 協同契約は、学校の学級の一部又は全部を対象とすることができる。 契約の対象となった学級においては、教育は公教育の諸規則と要綱に 従って行うものとする。教育は、学校管理機関の同意を得て、公教育 の教員又は国と契約を締結した教員に委ねる。国と契約を締結した教 員は、公務員として、国によって雇用され給与を支払われる職務を行 うので、私立学校とは労働契約を締結しない。私立学校での教育は、 学校長が決める組織の枠組みにおいて、私立学校の固有の性格及び国 と契約を締結した教員の良心の自由の尊重の下で、国と契約を締結し た教員に委ねられる。
- ③ 前項に定める教員は、私立学校と労働契約を締結していないにもかかわらず、労働法典L.第236-1条、L.第412-5条、L.第421-2条及びL.第431-2条の規定を適用して、労働法典L.第620-10条に定める私立学校での実際の勤務時間が考慮されるものとする。前項で定める教員は、教員代表選挙、並びに衛生、安全及び労働条件委員会並びに運営委員会選挙について、選挙資格も被選挙資格も有する。前項に定める教員は、労働法典で定める条件の下で、この諸制度の適用を受ける。国が前項に定める教員に支払う給与は、労働法典L第434-8条に定める税込み給与総額がいくらであるか、及び労働法典L第432-9条に定める社会的諸制度への貢献と給与総額との関係がどのようなものであるかを考慮して決めるものとする。
- ④ 契約下にある学級の運営費用は、これに対応する公教育の学級の運営 費用と同じ条件で負担する。
- ⑤ 契約下にある部門以外の活動はすべて、学校が自由に組織するものと する。

- Le contrat d'association peut porter sur une partie ou sur la totalité des classes de l'établissement. Dans les classes faisant l'objet du contrat, l'enseignement est dispensé selon les règles et programmes de l'enseignement public. Il est confié, en accord avec la direction de l'établissement, soit à des maîtres de l'enseignement public, soit à des maîtres liés à l'Etat par contrat. Ces derniers, en leur qualité d'agent public, ne sont pas, au titre des fonctions pour lesquelles ils sont employés et rémunérés par l'Etat, liés par un contrat de travail à l'établissement au sein duquel l'enseignement leur est confié, dans le cadre de l'organisation arrêtée par le chef d'établissement, dans le respect du caractère propre de l'établissement et de la liberté de conscience des maîtres.
- Nonobstant l'absence de contrat de travail avec l'établissement, les personnels enseignants mentionnés à l'alinéa précédent sont, pour l'application des articles L. 236-1, L. 412-5, L. 421-2 et 431-2 du code du travail, pris en compte dans le calcul des effectifs de l'établissement, tel que prévu à l'Article L. 620-10 du même code. Ils sont électeurs et éligibles pour les élections des délégués du personnel et les élections au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et au comité d'entreprise. Ils bénéficient de ces institutions dans les conditions prévues par le code du travaiL. Les rémunérations versées par l'Etat à ces personnels sont prises en compte pour le calcul de la masse salariale brute, tel que prévu aux articles L. 434-8 du même code, et la détermination du rapport entre la contribution aux institutions sociales et le montant global des salaires, mentionné à l'Article L. 432-9 du même code.
- Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.
- Les établissements organisent librement toutes les activités extérieures au secteur sous contrat.

#### L. 第442-6条 [資金援助]

資金援助を受けている協同契約を締結した私立の中等学校が提供する教育は、L.第214-1条が掲げる教育予備計画が定める方針と両立しうるものでなければならない。

### L. 第442-7条 [協定]

L.第442-6条に従って付与される援助が行われるときはすべて、援助する地方公共団体と援助を受ける学校との間で協定が締結されなければならない。その協定は、援助の割当、財政投資の償還期間、並びに教育活動の停止又は契約解除の場合の、償還されていない全金額の返済条件及び相応の保証を定める。

#### L. 第442-8条 [予算協議]

協同契約には、契約下の学級の予算に関して協議する権限を持つ機関の 会議に、以下の者が参加することを定めるものとする。

- 一 私立の初等学校の学級については、学校が所在している市長村の 代表者及び生徒の少なくとも10%が居住しかつ生徒の人数の多 い学級の運営費用を負担している市町村の代表者
- 二 私立の中等学校の学級については、管轄する地方公共団体の代表 者

#### L. 第442-9条 〔略〕

# L. 第442-10条 [協同契約の解除]

協同契約の有効要件がみたされなくなったとき、国の代表者は、L.第442-11条に基づいて設置される協議委員会の意見を聴いた後に、協議委員会の提案又L.第442-8条に定める地方公共団体の請求に基づいて、当該協同契約を解除することができる。

#### Article L442-6

Les formations offertes par les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat d'association qui bénéficient d'une aide aux investissements doivent être compatibles avec les orientations définies par le schéma prévisionnel des formations prévu par l'Article L. 214-1.

#### Article L442-7

Toute aide allouée conformément à l'Article L. 442-6 donne lieu à la conclusion entre la collectivité territoriale qui l'attribue et l'organisme bénéficiaire d'une convention précisant l'affectation de l'aide, les durées d'amortissement des investissements financés et, en cas de cessation de l'activité d'éducation ou de résiliation du contrat, les conditions de remboursement des sommes non amorties ainsi que les garanties correspondantes.

#### Article L442-8

Le contrat d'association prévoit la participation aux réunions de l'organe de l'établissement compétent pour délibérer sur le budget des classes sous contrat:

- 1° En ce qui concerne les classes des écoles, d'un représentant de la commune siège de l'établissement et de chacune des communes où résident au moins 10 % des élèves et qui contribue aux dépenses de fonctionnement des classes fréquentées;
- 2° En ce qui concerne les classes des établissements du second degré, d'un représentant de la collectivité compétente.

#### Article L442-9 (inutile)

#### Article L442-10

Lorsque les conditions auxquelles est subordonnée la validité des contrats d'association cessent d'être remplies, ces contrats peuvent, après avis de la commission de concertation instituée à l'Article L. 442-11, être résiliés par le représentant de l'Etat soit à son initiative, soit sur demande de l'une des collectivités mentionnées à l'Article L. 442-8.

#### L. 第442-11条 [協議委員会]

- ① 各大学区において、地方公共団体の代表者、私立学校の代表者及び国が指名する人物の同数で構成される常任でない協議委員会が、少なくとも一つ設置されるものとする。この協議委員会は、L.第442-10条の留保の下に、協同契約の枠組みにおける、協同契約の準備手続、締結、執行及び協同契約の目的に従った公的資金の使用に関するあらゆる問題について、諮問を受けることができる。これらの問題に関する裁判所への提訴は、訴訟の対象が事前に協議委員会に意見を求めた場合でなければ、認められない。
- ② 前項に基づいて設置される協議委員会の権限が専門機関に委譲される 要件は、コンセイユ・デタの議を経たデクレで定める。その専門機関 は、L.第234-1条及びL.第235-1条に定める機関の中に存在し、かつ、 その構成が前項に定める準則に合致するものでなければならない。ま た、協同契約を締結する私立学校の教員及び利用者の代表者が国民教 育評議会に参加し又は加入する要件も、コンセイユ・デタの議を経た デクレで定める。
- ③ 第2項に定める権限の移譲が行われるまでは、協議委員会は、暫定的に、L.第2141条及びL.第214-2条に定める教育予備計画の起草及び改正について、諮問を受ける。

# 第4款 私立学校と国との単純契約

# L. 第442-12条 [単純契約] [旧1959年12月31日法律第5条]

① 私立初等学校は、国と単純契約を締結することができる。この契約に 従って、承認された教員は、国から給与を受ける。この給与は、教員 の学位証書及び公教育における現在の給与を特に勘案して定める。

#### Article L442-11

- Il est créé dans chaque académie, à titre provisoire, au moins une commission de concertation comprenant en nombre égal des représentants des collectivités territoriales, des représentants des établissements d'enseignement privés et des personnes désignées par l'Etat. Ces commissions peuvent, sous réserve des dispositions de l'Article L. 442-10, être consultées sur toute question relative à l'instruction, à la passation, à l'exécution des contrats ainsi qu'à l'utilisation des fonds publics conformément à leur destination, dans le cadre de ces contrats. Aucun recours contentieux relatif à ces questions ne peut être introduit sans que l'objet du litige leur ait au préalable été soumis pour avis.
- Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles les attributions des commissions instituées à l'alinéa premier du présent Article sont transférées à une formation spécialisée qui siège au sein des organismes prévus aux articles L. 234-1 et L. 235-1, et dont la composition est conforme aux règles fixées au premier alinéa du présent article. Ce décret fixe également les conditions dans lesquelles des représentants des personnels et des usagers des établissements d'enseignement privés sous contrat peuvent participer ou être adjoints aux conseils de l'éducation nationale.
- A titre transitoire et jusqu'à l'intervention du transfert prévu au deuxième alinéa du présent article, les commissions de concertation sont consultées sur l'élaboration et la révision des schémas prévisionnels des formations prévues aux articles L. 214-1 et L. 214-2.

# Section 4: Contrat simple passé avec l'Etat par des établissements d'enseignement privés Article L442-12

Les établissements d'enseignement privés du premier degré peuvent passer avec l'Etat un contrat simple suivant lequel les maîtres agréés reçoivent de l'Etat leur rémunération qui est déterminée compte tenu notamment de leurs diplômes et des rémunérations en vigueur dans l'enseignement public.

- ② 単純契約は、学校の学級の一部又は全部を対象とする。この契約は、 国による教育上及び財務上の監督を伴う。
- ③ 学校は、運営期間、教員の資格、生徒数及び校舎の衛生という要件の みを証明すれば、単純契約を利用することができる。要件の詳細につ いては、デクレで定める。
- ④ 市町村は、デクレで定める要件で、単純契約を利用する私立学校の費 用を分担することができる。
- ⑤ 県及びその他の公法人が現行法上有する権利は、侵害されない。

# 第5款 国と契約を締結した私立学校に関する一般規定 L. 第442-13条 [契約における原則]

- ① 私立の初等学校の学級については、L第442-5条及びL.第442-12条に 定める契約の締結は、公教育に相応する学級の開校及び閉校について 考慮される準則並びに基準を尊重しなければならない。運営のための 条件は、すべて同じものとする。
- ② 私立の中等学校の学級については、契約の締結は、前項に定める準則及び基準を尊重し、さらに、教育予備計画、地域圏の計画書及びL.第2141条並びにL.第2142条に定める上級機関の計画書に示される要求の全体の評価との両立可能性を尊重しなければならない。

#### L. 第442-13-1条 〔公施設法人による代理〕

市町村間の協力に基づく公施設法人が、公立学校の運営を管轄しているときには、この公施設法人は、L.第442-5条及びL.第442-12条に定める契約のいずれかを締結した私立学校に関する市長村の権利及び義務について代理する。

- Le contrat simple porte sur une partie ou sur la totalité des classes des établissements. Il entraîne le contrôle pédagogique et le contrôle financier de l'Etat.
- Peuvent bénéficier d'un contrat simple les établissements justifiant des seules conditions suivantes: durée de fonctionnement, qualification des maîtres, nombre d'élèves, salubrité des locaux scolaires. Ces conditions sont précisées par décret.
- Les communes peuvent participer dans les conditions qui sont déterminées par décret aux dépenses des établissements privés qui bénéficient d'un contrat simple.
- Il n'est pas porté atteinte aux droits que les départements et les autres personnes publiques tiennent de la législation en vigueur.

# Section 5: Dispositions communes aux établissements liés à $I^{,}$ Etat par contrat

#### Article L442-13

- La conclusion des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12 est subordonnée, en ce qui concerne les classes des écoles privées, au respect des règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes de l'enseignement public, toutes conditions de fonctionnement étant égales.
- En ce qui concerne les classes des établissements d'enseignement privés du second degré, la conclusion des contrats est subordonnée aux règles et critères mentionnés à l'alinéa précédent et, en outre, à la compatibilité avec l'évaluation de l'ensemble des besoins figurant aux schémas prévisionnels, aux plans régionaux et à la carte des formations supérieures prévus aux articles L. 214-1 et L. 214-2.

#### Article L442-13-1

Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale est compétent pour le fonctionnement des écoles publiques, cet établissement est substitué aux communes dans leurs droits et

#### L. 第442-14条 [予 算]

L.第442-5条及びL第442-12条に定める契約のいずれかの対象となっている学級の教員の給与に割当てられる予算の総額は、教員の教育任務に応じて、毎年予算法律によって定める。この総額は、公立学校及び私立学校の契約を締結している学級における、収容生徒の実数及び免除されている教育の種類に応じて、かつ、特定の人口、社会及び言語の条件を理由として公立学校が服さなければならない特別の制約を考慮して、決定する。新たな契約は、本条の定める予算額の限度でしか、締結することができない。

# L. 第442-15条 [職業教育への補助金] [旧1959年12月31日法律第14条]

L.第442-5条及びL.第442-12条に定める契約のいずれかを国と締結した 私立学校は、建設、改修及び設備について行う、L.第332-3条に定める職業教育に備えるための補習教育のための投資に対する補助金を、このため に予算法律に計上された予算額の限度で、国から受ける。

#### L. 第442-16条 〔設備への補助金〕

- ① L.第442-5条及びL.第442-12条に定める契約のいずれかを国と締結した私立学校は、予算法律に計上された予算額の限度で、初等及び中等教育計画の実施に必要な教育上の情報処理設備又はこれらの設備を購入することができる補助金を、国から受ける。
- ② 地方公共団体は、前項に定める私立学校による情報処理設備の購入を支援することができる。ただし、その支援は、L.第212-4条、L.第213-2条及びL第214-6条の適用を受ける公立学校に対して地方公共団体が行う支援を超えるものであってはならない。

obligations à l'égard des établissements d'enseignement privés ayant passé avec l'Etat l'un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12.

#### Article L442-14

Le montant des crédits affectés à la rémunération des personnels enseignants des classes, faisant l'objet d'un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12, au titre de leurs tâches d'enseignement, est déterminé chaque année par la loi de finances. Il est fixé en fonction des effectifs d'élèves accueillis et des types de formation dispensés dans les établissements d'enseignement publics et dans les classes sous contrat des établissements d'enseignement privés, et compte tenu des contraintes spécifiques auxquelles sont soumis les établissements d'enseignement publics du fait de conditions démographiques, sociales ou linguistiques particulières. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu que dans la limite des crédits mentionnés au présent article.

#### Article L442-15

Les établissements d'enseignement privés ayant passé avec l'Etat l'un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12 reçoivent de l'Etat, dans la limite des crédits inscrits à cet effet dans la loi de finances, une subvention pour les investissements qu'ils réalisent au titre des constructions, de l'aménagement et de l'équipement destinés aux enseignements complémentaires préparant à la formation professionnelle prévue à l'Article L. 332-3.

#### Article L442-16

- Les établissements d'enseignement privés ayant passé avec l'Etat l'un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12 reçoivent de l'Etat, dans la limite des crédits inscrits à cet effet dans la loi de finances, soit les matériels informatiques pédagogiques nécessaires à l'application des programmes d'enseignement du premier et du second degrés, soit une subvention permettant l'acquisition de ces matériels.
- Les collectivités territoriales peuvent concourir à l'acquisition des matériels informatiques complémentaires par les établissements visés à

#### L. 第442-17条 [国の負債保証]

- ① 国は、デクレが定める条件により、国が付与する資格を取得するために私立学校が使用する教育施設の建設、購入及び改修に対する資金援助のために、国家的性格を有する団体又は社団が発行する負債を保証することができる。
- ② 小学校については市町村が、中学校については県が、高校については 地域圏が、地方的性格を有する団体又は社団が発行する負債を保証す ることができる。

#### L.第442-18条

L.第141-2条、L.第151-2条、L.第442-1条、L.第442-2条、L.第442-4条、L.第442-5条、L.第442-12条、L.第442-15条、L.第914-1条及びL.第914-2条の適用に必要な措置は、コンセイユ・デタの議を経たデクレで定める。

### L. 第442-19条 [農業学校への適用除外]

L.第442-8条からL.第442-112条及びL.第442-13条の規定は、農業法典 第8部第1章第3節が規定する私立の農業学校には、適用しない。

# L. 第442-20条 [準用規定] 〔略〕

l'alinéa ci-dessus sans que ce concours puisse excéder celui qu'elles apportent aux établissements d'enseignement publics dont elles ont la charge en application des articles L. 212-4, L. 213-2 et L. 214-6.

#### Article L442-17

- La garantie de l'Etat peut être accordée, dans des conditions fixées par décret, aux emprunts émis par des groupements ou par des associations à caractère national, pour financer la construction, l'acquisition et l'aménagement de locaux d'enseignement utilisés par des établissements privés préparant à des diplômes délivrés par l'Etat.
- La même faculté est ouverte aux communes pour les écoles, aux départements pour les collèges et aux régions pour les lycées, au profit des groupements ou associations à caractère local.

#### Article L442-18

Des décrets en Conseil d'Etat fixent les mesures nécessaires à l'application des articles L. 141-2, L. 151-1, L. 442-1, L. 442-2, L. 442-4, L. 442-5, L. 442-12, L. 442-15, L. 914-1 et L. 914-2.

#### Article L442-19

Les dispositions des articles L. 442-8 à L. 442-11 et L. 442-13 ne sont pas applicables aux établissements d'enseignement agricole privés, qui sont régis par les dispositions du chapitre  $\mathbb{I}$  du titre Ier du livre  $\mathbb{V}$   $\mathbb{I}$  du code rural.

#### Article L442-20 (inutile)

- 11. 教育法典
- (2) 命令の部
- 第1部 一般規定及び共通規定
  - 第1編 教育の一般原理
  - 第4章 公教育のライシテ

#### 第1節

R. 第141-1条 [初等学校の宗教教育] [旧1960年4月22日デクレ $^{[*]}$ 第5条]

公立の初等学校には、施設付司祭を設けない。宗教教育は、親が望むときは、L.第141-3条及びL.第141-4条の規定を遵守して、学校施設外でかつ授業時間外において行う。

- [\*]公教育における宗教教育及び施設付司祭に関する同デクレは、2004年7月13日デクレ第701号第3条により廃止されたが、その諸規定を法典化したのが以下のR.第141-1条~R.第141-8条の諸規定である。
- R. 第141-2条 [寄宿舎付公立学校] [旧1960年4月22日デクレ第1条] 寄宿舎を備えた公立の教育施設においては、施設付司祭は、生徒の親の 求めに応じて設ける。
- R. 第141-3条 [宗教教育の実施者] [旧1960年4月22日デクレ第2条1項]

R.第141-2条に定める宗教教育は、教育施設内で、施設付司祭及び他の 宗教教師が行う。

- R.第141-4条 [中等学校の宗教教育] [旧1960年4月22日デクレ第3条<sup>[\*]</sup> 1項・2項]
- ① 寄宿生を受け入れておらず、かつ施設付司祭を設けていないリセ、コレージュ及びすべての公立の中等教育施設は、生徒の親の求めに応じて、施設付司祭を設けることができる。この決定は、国民教育担当大臣のアレテで定める要件及び手続に従い、学区長が行う。

# (2) Partie réglementaire

Première partie: Dispositions générales et communes

Livre Ier: Principes généraux de l'éducation.

Titre IV: La laïcité de l'enseignement public.

# Chapitre unique

#### Article R141-1

Dans les écoles élémentaires publiques, il n'est pas prévu d'aumônerie. L'instruction religieuse est donnée, si les parents le désirent, à l'extérieur des locaux et en dehors des heures de classe, dans le respect des dispositions des articles L. 141-3 et L. 141-4.

#### Article R141-2

Dans les établissements publics d'enseignement comportant un internat, une aumônerie est instituée à la demande de parents d'élèves.

#### Article R141-3

L'instruction religieuse prévue à l'Article R. 141-2 est donnée par les aumôniers et ministres des différents cultes dans l'intérieur des établissements.

#### Article R141-4

Les lycées, collèges, et généralement tous établissements publics d'enseignement du niveau du second degré ne recevant pas d'internes et non encore pourvus d'un service d'aumônerie peuvent en être dotés, à la demande de parents d'élèves. La décision est prise par le recteur dans des conditions et selon des procédures déterminées par arrêté du ministre chargé de l'éducation.

- ② 生徒の安全又は健康上の理由があるときは、学区長は、学校長の意見を聴いた後に、施設付司祭が教育施設内で宗教教育を行うことを認めることができる。
- [\*] 同条の適用について、公教育における宗教教育及び施設付司祭に関する1960年8月8日の国民教育省令が制定されている(後掲資料12参照)。

# R. 第141-5条 [宗教教育の実施時間] [旧1960年4月22日デクレ第4条]

R.第141-2条、R.第141-3条及びR.第141-4条に定める場合において、宗教教育は、学校長が定める時刻表に従い、授業の時間割以外の時間に、施設付司祭が行う。

# R. 第141-6条 [施設付司祭の推薦等] [旧1960年4月22日デクレ第6条・第7条]

- ① 施設付司祭は、それぞれの関係機関が提案し、学区長の同意を得るものとする。
- ② 学区長は、宗教教育の時間数又は時間配分上必要なときは、施設付司祭が補助者の補佐を受けることを許可することができる。

# R. 第141-7条 [経費] [旧1960年4月22日デクレ第8条]

施設付司祭の経費は、教会と国家との分離に関する1905年12月9日法 律第2条の諸規定が適用される場合を除き、家族の負担とする。

# R. 第141-8条 [適用範囲] [旧1960年4月22日デクレ第9条]

R.第141-1条からR.第141-7条までの規定は、低ライン県、高ライン県 及びモーゼル県には適用しない。 — Si la sécurité ou la santé des élèves le justifie, le recteur peut, après avis du chef d'établissement, autoriser les aumôniers à donner l'enseignement religieux à l'intérieur des établissements.

#### Article R141-5

Dans les cas prévus aux R.\* 141-2, R. 141-3 et R. 141-4, l'instruction religieuse est donnée par les aumôniers aux heures laissées libres par l'horaire des cours et leçons, suivant un emploi du temps dressé par le chef de l'établissement.

#### Article R141-6

- Les aumôniers sont proposés à l'agrément du recteur par les autorités des différents cultes.
- Le recteur peut autoriser l'aumônier à se faire aider par des adjoints si le nombre ou la répartition des heures d'instruction religieuse le rend nécessaire.

#### Article R141-7

Les frais d'aumônerie sont à la charge des familles, sous réserve de l'application des dispositions de l'Article 2 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

#### Article R141-8

Les articles R. 141-1 à R. 141-7 ne sont pas applicables aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

# 12. 公教育における宗教教育及び施設付司祭に関する1960年8月8日 国民教育省令

#### 第1条 [施設付司祭の設置]

1960年4月22日デクレ第391号第3条に掲げる教育施設で、寄宿生を受け入れておらず、かつ、施設付司祭を設けていないものにあっては、施設付司祭は、生徒の親の求めに応じて設けることができる。

#### 第2条 [宗教教育の実施時間]

宗教教育は、原則として木曜日に行い、これができないときは、午前又は午後の授業の一時限若しくは最終時限又は自習時間中に行うものとする。

# 第3条 [宗教教育の実施場所等]

- ① 宗教教育の授業は、第4条に定める場合を除き、学校の教室外で行う ものとする。
- ② 学校長は、宗教教育を受ける旨の希望を家族が明示している学生に対し、あらゆる措置を講ずるものとする。

# 第4条 (実施場所の例外規定)

礼拝と宗教教育を行う場所が離れている場合、生徒の年齢又は性別により必要がある場合、教育施設において半寄宿生<sup>[\*]</sup>が存在する場合又は学区長が必要と認めるその他の場合は、宗教教育の授業は、上記デクレの第3条の規定に従い、教育施設内で行うことができる。

[\*] 生徒の就学形態として、通学生 (externe) と寄宿生 (pensionnaire/interne) のほか半寄宿生 (demi-pensionnaire) があり、昼食だけを学校で取り、放課後の学習にも参加するものを半寄宿生という。

# 第5条 [宗教教育の授業編成等]

① 宗教教育の授業を第3条又は第4条のいずれの規定に従って行うかに かかわらず、それを開講する決定は、新学期開始後2週間以内に提出 12. Arrêté du minister de l'Éducation nationale du 8 août 1960 portant application de l'Article 3 du décret n°60-391 du 22 avril 1960 relatif à l'enseignement religieux et aux aumôneries dans l'enseignement public

#### Article 1er

Dans les établissements énumérés à l'Article 3 du décret n°60-391 du 22 avril 1960 qui ne reçoivent pas d'élèves internes et ne sont pas encore pourvus d'un service d'aumônerie, ce service peut être institué à la demande de parents d'élèves.

#### Article 2

L'enseignement religieux est, en règle générale, dispensé le jeudi ou, en cas d'impossibilité, à la première ou à la dernière des heures de classe de la matinée ou de l'après-midi ou pendant les heures d'étude.

#### Article 3

- Les cours d'enseignement religieux sont donnés en dehors des locaux scolaires, sauf dans les cas prévus à l'Article 4 ci-dessous.
- Toute facilités sont accordées par le chef d'établissement aux élèves don't les familles ont exprimé le désir qu'ils suivent cet enseignement.

#### Article 4

Ces cours peuvent être donnés à l'intérieur de l'établissement, conformément aux disposition de l'Article 3 du décret susvisé, si l'éloignement des lieux de culte et d'instruction religieux, l'âge ou le sexe des élèves, la presence de demi-pensionnaires dans cet établissement ou toute autre cause qu'il appartient au recteur d'apprécier justifient une telle mesure.

#### Article 5

— Que ces cours soient organisés selon les dispositions de l'Article 3 ou de l'Article 4 ci-dessus, la decision de creation est prise par le recteur, surle rapport du chef d'établissement, adressé dans un délai maximum de deux semaines après la rentée scolaire.

#### 12. 1960年8月8日国民教育省令

する学校長の報告に基づいて、学区長が行う。

- ② 学区長は、必要と思料する資料又は意見を求めることができる。
- ③ この決定は、毎年度11月1日より前に行わなければならない。

—— Le	recteur	peut	demander	les	éléments	d'information	et	s'entourer	des
avi	s qu'il j	uge 1	necessaries.						

— La décision doit intervenir avant le 1er novembre de chaque année.

# 13. 租税一般法典〔抄〕

# 第200条 [個人の寄附] 1.

- ① 以下のもののために、第4B条の意味でフランス国内に住所をもつ納税義務者が行った支払及び贈与(所得又は収益の明示的な放棄を含む)に相当する金額について、課税所得の20%を限度として、その総額の66%につき、所得税の税額控除の権利を与える。
  - a) 公益を認定された財団又は非営利社団 (第2項の2の場合を除く)、教育法典L.第719-12条及びL.第719-13条がそれぞれ規定する大学財団又は業務提携財団、並びに財団設立企業の被用者又は設立企業が属する第223A条にいうグループ企業の被用者については、企業の財団。ただし、これらの団体がbに定める要件をみたしている場合に限る。
  - b) 慈善、教育、科学、社会、人文、スポーツ、家族、文化にかか わる公益事業若しくは公益団体、又は、文化資産の活用のため(と りわけ寄付を募集して、国民に開かれたフランスの美術館のコ レクションに加えるための美術品又は芸術作品を購入する資金 を調達するとき)、自然環境の保護のため、もしくはフランスの 文化、言語及び科学知識の普及のために貢献する公益事業若し くは公益団体
  - c) 公立又は私立の営利目的を持たない高等教育又は芸術教育の施設 法人
  - d) 第238条の2第4項に定める団体
  - e) 宗教団体、慈善団体及びアルザス=モーゼルの宗教公施設法人
  - f) 〔削除〕
- ② ボランティア活動のために集められ、かつ、第2項から第6項が掲げる団体の目的を実現するための出費については、正式に許可された費用が団体の会計において確認され、かつ、納税義務者が明示的にその払戻しを放棄する場合には、税額控除の権利を与える。この規定は、2000年7月9日の経過後の出費について、適用する。

# 13. Code générale des impôts (Extrait)

### Article 200 1.

- Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant les sommes prises dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l'Article 4 B, au profit:
  - a) De fondations ou associations reconnues d'utilité publique sous réserve du 2 bis, de fondations universitaires ou de fondations partenariales mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation et, pour les seuls salariés des entreprises fondatrices ou des entreprises du groupe, au sens de l'Article 223 A, auquel appartient l'entreprise fondatrice, de fondations d'entreprise, lorsque ces organismes répondent aux conditions fixées au b:
  - b) D'oeuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, notamment à travers les souscriptions ouvertes pour financer l'achat d'objets ou d'oeuvres d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France accessibles au public, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises;
  - c) Des établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique publics ou privés, d'intérêt général, à but non lucratif;
  - d) D'organismes visés au 4 de l'Article 238 bis;
  - e) D'associations cultuelles et de bienfaisance, ainsi que des établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle;
  - f) (abrogé)

Ouvrent également droit à la réduction d'impôt les frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole et en vue strictement de la réalisation de l'objet social d'un organisme mentionné aux deuxième à huitième alinéas, lorsque ces frais, dûment justifiés, ont été constatés dans les

### 1の2.

第1項の規定の適用について、年度内に行われた贈与及び支払が20%の限度を超えるときは、その超過分は順に次の年へと5年目まで繰り越し、同じ要件において税額控除の権利を与える。

### 1 Ø 3.

① 第1項に定める税額控除の率は、困窮している人に無料で食事を提供し、こうした人の居住の便宜を図ることに寄与し、又は主として困窮している人に第261条4項1号に定める治療を無料で提供する非営利団体のために行った支払については、75%とする。この支払は、2006年度の所得に対する課税については、479ユーロを限度として認める。第1項に定める限度の計算に際しては、この支払いを考慮しないものとする。第1項に定める支払の限度は、所得税の計算表の第一区分の上限と同じ比率で、毎年度引き上げる。引上げ額は、必要があれば、1ユーロ単位で端数を切り上げる。

### ② 「略〕

### 2.

公益を認定された財団及び非営利社団は、その定款がコンセイユ・デタの議を経たデクレによって承認されている場合、第1項に定める活動又は 団体のために、支払を受けることができる。

モーゼル、低ライン及び高ラインの各県において効力を保持している地方法律の適用を受ける非営利社団については、その任務に公益性が認められるとき、公益認定に関する要件をみたしているものとみなす。

公益認定の要件及びそれを認める特別手続の方式は、コンセイユ・デタの議を経たデクレによって定める。

comptes de l'organisme et que le contribuable a renoncé expressément à leur remboursement. Ces dispositions s'appliquent aux frais engagés à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi n°2000 627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation es à la promotion des activités physiques et sportives.

### 1 bis.

Pour l'application des dispositions du 1, lorsque les dons et versements effectués au cours d'une année excèdent la limite de 20 %, l'excédent est reporté successivement sur les années suivantes jusqu'à la cinquième inclusivement et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

### 1 ter

- Le taux de la réduction d'impôt visée au 1 est porté à 75 % pour les versements effectués au profit d'organismes sans but lucratif qui procèdent à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribuent à favoriser leur logement ou qui procèdent, à titre principal, à la fourniture gratuite des soins mentionnés au 1° du 4 de l'Article 261 à des personnes en difficulté. Ces versements sont retenus dans la limite de 479 euros à compter de l'imposition des revenus de l'année 2006. Il n'en est pas tenu compte pour l'application de la limite mentionnée au 1.
- La limite de versements mentionnée au premier alinéa est relevée chaque année dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année précédant celle des versements. Le montant obtenu est arrondi, s'il y a lieu, à l'euro supérieur.

### 2.

Les fondations et associations reconnues d'utilité publique peuvent, lorsque leurs statuts ont été approuvés à ce titre par décret en Conseil d'Etat, recevoir des versements pour le compte d'oeuvres ou d'organismes mentionnés au 1.

La condition relative à la reconnaissance d'utilité publique est réputée remplie par les associations régies par la loi locale maintenue

2の2. [略]

- 3. 「略〕
- 4. (削除)

5.

第1項及び第1項の3の規定により利益を受ける者は、支払の総額、日付並びに受益者の特定を証明するアレテが定める様式を添えて、所得を証明する書類の届出を行わなければならない。これがない場合には、事前の更正を経るまでもなく、税額控除は認められない。 [第2段省略]

6.

第1項から第5項の規定が規定する場合のほか、2006年度の所得に対する課税まで、第1649条の4Bの3を適用して、電子的な方法により自己の所得を申告した納税義務者に対し、所得税の年度に行った支払それぞれについて受益団体の名称及び住所並びに支払の総額がこの申告に記載されていることを条件として、税額控除の利益を与える。

### 7. (削除)

〔第2段及び第3段省略〕

en vigueur dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, lorsque la mission de ces associations est reconnue d'utilité publique.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de cette reconnaissance et les modalités de procédure déconcentrée permettant de l'accorder.

- 2 bis. (inutile)
- 3. (inutile)
- 4. (abrogé)

5.

Le bénéfice des dispositions du 1, du 1 ter et du 2 bis est subordonné à la condition que soient jointes à la déclaration des revenus des pièces justificatives, répondant à un modèle fixé par un arrêté attestant le total du montant et la date des versements ainsi que l'identité des bénéficiaires. A défaut, la réduction d'impôt est refusée sans proposition de rectification préalable.

(inutile)

6.

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa du 5, le bénéfice de la réduction d'impôt est accordé aux contribuables qui transmettent la déclaration de leurs revenus par voie électronique, en application de l'Article 1649 quater B ter, à la condition que soient mentionnés sur cette déclaration l'identité de chaque organisme bénéficiaire et le montant total des versements effectués au profit de chacun d'entre eux au titre de l'année d'imposition des revenus.

(inutile)

## 7. (abrogé)

### 第206条〔法人税〕

第8条の3、第239条の2AA及び第1655条の3に掲げる場合を除き、目的のいかんにかかわらず、株式会社、株式合資会社、[中略] 協同組合、公施設法人、財政自治権を持つ国の組織、県・市町村の組織及び営利的性格の経営又は事業に従事するその他すべての法人は、法人税が課せられる。

### 102

① 但し、営利を目的としない1901年7月1日法律が定める非営利社団、モーゼル・低ライン・高ライン県において適用される地方法律が定める非営利社団、労働法典L.第411-1条以下が定める組合、公益認定財団、企業財団及び修道会は、非収益活動の割合が明らかに優位であり、かつ、一会計年度において収益活動から得た営業利益の総額が6万ユーロを超えないとき、法人税を課されない。

### ②~④ [略]

### Article 206 1.

Sous réserve des dispositions des articles 8 ter, 239 bis AA, 239 bis AB et 1655 ter, sont passibles de l'impôt sur les sociétés, quel que soit leur objet, les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée n'ayant pas opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes dans les conditions prévues au W de l'Article 3 du décret n° 55-594 du 20 mai 1955 modifié, les sociétés coopératives et leurs unions ainsi que, sous réserve des dispositions des 6° et 6° bis du 1 de l'Article 207, les établissements publics, les organismes de l'Etat jouissant de l'autonomie financière, les organismes des départements et des communes et toutes autres personnes morales se livrant à une exploitation ou à des opérations de caractère lucratif.

### 1 bis.

Toutefois, ne sont pas passibles de l'impôt sur les sociétés prévu au 1 les associations régies par la loi du 1er juillet 1901, les associations régies par la loi locale maintenue en vigueur dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les syndicats régis par les articles L. 2131-1 à L. 2136-2 du code du travail, les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprise, les fonds de dotation et les congrégations, dont la gestion est désintéressée, lorsque leurs activités non lucratives restent significativement prépondérantes et le montant de leurs recettes d'exploitation encaissées au cours de l'année civile au titre de leurs activités lucratives n'excède pas 60 000 euros. Sont réputées lucratives les activités de gestion et de capitalisation, par les fonds de dotation, de dons, droits et legs dont les fruits sont versés à des organismes autres que ceux mentionnés au présent alinéa ou à des organismes publics pour l'exercice d'activités lucratives.

--- (iniutile)

- ⑤ 第1382条及び第1394条の掲げる免除事由に該当する場合を除き、公施設法人(科学的、教育的、救済的公施設法人を除く)、他の規定によって法人税が課されない非営利社団及び団体は、次に掲げる事由について納税義務を負う。
  - a) 当該団体が所有する不動産及び当該団体が第1655条の3が定める不動産共同所有組合の資格で所有する不動産の賃貸借
  - b) 農地又は森林の経営
  - c) 当該団体が保有する有価証券から得た収入(内国企業からの配当 金を除く)[以下略]
  - d) 第208条3号の3から7号が定める不動産会社及び承認会社から の配当金

### 第219条 [法人税率]

① 税額の計算にあたって、課税所得は、ユーロの単位まで切り上げるか 又は切り捨てる。[第2文略] 通常税率は、33.3%とする。

## ②~④ 〔略〕

# 第219条の2 [軽減税率] ①

① 第219条の規定の場合を除き、第206条第5項が定める収入並びに公施設法人、非営利社団及び非収益団体の収入に関する税率は、24%とする。但し、次に掲げるものの税率は、10%とする。

- Sous réserve des exonérations prévues aux articles 1382 et 1394, les établissements publics, autres que les établissements scientifiques, d'enseignement et d'assistance, ainsi que les associations et collectivités non soumis à l'impôt sur les sociétés en vertu d'une autre disposition, à l'exception, d'une part, des fondations reconnues d'utilité publique et, d'autre part, des fonds de dotation dont les statuts ne prévoient pas la possibilité de consommer leur dotation en capital, sont assujettis audit impôt en raison:
  - a) De la location des immeubles bâtis et non bâtis dont ils sont propriétaires, et de ceux auxquels ils ont vocation en qualité de membres de sociétés immobilières de copropriété visées à l'Article 1655 ter;
  - b) De l'exploitation des propriétés agricoles ou forestières;
  - c) Des revenus de capitaux mobiliers dont ils disposent, à l'exception des dividendes des sociétés françaises, lorsque ces revenus n'entrent pas dans le champ d'application de la retenue à la source visée à l'Article 119 bis; ces revenus sont comptés dans le revenu imposable pour leur montant brut;
  - d) Des dividendes des sociétés immobilières et des sociétés agréées visées aux 3° ter à 3° sexies de l'Article 208 et à l'Article 208 B perçus à compter du 1er janvier 1987. Ces dividendes sont comptés dans le revenu imposable pour leur montant brut.

### Article 219 I.

Pour le calcul de l'impôt, le bénéfice imposable est arrondi à l'euro le plus proche. La fraction d'euro égale à 0, 50 est comptée pour 1. Le taux normal de l'impôt est fixé à 33, 1 / 3 %.

— (le reste est omis)

### Article 219 bis I.

— Par dérogation aux dispositions de l'Article 219, le taux de l'impôt sur les sociétés est fixé à 24 % en ce qui concerne les revenus visés au 5 de l'Article 206, perçus par les établissements publics, associations et collectivités sans but lucratif.

- a)~b) [略]
- c) 第206条第5項d号が掲げる配当金

### ②~③ 「略〕

### 第238条の2 [企業の寄附] 1.

- ① 以下のもののために、所得税又は法人税を納める義務を負う企業が 行った支払は、総売上高の0.5%を限度として、その総額の60%につき、 税額控除の権利を与える。
  - a) 慈善、教育、科学、社会、人文、スポーツ、家族、文化にかかわる公益事業若しくは公益団体、又は、文化資産の活用のため、自然環境の保護のため若しくはフランスの文化、言語及び科学知識の普及のために貢献する公益事業若しくは公益団体、とりわけその支払が企業財団のためになされたとき(その財団が設立企業の名称を冠していてもよい。)これらの規定は、支払を行った企業の名称がこれらの団体の遂行する事業に結びついている場合においても、適用する。
  - b) 公益を認定された財団及び非営利社団又はフランスの美術館でa に定める要件をみたしているもの、並びに贈与及び遺贈を受けることを認められた宗教団体又は慈善団体及びアルザス=モーゼルの宗教公施設法人。公益認定に関する要件は、モーゼル、低ライン及び高ラインの各県において効力を保持している地方法律の適用を受ける社団については、その任務に公益性が認められるとき、公益認定に関する要件をみたしているものとみなす。公益認定の要件及びそれを認める特別手続の方式は、コンセイユ・デタの議を経たデクレによって定める。
  - c) 公立又は私立の営利目的をもたない高等教育又は芸術教育の施設 法人
  - d) 科学技術研究の分野における税制に関する1958年9月25日第 882号オルドナンス第4条によって予算担当大臣がこの目的を認 めた、公立又は私立の団体

- a) (inutile)
- b) (inutile)
- c) Les dividendes mentionnés aux d du 5 de l'Article 206

### $2 \sim 3$ (inutile)

### Article 238 bis 1.

- Ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant les versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au profit:
  - a) D'oeuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caract ère philantropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel où à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, notamment quand ces versements sont faits au bénéfice d'une fondation d'entreprise, même si cette dernière porte le nom de l'entreprise fondatrice. Ces dispositions s'appliquent même si le nom de l'entreprise versante est associé aux opérations réalisées par ces organismes;
  - b) De fondations ou associations reconnues d'utilité publique ou des musées de France et répondant aux conditions fixées au a, ainsi que d'associations cultuelles ou de bienfaisance qui sont autorisées à recevoir des dons et legs et des établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle. La condition relative à la reconnaissance d'utilité publique est réputée remplie par les associations régies par la loi locale maintenue en vigueur dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin lorsque la mission de ces associations est reconnue d'utilité publique. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de cette reconnaissance et les modalités de procédure permettant de l'accorder;
  - c) Des établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique publics ou privés, d'intérêt général, à but non lucratif;
  - d) Des sociétés ou organismes publics ou privés, agréés à cet effet par

- e) 主たる活動として演劇、オペラ、音楽、舞踊、映画、サーカスの活動を国民に提供し、経営が営利を目的としない公立又は私立の団体(支払がこれらの活動にあてられることを条件とする)。この規定は、ポルノグラフィの性質をもつ活動又は暴力を教唆する活動を提供する団体には適用しない。
- e) の2 [略]
- f) [略]
- ② 第2項の掲げる不動産は、営利のために利用されてはならない。
- ③ [略]
- ④ 予算担当大臣が認可を得た文化目的を有する財団又は公益認定社団に対してなされる、歴史的建造物の保存、修復又は閲覧作業の実現を助成するための贈与についても、同じ要件で税額控除の権利を与える。
- ⑤ b) に掲げる団体は、その定款がコンセイユ・デタの議を経たデクレ の承認を得たとき、a) に掲げる事業又は団体のためになされた支払 いを受領することができる。
- ⑥ 事業年度内に第1項に定める限度を越えたとき、その支払の超過分に ついては、これに続く5事業年度において、各事業年度に行った支払 を計算したのちに税額控除を行うことができる。ただし、結果として 第1項に定める限度額を越えてはならない。
- ⑦ 売上高の0.5%の限度は、本条によってなされた支払の全体について 適用する。
- ⑧ 支払は、課税利益の決定に際し、控除することができない。

- le ministre chargé du budget en vertu de l'Article 4 de l'ordonnance n° 58-882 du 25 septembre 1958 relative à la fiscalité en matière de recherche scientifique et technique;
- e) D'organismes publics ou privés, y compris de sociétés de capitaux dont les actionnaires sont l'Etat ou un ou plusieurs établissements publics nationaux, seuls ou conjointement avec une ou plusieurs collectivités territoriales, dont la gestion est désintéressée et qui ont pour activité principale la présentation au public d'oeuvres dramatiques, lyriques, musicales, chorégraphiques, cinématographiques et de cirque ou l'organisation d'expositions d'art contemporain, à la condition que les versements soient affectés à cette activité. Cette disposition ne s'applique pas aux organismes qui présentent des oeuvres à caractère pornographique ou incitant à la violence;
- e) bis)  $\sim$  f) (inutile)
- Les dons versés à d'autres fondations ou associations reconnues d'utilité publique agréées par le ministre chargé du budget dont l'objet est culturel, en vue de subventionner la réalisation de travaux de conservation, de restauration ou d'accessibilité de monuments historiques classés ou inscrits ouvrent droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.
- Les organismes mentionnés au b peuvent, lorsque leurs statuts ont été approuvés à ce titre par décret en Conseil d'Etat, recevoir des versements pour le compte d'oeuvres ou d'organismes mentionnés au a.
- Lorsque la limite fixée au premier alinéa est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement peut donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices, sans qu'il puisse en résulter un dépassement du plafond défini au premier alinéa.
- La limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires s'applique à l'ensemble des versements effectués au titre du présent article.
- Les versements ne sont pas déductibles pour la détermination du bénéfice imposable.

- 2. (削除)
- 3. (削除)
- 4. [略]

### 第261条〔付加価値税〕

次に掲げるものは、付加価値税を免除する。

- ①~③ [略]
- ④ (自由業及びその他の活動)
  - 一 規則に定められた医療職及び医療補助職にある者や、公立病院の 精神科医として採用されるためにその交付の日に要求される学位 を備えた精神科医、精神分析医及び精神療法医によって人に与え られる治療、医学生物学の分析作業、並びに歯科医及び歯科技工 士による義歯の製作

# 二~八 〔略〕

- 九 正当に設立され、かつ、運営が営利に基づかない組織で、慈善的、 宗教的、政治的、愛国的、市民的又は組合的目的を追求し、収益 活動を目的しないものが、構成員の精神的又は物質的利益を図る 限りにおいて、定款で定めるところにより構成員が支払った会費 と引換えに行う役務の提供及び財産の引渡し
- 十 [略]
- ⑤~⑥ 〔略〕

- 2. (abrogé)
- 3. (abrogé)
- 4. (inutile)

### Article 262

— Sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée:

---1,  $\sim 3$ . (inutile)

--- (Professions libérales et activités diverses):

- 1º Les soins dispensés aux personnes par les membres des professions médicales et paramédicales réglementées, par les praticiens autorisés à faire usage légalement du titre d'ostéopathe et par les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes titulaires d'un des diplômes requis, à la date de sa délivrance, pour être recruté comme psychologue dans la fonction publique hospitalière ainsi que les travaux d'analyse de biologie médicale et les fournitures de prothèses dentaires par les dentistes et les prothésistes;
- $2^{\circ} \sim 8^{\circ}$  (inutile)
- 9° les prestations de services et les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées fournies à leurs membres, moyennant une cotisation fixée conformément aux statuts, par des organismes légalement constitués agissant sans but lucratif dont la gestion est désintéressée et qui poursuivent des objectifs de nature philosophique, religieuse, politique, patriotique, civique ou syndicale, dans la mesure où ces opérations se rattachent directement à la défense collective des intérêts moraux ou matériels des membres; les dispositions des c et d du 1° du 7 s'appliquent à ces organismes;

10° (inutile)

 $---5.\sim$  6. (inutile)

### (7) (公益的組織)

一 a) 非営利目的で、かつ、収益活動を行わない合法的に設立された組織が、構成員に対して行う社会的、教育的、文化的又はスポーツに関する役務[以下略]

### 8~9 (削除)

### 第757条〔現実贈与〕

- ① 受贈者若しくはその代理人の届出又は裁判所の現実贈与の承認を包含する証書には、贈与税を課す。
- ② 前項の規定は、受贈者が税務署に現実贈与の報告をしたときにも、適用する。
- ③ 前二項の規定は、第200条に掲げる公益組織に対する現実贈与には、適用しない。

# 第795条 [無償譲渡税]

次に掲げるものについては、無償譲渡税を免除する。

- 一「略〕
- 二 営利を目的とせず、かつ、資金が専ら科学的、文化的又は芸術的 事業のために用いられる公施設法人又は公益施設法人に対して行 われる、許可を得た贈与及び遺贈
- 三 (削除)
- 四 慈善目的の公施設法人(第794条 I 項が掲げるものを除く)、相 互扶助目的の団体及び資金が救済事業、自然環境保護、動物保護 のために割り当てられている公益認定団体に対する贈与及び遺贈
- 五 公益認定を受けた高等教育団体及び公益認定を受けかつ国から補助金を受けている無償国民教育団体に対する贈与及び遺贈

### 六~九 〔略〕

十 宗教団体、宗教団体連合及び許可を得た修道会に対して行われる

- 7. (Organismes d'utilité générale):
  - 1° a. les services de caractère social, éducatif, culturel ou sportif rendus à leurs membres par les organismes légalement constitués agissant sans but lucratif, et dont la gestion est désintéressée.
- 8. et 9. (abrogé)

### Article 757

- Les actes renfermant soit la déclaration par le donataire ou ses représentants, soit la reconnaissance judiciaire d'un don manuel, sont sujets au droit de donation.
- La même règle s'applique lorsque le donataire révèle un don manuel à l'administration fiscale.
- Ces dispositions ne s'appliquent pas aux dons manuels consentis aux organismes d'intérêt général mentionnés à l'Article 200.

### Article 795

- Sont exonérés des droits de mutation à titre gratuit:
  - 1° (inutile)
  - 2° Les dons et legs consentis aux établissements publics ou d'utilité publique, dont les ressources sont exclusivement affectées à des oeuvres scientifiques, culturelles ou artistiques à caractère désintéressé:
  - 3° (abrogé);
  - 4° Les dons et legs faits aux établissements publics charitables autres que ceux visés au I de l'Article 794, aux mutuelles et à toutes autres sociétés reconnues d'utilité publique dont les ressources sont affectées à des oeuvres d'assistance, à la défense de l'environnement naturel ou à la protection des animaux.
    - Il est statué sur le caractère de bienfaisance de la disposition par le décret rendu en conseil d'Etat ou l'arrêté préfectoral qui en autorise, le cas échéant, l'acceptation;

贈与及び遺贈 十一~十二 〔略〕

### 第1382条 [固定資産税]

以下に掲げるものは、固定資産税を免除する。

### 一~三 〔略〕

- 四 国、県若しくは市町村が所有する礼拝用建造物又は1905年12 月9日法律第4条によって非営利社団若しくは同法第4章が規定 する連合に割り当てられた建造物並びに1926年4月29日法律第 112条によって同条が規定する非営利社団に割り当てられる建造 物及び上記の非営利社団又は連合が取得又は建築した建造物、高 ライン、低ライン及びモーゼル県において公認されていない宗教 の専ら礼拝を目的とする非営利社団が所有する礼拝用建造物、
- 五 傷痍軍人又は労働災害による身体障害者からなる公益認定社団が 所有する建物で、当該社団の構成員の療養のために使用されるも の、

# 六~七 〔略〕

- 八 公益認定を受けた救助団体が所有する倉庫及び救助団体が救命 ボートを収納するための倉庫、
- 九 戦争行為のために全部又は一部が破壊された住居用不動産の再 建に関する1941年7月12日法律によって改正された1940年10月 11日法律第23条が規定する所有者組合が所有する不動産、

5° Les dons et legs faits aux fondations universitaires, aux fondations partenariales et établissements d'enseignement supérieur reconnus d'utilité publique, aux sociétés d'éducation populaire gratuite reconnues d'utilité publique et subventionnées par l'Etat;

 $6^{\circ} \sim 9^{\circ}$  (inutile)

10° Les dons et legs faits aux associations cultuelles, aux unions d'associations cultuelles et aux congrégations autorisées;

 $11^{\circ} \sim 12^{\circ}$  (inutile)

### Article 1382

— Sont exonérés de la taxe foncière sur les propriétés bâties:

 $1^{\circ} \sim 3^{\circ}$  (inutile)

- 4° Les édifices affectés à l'exercice du culte appartenant à l'Etat, aux départements ou aux communes, ou attribués, en vertu des dispositions de l'Article 4 de la loi du 9 décembre 1905, aux associations ou unions prévues par le titre IV de la même loi ainsi que ceux attribués en vertu des dispositions de l'Article 112 de la loi du 29 avril 1926 aux associations visées par cet Article et ceux acquis ou édifiés par lesdites associations ou unions; les édifices affectés à l'exercice du culte qui, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, appartiennent à des associations ayant pour objet exclusif l'exercice d'un culte non reconnu;
- 5° Les bâtiments qui appartiennent aux associations des mutilés de guerre ou du travail reconnues d'utilité publique et sont affectés à l'hospitalisation des membres de ces associations.
- $6^{\circ} \sim 7^{\circ}$  (inutile)
- 8° Les hangars qui appartiennent à des associations de sauveteurs reconnues d'utilité publique et servent à abriter leurs canots de sauvetage;
- 9° Les immeubles qui appartiennent aux associations syndicales de propriétaires prévues par l'Article 23 de la loi du 11 octobre 1940 modifiée par la loi du 12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre;

### 十~十一 〔略〕

### 第1407条 [住居税]

- ① 以下に掲げるものについて、住居税が課せられる。
  - 一 すべての住居用の建造物
  - 二 事業税の対象とならない会社、非営利社団及び民間組織が私的に 占有する建造物で、本来の用途に従って使用されるもの
  - 三 〔略〕
- ②~③ [略]

### 第1447条 [事業稅]

- ① 給与の支払いを受けないで事業活動を行う自然人又は法人は、毎年事業税を支払わなければならない。
- ② 但し、第206条1項の2に掲げる組織で同項が定める3つの要件をみたすものは、事業税の支払義務を負わない。

# 第1585条C〔地方設備税〕

次に掲げるものは、地方設備税の適用対象外となる。

- 一 公共的又は公益的役務に割り当てられる建築物で、コンセイユ・デタの議を経たデクレが定める目録が掲げるもの
- 二~四 〔略〕

 $10^{\circ} \sim 11^{\circ}$  (inutile)

### Article 1407

- I. La taxe d'habitation est due:
  - 1° Pour tous les locaux meublés affectés à l'habitation;
  - 2º Pour les locaux meublés conformément à leur destination et occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés et qui ne sont pas retenus pour l'établissement de la taxe professionnelle;
  - 3° (inutile)
- —— II. ∼ III. (inutile)

### Article 1447

- I. La taxe professionnelle est due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent à titre habituel une activité professionnelle non salariée.
- II. Toutefois, la taxe n'est pas due par les organismes mentionnés au premier alinéa du 1 bis du l'Article 206 qui remplissent les trois conditions fixes par ce même alinéa.

### Article 1585 C

- I. Sont exclues du champ d'application de la taxe locale d'équipement:
  - 1° Les constructions qui sont destinées à être affectées à un service public ou d'utilité publique, et dont la liste est fixée par un décret en Conseil d'Etat;
  - $2^{\circ} \sim 4^{\circ}$  (inutile)
- -- III.  $\sim$  IV. (inutile)

### 別表2

### 第317条の2 [地方設備税]

租税一般法典第1585条C第1項第1号は、次に掲げる建築物について適用しない。

### 一「略〕

- 二 救護、慈善、衛生、教育又は文化、科学又はスポーツの任務を引き 受けるための建築物で、次に掲げるものによって建造されたもの。
  - ・産業又は商業的性格をもたない公施設法人
  - ・公益認定を受けた非営利社団、非営利社団連合又は財団
  - ・法律上の公認又は許可を得た修道会
  - ・専ら救護又は慈善を目的とする届出非営利社団で、当該社団の 運営及び管理が1967年8月30日デクレ第1条の意味での非営利 的性格を有しているもの[以下略]
- 三 高ライン、低ライン又はモーゼル県において、宗教公施設法人が 建造した建築物
- 四 宗教法人又は宗教法人連合が建造した建築物及び宗教法人以外の 団体が建造した建築物で専ら公的な宗教礼拝を行うために使用さ れるもの
- 五 〔略〕

### Article 317 bis (annexe II)

— Pour l'application du 1° du I de l'Article 1585 C du code général des impôts, sont exclues du champ d'application de la taxe locale d'équipement les constructions définies ci-après:

### 1° (inutile)

- 2° Les constructions destinées à recevoir une affectation d'assistance, de bienfaisance, de santé, d'enseignement ou culturelle, scientifique ou sportive lorsque ces constructions sont édifiées par:
  - Des établissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial;
  - Des associations, des unions d'associations ou des fondations reconnues d'utilité publique;
  - Des établissements congréganistes légalement reconnus ou autorisés;
  - Des associations déclarées qui ont pour but exclusif l'assistance ou la bienfaisance ou dont l'objet et la gestion présentent un caractère désintéressé au sens de l'Article 1er du décret n° 67-731 du 30 août 1967. Le bénéfice de cette disposition est subordonné à la condition que l'association constructrice s'engage, pour elle et ses ayants cause, à donner à la construction une affectation conforme à ce qui est dit cidessus pendant une durée minimale de cinq ans à compter de l'achèvement de cette construction:
  - (inutile)
  - (inutile)
- 3° Les constructions édifiées par les établissements publics du culte dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin ou de la Moselle;
- 4° Les constructions édifiées par les associations cultuelles ou unions d'associations cultuelleset celles qui, édifiées par d'autres groupements, sont destinées à être exclusivement affectées à l'exercice public d'un culte;
- 5° (inutile)

# 参考資料 (1) フランス宗教団体法制比較表

	一般非営利社団	修道会	信徒会
根拠法規	結社法第1章(第1条~第9条) 結社法施行令第1章1節(第1条~第7条)	結社法第3章(第13条~第18条) 結社法施行令第2章(第16条~第26条) 政教分離法第38条	結社法第5条~第7条 政教分離法第2章·第4章 (第3条~第11 条、第18条~第24条)
構 成 最低人数	成年2人(第1条)		成年7・15・25人 (本部所在の市町村の人 口による。第19条) 1000 人未満7人、2万 人超5人
構成員の資格	自然人又は法人	教会裁治権に服すること(施行令第19条)	自然人のみ(第19条)
那	法人格なき社団 (第2条、届出不要) 事実上の団体 法人格取得 (第5条、届出・公告必要) 一般非営利法人	非許可修道会 事実上の団体 許可修道会 (第13条) 法人格取得 内務大臣への許可申請/国務院の審査	届出·公告義務(第18条) 法人格取得信徒会(司教区会)
目的要件	違法性・営利性がない限り、とくに限定 はない	①構成員の誓願②共同生活③教会規則へ の服従	宗教礼拝の経費・維持・執行を援助すること (第18条) 専ら宗教礼拝を執行すること (第19条)
収 入 通 常 公的補助 直接補助	会費・寄附金 (第6条) 公的助成を受けられる (同。但し、宗教目 的の社団を除く。)	会費・寄附金のほか、布施・献金その他 公的助成・直接補助は受けられない	会費・寄附金のほか、布施・献金その他 公的助成・直接補助は受けられない (第2 条。但し、礼拝用建造物の補修費を除く。 第19条)
受贈能力	扶助、慈善、科学・医学研究を目的とする団体は、自由に贈与・遺贈を受領できる(届出制。第6条・民法典910条)[2007年5月から適用])	自由に贈与・遺贈を受領できる (届出制。 民法典 910条) [2007年5月から適用]	自由に贈与・遺贈を受領できる (届出制。 第19条・民法典910条) [2007年5月から 適用]
垣	一定額以上の収益活動を行う団体及び一 定額以上の公的補助を受ける団体につき、 毎年の会計帳簿備付・監査の義務づけ	会計帳簿・財産目録の毎年作成。構成員 名簿の備付 (第15条) 上記書類の知事への呈示 (第15条) 新規施設設置の許可 (第13条)	会計帳簿・財産目録の毎年作成(第21条) 一定の団体(一般非営利社団と同じ)に会 計帳簿備付・監査の義務づけ(2006年以後) 年次総会の開催と財務・不動産管理の承認 (第19条)

備考:アルザス・ロレーヌその他の地域特例を除く。

# (2) フランス宗教団体税制比較表

	一般非営利社団	修道会	信徒会
法人税 3本来事業所得 b)収益事業所得 c)資産所得	a) 原則非課稅(第206条1項、1998年省合) 要件: ①団体運営が営利企業と競合しな と、②団体活動が営利企業と競合しな いこと、③経営手法が営利企業と異な ること り原則免除(第206条1項の2)要件: ① 団体運営が営利目的でないこと、② 非収益活動の優位性が明白であること、 ③事業利益が年間6万€を超えないこと り原則課稅(第206条5項。優遇稅率)	a) 原則非課稅(第206条1項、1998年省合) 要件:①団体運営が営利日的でないこ と、②団体活動が営利企業と競合しな いこと、③経営手法が営利企業と異な ること り、原則免除(第206条1項の2)要件:① 団体運営が営利目的でないこと、② 非収益活動の優位性が明白であること、 ③事業利益が年間6万6を超えないこと (5) 原則課稅(第206条5項。優遇稅率)	a) 原則非課稅(第206条1項、1998年省合) 要件:①団体運営が営利目的でないこ と、②団体活動が営利企業と競合しないこと、③経営手法が営利企業と競合しなること あこと b) 原則課稅(第206条1項の2の適用なし) c) 原則課稅(第206条5項。優遇稅率)
付加価値税	原則非課稅	原則非課稅	原則非課稅
事業税	原則非課稅	原則非課稅	原則非課稅
住居税	公衆に開放される建造物については、非 課税(第1407条第1項2号)	公衆に開放される建造物については、非 課税(第1407条第1項2号)	公衆に開放される礼拝用建造物について は、非課税(第1407条第1項2号)
無償譲渡税	現実贈与については、非課税 (第757条3項) 医学・科学研究を行う団体が受領する贈 与については、免除 (第795条2号)	現実贈与については、非課税(第757条3項) すべての贈与・遺贈について免除(第795 条10号)	現実贈与については、非課税(第757条3項) すべての贈与・遺贈について免除 (第795 条10号)
地方設備稅	一定の公益目的を掲げる団体の建造物に ついては、非課税(第1585条c第1項1号、 別表2第317条の2第2号)	宗教団体が建てた建造物又は礼拝用建造 物については、非課税(第1585条c第1項 1号、別表2第317条の2第2号)	宗教団体が建てた建造物又は礼拝用建造 物については、非課税(第1585条c第1項 1号、別表2第317条の2等4号)
固定資産税	原則課稅 (第1380条])	原則課税 (第1382条の適用なし)	礼拝用建造物については、免除(第1382 条4号、政教分離法24条3号)
寄附税制 a) 個 人 b) 法 人	一定の公益目的の団体への客附に限り適用 a) 課稅所得の20%を限度とし、寄附額の 66%を稅額免除(第200条1項)5年間 繰越可能 b)年間売上高の0.5%を限度とし、寄附 額の60%を稅額控除(第238条の2第1 項)5年間繰越可能	許可修道会に対する以下のものについて、 税額控除が認められる(行政実務)・修道 会が行う世俗的・公益活動に対してなさ れる贈与・公衆に開放される礼拝用建造 物の建築又は維持のためになされる金銭 の支払	a) 課税所得の20%を限度とし、寄附額の 66%を税額控除(第200条1項)5年間 繰越可能 b)年間売上高の0.5%を限度とし、寄附 額の60%を税額控除(第238条の2第1 項)5年間繰越可能
備考:租税一般	備考:租税一般法典による。アルザス・ロレーヌその他の地域特例を除く。	垃圾特例を除く。	

価を・俎佐一板な平による。

# 海外の宗教事情に関する調査報告書 資料編3 フランス宗教関係法令集

平成22年3月31日発行

# 編集・発行 文 化 庁

- 1 無断転載を禁止する。
- 2 この資料から引用する場合には出典を明記すること。

文化庁文化部宗務課

東京都千代田区霞が関 3-2-2 (〒 100-8959) 電話 03 (5253) 4111 (代表)